

L'URBANISATION DES CAMPS DE REFUGIES DANS LA BANDE DE GAZA ET EN CISJORDANIE

**SHAML – PRUD
Projet 93**

RAPPORT DE RECHERCHE

Responsable scientifique : H  l  ne SEREN

Equipe Gaza :

Charg  s de mission terrain : Abdallah ABU SAID ; Elean SHAHIN.

Chercheurs : Khaled ABU ISIED ; Ryad AOUADJA ; Ismail LUBBAD.

Enqu  teurs : Atiye ABU HAJAR ; Ebba ABU MLIH ; Mohamed AL TARIFI ; Mahmoud ATTA ; Souad GHABEN ; Khoulood HASSANAT; Nassim HASSANAT ; Nesrin MOGHRABI ; Andalib SHEHDA ; Rana WOSHAH.

Equipe Cisjordanie :

Charg   de mission traitement d'enqu  te : Khalil ABU ATEYA.

Chercheurs : Walid BADAWI ; Mustafa SHETA.

Enqu  teurs : Mahmoud ABU ZAID ; Nivin KHALED AHMED ; Shadi KHAWAJA ; Jihad RAMADAN ; Mustafa SHETA.

PREMIERE PARTIE : UNE RECHERCHE DANS LES CAMPS DE REFUGIES PALESTINIENS DE LA BANDE DE GAZA ET DE CISJORDANIE.

Les camps et leurs populations résidentes sont depuis longtemps au cœur de la question palestinienne : Territorialités issues de la nakba, la catastrophe (l'exil de 1948), leurs évolutions et leurs mutations internes, tant sociales que spatiales, témoignent d'une double nécessité : celle de vivre et celle d'attendre un règlement de la question des réfugiés. Ces raisons font que les camps de réfugiés restent des terrains de recherche soumis à une grande pression au niveau politique interne, et sans nul doute, le noyau central du rapport de force conflictuel établi dans la région.

L'ambition de mener une recherche profonde à l'intérieur de ces « espaces camps » ne doit en aucune façon porter atteinte à la douleur et à la dignité des populations réfugiées qui vivent dans ces camps. Par respect pour les populations à laquelle ils s'adressent, les chercheurs de cette équipe ont opté à la fois :

- pour une posture courageuse, pour avancer sur la question.*
- pour une posture humble, par honnêteté intellectuelle.*

Dès lors, il semble extrêmement important – et prudent – de porter une attention particulière à toutes les dualités présentes dans les camps de réfugiés. Non pas pour se saisir de leurs hypothétiques fragilités territoriales. Ni même pour insister sur des aspects conceptuels trop éloignés des priorités humaines. Mais pour comprendre exactement en quoi le camp de réfugiés constitue ce lieu, établi par le lien nécessaire entre droit de vie et droit au retour, en s'accordant sur le fait que le premier sert le second, et non l'inverse.

CHAPITRE 1: DEROULEMENT DU PROJET DE RECHERCHE.

Quand, au milieu de l'année 2001, il m'a été demandé de monter un projet de recherche pour le PRUD sur les camps de réfugiés en Palestine, mon intérêt fut grand. Mais à ce moment-là, je doutais de plusieurs éléments :

- Personnellement, je n'avais pas fini ma thèse, et j'entrais dans la phase difficile de rédaction.
- La seconde Intifada commençait, personne ne savait pas trop alors quelles tournures elle prendrait.
- Je ne savais pas quelle serait ma capacité réelle à gérer une équipe entièrement constituée de Palestiniens, tout en étant à la fois jeune, femme, mère, divorcée, de l'extérieur et pas encore docteur.

Je résidais à cette époque dans le camp d'Al Bureij dans la bande de Gaza, et je soumettais l'idée autour de moi – à mes connaissances susceptibles d'intégrer un tel projet et à mes amis personnels. Face à mes doutes, leur insistance et promesses de soutien ont finalement contribué à ce que j'accepte de monter ce projet de recherches et de le mener à bien, malgré les nombreuses difficultés rencontrées.

I – TRAVAILLER DANS LA GUERRE : LE PROJET INITIAL ET CONTOURNEMENT DE LA CONTRAINTE.

Dès le départ, nous savions que ce projet ne serait pas facile à porter tous les jours, tant dans sa réalisation, au regard des objectifs du PRUD, que dans les idées et les problèmes qu'il soulèverait du côté des Palestiniens. Mais ce serait la première fois qu'un projet de recherche important sur les camps de réfugiés palestiniens se réaliserait parallèlement à d'autres projets sélectionnés dans des pays indépendants et dans des villes moins contestées. Ce projet de recherche pouvant être qualifié également de « palestinien », nous l'avons pris comme un droit à la parole, une parole que nous avons voulu donner prioritairement aux réfugiés résidents dans les camps.

1 – Objectifs initiaux et problématique palestinienne.

Les objectifs fixés par le projet initial peuvent se résumer rapidement ainsi :

- Réaliser un tableau de bord permettant de comprendre les processus d'urbanisation perceptibles dans les camps de réfugiés en Palestine depuis leur installation en 1948 jusqu'à nos jours.
- Réaliser une enquête sous forme de longs questionnaires basés sur les échelles de vie des résidents des camps (la personne, la famille, la maison, le bloc, le camp et l'avenir) et ratissant large tant sur le nombre d'individus interrogés, que sur le nombre de camps touchés par l'enquête.
- Réaliser ensuite des portraits de chaque camp.
- Faire ressortir d'un tel travail quelques perspectives d'avenir compte tenu des savoir-faire, des besoins et des désirs des populations concernées.

Notre travail de recherche s'engageait sur le terrain le plus complexe et le plus miné de la Palestine. Les idées d'urbanisation et d'utopie urbaine, idées nouvelles dans les camps de réfugiés, pouvaient porter à confusion : Penser faire des camps des villes,

n'est-ce pas, à priori, transformer le provisoire en permanent ? Pire certainement, ces idées pouvaient être utilisées contre l'idée de droit au retour, sacrée dans les camps, et donc contre nous-mêmes. Il nous aura fallu user de prudence à tout moment, et de talent parfois, pour faire accepter au sein des camps que ces idées nouvelles émanaient d'eux-mêmes, de leur présent, de leur pratique sociale et territoriale, mais aussi de leurs revendications, et qu'aucunement, donc, elles ne remettaient en cause le droit au retour. A plusieurs reprises, nous avons dû défendre notre projet envers les menaces de mort et les menaces de sabotage. Nous avons parfois su et pu inverser la tendance : l'idée de ville et de développement dans les camps de réfugiés servirait un jour ou l'autre les idéaux des résidents des camps.

Notre plus grande difficulté tenait au fait, qu'en Palestine des cadres stratégiques de maintien sont établis, et qu'il est dur d'en sortir. Dans le conflit engagé, chaque territoire, chaque individu a un rôle précis, rôle que la société en général tient à confiner dans celui qui était le sien avant la catastrophe. Ainsi, l'idée de ville en Palestine est bien traditionnelle. Est ville toute localité nommée ainsi avant 1948, et si certaines tentatives d'évolution du concept sont apparues, notamment au Palestinian Central Bureau of Statistics qui a introduit l'idée de « villes statistiques », elles n'ont eu que peu d'impact sur les perceptions et les pratiques au quotidien des individus. Est camp également tout groupement de réfugiés établi à la suite de l'exil et qui a été considéré comme tel auprès de l'UNRWA. Or, aujourd'hui, ce tableau « idéal » est chamboulé par 4 éléments :

- Les chamboulements territoriaux et frontaliers conséquents tantôt aux conflits tantôt aux accords de paix, les premiers rendant toujours caducs les seconds.
- La croissance démographique et les mouvements migratoires multiples.
- Le fait qu'il existe des camps de réfugiés non enregistrés auprès de l'UNRWA et que les pratiques territoriales des résidents des camps dépassent largement celui-ci tout en restant pour tout réfugié des espaces de référence.
- Le fait que le droit au retour serve constamment de monnaie d'échange dans des accords de « paix », alors que pour les réfugiés il est un droit non négociable dans l'absolu de justice auquel chacun aspire en ce monde.

2 – Les difficultés du terrain et des chercheurs.

En réalisant ce projet, nous avons dû faire face à plusieurs difficultés directement liées à la situation de guerre dans laquelle nous n'avons cessé de travailler.

Très clairement au départ, nous avons désiré travailler sur les notions de désirs, de rêves et d'utopies urbaines dans les territoires des camps de réfugiés. Cet objectif, même en temps de paix ou d'accalmie, n'était pas une mince affaire, le problème délicat des réfugiés restant à la base du conflit qui oppose depuis plus d'un demi-siècle maintenant Israël et Palestine.

Le projet a débuté en février 2002. Dès le mois d'avril 2002, les camps de réfugiés de la bande de Gaza et de Cisjordanie ont été régulièrement et massivement envahis par l'armée israélienne, devenant un lieu de combat entre l'armée israélienne et les résistants palestiniens. Au-delà de l'accablement de malheur et d'horreur que chaque membre de l'équipe vivait personnellement, l'idée novatrice d'utopie urbaine dans les

camps de réfugiés était alors confrontée en simultan , sous nos yeux et dans nos vies,   la r alit  du champ de ruines.

Il y eut  galement la difficult  pour chacun de nous   nous d placer :

- Ce fut d'abord dans la bande de Gaza, durant l'ann e 2002, o  les check points pouvaient rester herm tiquement ferm s durant plus de 3 semaines. Les d placements se faisaient alors au p ril de nos vies. Face   l'impossibilit  de se d placer, ce fut moi-m me en tant que responsable scientifique, qui prenait ce risque.
- De m me, notre centre de recherche se trouvant   Ram Allah, il n'y avait que moi qui y avais acc s.
- Il n'aura pas  t  plus facile de faire venir les membres de l' quipe en France.
- Et finalement,   partir du printemps 2003, ce fut la bande de Gaza qui fut ferm e aux  trangers. Je n'ai pu, depuis, m'y rendre.

Face   ces difficult s et en concertation avec la direction de SHAML et du PRUD, nous avons finalement d cid  d' largir le projet aux camps de r fugi s de Cisjordanie. Ce changement de « direction », nous a oblig  aussi   moins nous attarder que pr vu sur l'objectif concernant les perspectives d'avenir.

Le plus difficile, finalement, compte tenu de ces difficult s, aura  t  de maintenir une  quipe homog ne, solidaire et active. Plus que difficile, cela aura  t  parfois impossible, Internet ne pouvant r ellement pas pallier aux contacts humains que n cessite la recherche en sciences sociales. Concernant la gestion des  quipes, nous aurons  galement fait preuve d'adaptation, et ce fut mon r le en tant que responsable scientifique de combler les d faillances que nous imposaient les contraintes directement li es au conflit.

II – TRAVAILLER A GAZA.

Ce projet de recherche a d but    Gaza autour d'un petit noyau de personnes. Il aura fallu mettre un terme au travail de terrain en ao t 2002, car outre les contraintes personnelles m'emp chant un temps de me rendre dans la bande de Gaza, elle fut ensuite juridiquement interdite aux  trangers par d cret militaire.

1 – Premi re  tape : F vrier 2002 – Ao t 2002.

Le projet de recherche a pu commencer en f vrier 2002. Suite   une r union tenue   Gaza, le 18 f vrier 2002 au Centre Culturel Fran ais de Gaza, regroupant tous les membres de l' quipe, except  un excus , puisque s journant en France, il a  t  propos  aux membres de l' quipe de commencer par dresser un  tat des lieux sur la situation de l'urbanisation et du d veloppement urbain dans les camps de r fugi s de la bande de Gaza. Ce tableau de bord s'est r alis  autour de quatre th mes principaux retenus et distribu s entre les chercheurs en fonction de leur sp cialit , de leurs comp tences et de leurs exp riences sur le terrain. Ces quatre th mes sont eux-m mes divis s en sous th mes:

- La population : d mographie, conditions socio- conomiques familiales et mobilit s.
- L'espace : occupation du sol, espace b ti et habitat, infrastructures routi res,  lectriques et hydrauliques.
- L' conomie : emploi, savoir-faire et  quipement urbain.
- La gestion : acteurs, projets de d veloppement et le foncier.

Cette approche thématique, quelque peu cloisonnée, a permis de réaliser :

- Une comparaison des divers fonctionnements et processus établis entre les espaces des camps de réfugiés et ceux des autres localités de la bande de Gaza.
- Une comparaison possible entre les huit camps de la bande de Gaza.
- Un croisement des thématiques afin de mieux poser les problématiques à soulever durant l'enquête de terrain.
- Les faits émergents qui relèvent de la ville, de ceux qui relèvent du camp, tant en matière territoriale qu'identitaire.

Volontairement, et pour les raisons évoquées plus haut, il n'a pas été donné au départ de définition de « l'urbain » en Palestine, et ceci pour plusieurs raisons :

- Ne pas « décréter » immédiatement le camp en une ville quelconque. Non pas tant pour soulever la particularité de ce territoire, mais davantage pour respecter une donnée politique fondamentale pour chacun des chercheurs présents et pour les populations avec et pour lesquelles nous réalisons ce travail : le droit au retour.
- Pour permettre à ce tableau de bord de montrer dans quelle mesure et de quelle manière le camp devient ville, et de quelle ville il s'agit alors.
- Ayant opté dès le départ pour une approche de la ville « par le bas », il fallait laisser une porte ouverte aux désirs des populations concernant leur devenir, avant d'en proposer une définition.

La situation de guerre dès le printemps 2002 dans la bande de Gaza et la fermeture incessante par check points ont ralenti l'avancée de nos travaux et n'ont pas permis la tenue d'autres réunions collectives. En tant que responsable scientifique, je me rendais dès lors chez les uns et les autres. Ce point a quelque peu amoindri les échanges souhaités entre les chercheurs. Chacun des sous thèmes a fait l'objet d'un rapport de recherches sous forme d'article de cinq à dix pages, mentionnant les types de données, les indicateurs sélectionnés, le type d'approche, les rendus graphiques et cartographiques, les données manquantes, les problématiques soulevées et les sources statistiques et bibliographiques. Ces articles réunis constituent le tableau de bord, le socle posé aux étapes ultérieures de la recherche.

2 – Deuxième étape : août 2002 – mars 2003.

La seconde étape a été celle de l'enquête de terrain, réalisée pour répondre à deux questionnements importants :

- Un manque réel en matière de données quantitatives et qualitatives sur le mode de vie et d'habiter dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza.
- La participation des populations résidentes à l'établissement de leur territoire de vie quotidien, et donc la nécessité d'aborder la notion de « désirs urbains » dans ces populations réfugiées et résidentes dans les camps, qui ont été souvent délaissées en matière d'autogestion de leur avenir.

Cette enquête a pris la forme d'un questionnaire individuel relativement long, quatre pages de questions. Il a été choisi de placer l'individu interrogé au centre d'un système hiérarchisé où les échelles spatiales constituant les territoires de la vie dans les camps de réfugiés se superposent les uns aux autres : la personne, la famille, la maison, le quartier, le camp et l'avenir ou le devenir. Ceci permettait à l'individu de se placer au centre de l'enquête et de faire intervenir sa capacité à se projeter dans ce système et dans l'avenir.

Durant le mois d'août 2002, 400 questionnaires ont été distribués dans tous les camps de réfugiés de la bande de Gaza, hormis celui de Rafah pour des raisons d'insécurité et du risque encouru par les enquêteurs, qui travaillaient alors sous notre responsabilité collective, et celui d'Ash Shati.

Les questions ont été proposées par chaque membre de l'équipe. J'ai pris la charge, en tant que responsable scientifique, la forme finale du questionnaire. La méthode systémique d'investigation retenue a été proposée par Ismail Lubbad. Les règles de réalisation d'enquête de terrain ont été respectées afin qu'elle soit représentative de la population investie.

La réalisation sur le terrain de cette enquête a été confiée à Abdallah Abu Saïd. Il a été chargé de recruter neuf enquêteurs, tous sortis de la promotion en développement social de l'Université islamique de Gaza, de leur présenter le projet et l'esprit dans lequel nous avons décidé de travailler et d'investir les camps de réfugiés, de distribuer les questionnaires, de s'assurer du déroulement régulier de l'enquête, ainsi que du rendu des questionnaires. Il a été demandé à chaque étudiant enquêteur de remettre un résumé d'enquête sur la réalisation de ce travail : relevant les difficultés rencontrées, les anecdotes durant les entretiens, les ressentis personnels, la qualité de l'accueil, etc.

Le traitement de l'enquête a tardé. Je suis restée quelques temps en France pour des travaux concernant ma thèse. Nous avons alors envisagé de faire venir en France le chargé de l'enquête, mais le visa n'a pas été accordé. Il aura fallu attendre que je retourne en Palestine afin de pouvoir traiter l'enquête. Mais là, je ne pus me rendre à Gaza pour mener ce travail. L'enquête a été traitée à Bet Lahm grâce à l'aide précieuse d'un lecteur ami et patient, gazaoui, afin de pouvoir bien repérer les lieux donnés et les autres réponses nécessitant une compréhension familière. Finalement, le travail mené dans la bande de Gaza s'achevait au moment où commençait celui sur les camps de Cisjordanie.

III – TRAVAILLER EN CISJORDANIE.

Grâce à notre expérience dans la bande de Gaza, le travail en Cisjordanie a été à la fois plus facile et plus rapide. Nous l'avons rendu plus systématique. Il faut dire aussi que la pression guerrière en Cisjordanie, bien que tout aussi présente, est plus facilement « di-gérable » (sauf durant les déplacements et à Jenin, cela va de soi). Les deux éléments représentant un véritable changement étaient les suivants :

- Plus familière de la bande de Gaza, j'ai du affronter, en tant que responsable scientifique, un certain nombre de critiques émanant directement des populations ou des dirigeants des camps. A Gaza, le projet passait directement par les populations, les pressions venant du « haut », et notamment de l'Autorité Nationale Palestinienne.
- La problématique de l'urbanisation des camps en Cisjordanie est moins évidente car nous ne possédons pas l'argument démographique. Les camps sont de taille nettement plus petite, parfois très isolés, ressemblant alors davantage à des villages ou à des petits bourgs. Les processus d'intégration par les acteurs y sont aussi moins avancés. Certains camps de réfugiés dans la bande de Gaza possèdent des municipalités, alors qu'en Cisjordanie, aborder le thème des relations entre les municipalités et les camps provoque colère et incompréhension aussi bien dans les municipalités que parmi les acteurs gestionnaires des camps. Si à l'évidence ces relations existent, elles sont difficilement qualifiables. Reste

que les populations enquêtées ont généralement réservé un accueil chaleureux à notre travail, et les acteurs gestionnaires, après de nombreux débats et rencontres, ont finalement apprécié notre travail.

Après un certain temps passé à argumenter sur les relations entre notre projet et le droit au retour, donc à des débats hautement politiques, après un autre temps certain à rencontrer des hauts responsables pour les prévenir, le travail de fond dans les camps a pu commencer.

Pour cela, nous avons mis au point une stratégie de recherche rapide et efficace. Elle consistait à « attaquer » de front chaque camp investi par notre projet. Une première étape consistait à envoyer la responsable scientifique et les enquêteurs dans les rues du camp après accord obtenu auprès des autorités diverses et compétentes, afin d'informer la population et de les rassurer. Dans un deuxième temps, et simultanément, la responsable scientifique réalisait des entretiens systématiques avec d'une part les directeurs UNRWA des camps et les dirigeants des comités populaires ou les comités de service. Les enquêteurs, recrutés généralement sur place, continuaient de sillonner les rues en vue d'y réaliser le nombre établi de questionnaires. Dans un troisième temps, la responsable scientifique rejoignait de nouveau les enquêteurs afin de leur permettre d'interroger des femmes notamment. Dans certains camps, un travail photographique était réalisé. Mais celui-ci était en général mal accepté par les habitants. Il a notamment été impossible de réaliser des photographies de maisons de près. Si le camp disposait d'association importante, des entretiens étaient passés avec les présidents et les autres membres.

Des entretiens étaient également réalisés avec les dirigeants des municipalités environnantes, quand il y en avait.

Il a été possible de réaliser un travail approfondi dans certains camps : Jenin, Ad Deheishe et Al Ama'ri. Mais cet approfondissement a pris diverses formes :

- A Jenin, la situation particulière du camp suite au massacre nous a fait tenir un rôle à la fois de psychologue (ce qui doublait le temps des entretiens) et de témoins des pertes humaines ou matérielles. Notre enquête devenait à notre insu un cahier des charges.
- A Ad Deheishe, une structure d'accueil connue, Ibdaa, nous a permis de partager pendant deux semaines la vie du camp, de faire des enquêtes parallèles notamment du côté de la zone industrielle voisine.
- A Al Ama'ri, nous avons pu faire une première présentation de notre travail achevé devant une assemblée de personnalités du camp. La présentation dura longtemps et souleva de nombreux questionnements, mais l'objectif de partage de la recherche avec les résidents des camps fut atteint, même si parfois pour certains acteurs en présence ils étaient blessants.

La manière dont nous avons dû mener les recherches dans la bande de Gaza et la Cisjordanie a été très différente bien que nous ayons voulu parvenir à une homogénéité des résultats pour mieux saisir les différences et les similitudes.

A Gaza, nous n'avions pas de bureau, pas d'assise institutionnelle. Nous avons travaillé en électrons libres, ce qui assurément nous a donné une grande liberté, mais nous a demandé plus de temps. Nous y avons directement travaillé avec les populations, disposant chacun d'un background suffisant et n'ayant pas à justifier de notre présence. Les risques encourus se situaient à deux niveaux : au départ dans la nécessité de faire accepter à quelques ministères que nous allions travailler dans les camps, puis d'être confrontés quotidiennement à l'armée, au risque de nos vies. Car

puisque ici nous avons suffisamment de place, je tiens à dire que plus d'une fois nos vies ont été menacées.

En Cisjordanie, nous arrivions avec le travail de Gaza déjà réalisé, les enquêtes déjà préparées. Il ne restait plus qu'à appliquer. C'est cette application qui a posé un certain nombre de difficultés en matière d'acceptation par les acteurs gestionnaires des camps. La problématique de l'urbanisation en Cisjordanie soulevait bien plus de colère et de crainte que dans la bande de Gaza. Alors que la présence de notre institution de recherche facilitait le travail d'équipe et la stratégie de recherche, elle « effrayait » parfois les acteurs des camps.

Pour la réalisation de l'enquête importante dans les deux cas, puisque nous parvenons à un total de plus de 750 questionnaires fiables, à Gaza, nous avons pu lancer l'enquête en même temps dans tous les camps, en recrutant les enquêteurs en nombre suffisant et grâce à la logistique formidable mise en place par Abdallah Abu Said. En Cisjordanie, à cause de l'incapacité de se déplacer pour les Palestiniens d'une ville à une autre, les camps ont été investis les uns après les autres, la présence de la responsable scientifique dans chacun d'eux étant indispensable.

Le traitement de l'enquête de Gaza s'est réalisé manuellement, celui de la Cisjordanie a bénéficié d'un traitement par logiciel plus rapide, et permettant de croiser plus facilement les données, mais en perdant les détails des réponses ouvertes.

Malgré la guerre, malgré les ruines, malgré la difficulté de tenir une équipe à distance ou dans l'absence, malgré les menaces de morts et les rafales dans les jambes, malgré les interdictions de prendre son avion ou celle de passer un check point, malgré les refus de visa, tous les membres, qu'ils soient permanents ou temporaires, toutes les personnes, qu'elles soient chargées de mission, enquêteurs ou enquêtés, ayant participé à la réalisation de ce travail très novateur en Palestine, sont fiers aujourd'hui de pouvoir présenter ici les résultats de deux années de recherches.

CHAPITRE 2: PRESENTATION DES CAMPS DE REFUGIES.

Dans un premier temps, notre projet portait uniquement sur les 8 camps de réfugiés de la bande de Gaza (plus un non-inscrit sur les registres de l'UNRWA, celui de Tall Es Sultan dans le gouvernorat de Rafah), accumulant en 2001, 382.336 habitants selon le PCBS et 442.942 habitants selon l'UNRWA, soit environ 45 % de la population de la bande de Gaza.

Dans un second temps, nous avons étendu ce projet aux 21 camps de réfugiés de Cisjordanie (plus deux non-inscrits sur les registres de l'UNRWA, celui d'Al Qaddura et celui de Silwad dans le gouvernorat de Ram Allah), regroupant à eux tous, en 2001, 126.030 habitants selon le PCBS et 159.517 selon l'UNRWA, soit environ 8 % de la population de la Cisjordanie.

Cet élargissement de la bande de Gaza à la Cisjordanie nous a posé un problème d'homogénéisation de la problématique de l'urbanisation à partir de la base de données primaires dont nous disposons. Parmi elles : la taille démographique. En effet, le plus petit camp de réfugiés de la bande de Gaza correspond, dans sa taille démographique, à un camp de taille moyenne en Cisjordanie.

Dans la bande de Gaza, le plus petit camp de réfugiés, qui est celui de Deir Al Balah, compte 9.974 habitants selon le PCBS (18.829 habitants selon l'UNRWA) ; le plus gros, celui de Jabalya, compte 74.697 habitants selon le PCBS (97.895 habitants pour l'UNRWA).

En Cisjordanie, le plus petit camp de réfugié, celui de Silwad, compte 355 habitants selon le PCBS (ce camp n'en est pas un pour l'UNRWA), celui d'Al 'Aza en compte 1.491 selon le PCBS (et 1.792 selon l'UNRWA) et le plus gros le camp de réfugiés qui est celui de Balata à Nablus, compte 15.245 habitants selon le PCBS (20.002 selon l'UNRWA).

Dans la bande de Gaza, l'entrée démographique à elle seule rendait pertinente et compréhensible l'idée d'urbanisation. En Cisjordanie, pour être aussi pertinente et compréhensible, elle a du être associée à d'autres idées, notamment celle d'intégration dans des conurbations ou dans des zones d'urbanisation. Ces idées se retrouvent aussi dans la bande de Gaza.

En revanche, l'élargissement de notre problématique à l'espace de la Cisjordanie nous a permis de mettre plus clairement en avant la complexité des camps de réfugiés en Palestine, notamment par effet de comparaison et de davantage de diversité des situations.

Et pour cela, point n'est besoin d'aller en profondeur dans le sujet. Le seul fait de vouloir nommer, positionner et comptabiliser les camps de réfugiés met en avant ces complexités.

I – DISTRIBUTION TERRITORIALE DES CAMPS DE REFUGIES.

Le tableau suivant regroupe les effectifs démographiques des 32 camps de réfugiés de la bande de Gaza et de Cisjordanie. Il permet de noter la complexité de la situation des camps en Palestine, et il met en avant les failles d'un système territorial que les réfugiés résidents des camps comblent à leur manière, dans la liberté que leur accorde le statut marginal dans lequel ils vivent et ils évoluent.

Camps de réfugiés	Gouvernorat	Population PCBS 2001	Population UNRWA 2001	Nom UNRWA
Jenin RC	Jenin	10529	13755	
Al Fara'	Tubas	4906	6565	
Askar	Nablus	10978	13297	
Balata	Nablus	15245	20002	
Ein Bet El Ma	Nablus	4351	6033	Camp n°1
Askar el Jdid	Nablus	6000	-	New camp
Tulkarm RC	Tulkarm	11655	15661	
Nur Shams	Tulkarm	6811	7944	
Al 'Ama'ri	Ram Allah	4794	7821	
Al Jalazun	Ram Allah	7280	9009	
Deir Ammar RC	Ram Allah	1869	2145	
Silwad RC	Ram Allah	355	-	
Qaddura	Ram Allah	1306	-	
Qalandia	Al Quds	7782	8948	
Shu'fat	Al Quds	-	9396	
En Nu'eima	Ariha	-	-	
Aqabet Jaber	Ariha	5390	5034	
Ein As Sultan	Ariha	1730	1872	
Al Deheishe	Bet Lahm	8034	10494	
Al 'Aza	Bet Lahm	1491	1792	Bet Jibrin
'Ayda	Bet Lahm	2787	4043	
Al 'Arrub	Al Khalil	7052	8897	
Al Fawwar	Al Khalil	5685	6809	
Total Cisjordanie		126030	159517	
Jabalya RC	Gaza Nord	74697	97895	
Ash Shati	Gaza	73164	73675	Beach Camp
Al Bureij	Deir Al Balah	30137	28628	
Al Maghazi	Deir Al Balah	20177	21311	
An Nusseirat	Deir Al Balah	53527	59121	
Deir al Balah RC	Deir Al Balah	9974	18829	
Khan Yunis RC	Khan Yunis	40966	57495	
Rafah RC	Rafah	59301	85988	
Tall As Sultan	Rafah	20393	-	
Total Gaza		382336	442942	
Total Cisjordanie et Gaza		508366	602459	

Tableau 1 – Camps de réfugiés palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza population – PCBS – UNRWA – 2001.

A partir de ce simple tableau, nous allons éclairer les complexités les plus évidentes. Elles émergent des « trous » laissés dans ce tableau et du dédoublement des données, qu'elles soient nominatives ou quantitatives. Pour les camps, nous disposons en effet de deux corpus statistiques différents : celui de l'UNRWA et celui du PCBS.

Ces complexités touchent les domaines suivants :

- La statistique démographique.
- La référence territoriale.
- La nomination et la dénomination des camps.
- L'officialité des camps.

Mais avant de montrer et d'analyser ces complexités, il est nécessaire de connaître la définition officielle du camp de réfugiés, proposée par l'UNRWA et axée autour du statut territorial, du type d'usage territorial et de la procuration des services.

« A camp, according to UNRWA's working definition, is a plot of land placed at the disposal of UNRWA by the host government for accommodating Palestine refugees

and for setting up facilities to cater to their needs. Areas not designated as such are not considered camps. [...]

The plots of land on which camps were set up are either state land or, in most cases, land leased by the host government from local landowners. This means that the refugees in the camps do not own the land on which their shelters were built, but have the right to “use” the land for a residence. [...]

UNRWA’s responsibility in the camps is limited to providing services and administering its installation. The agency does not own, administer or police the camps as this responsibility of the host authorities. UNRWA has a camp services office in each camp, which the residents visit to update their records or to raise issues relating to Agency services with the Camp Services Officer (CSO). »¹

Dans les pages consacrées aux concepts et définitions officielles utilisées par le PCBS, ce dernier ne donne pas une définition.

« Camp: It refers to any locality referred to as a refugee camp and administrated by the United Nations Relief and Work Agency in the Near East (U.N.R.W.A.). »²

II – DEUX CORPUS STATISTIQUES.

La différence la plus évidente qui jaillit de ce tableau est celle établie par la double approche statistique des camps de réfugiés, concernant l’effectif démographique des camps de réfugiés.

La différence d’effectifs de populations résidentes dans les camps de réfugiés entre le corpus du PCBS et les statistiques de l’UNRWA atteint plus de 94.000 individus, en faveur de l’UNRWA. Cette différence est le résultat d’une approche différente de la statistique :

- les chiffres du PCBS sont issus d’une projection du recensement de 1997³.
- ceux de l’UNRWA sont issus d’une mise à jour régulière des effectifs de population inscrits sur les registres.

1 – Les statistiques de l’UNRWA.

En regardant de plus près les chiffres proposés par l’UNRWA et le PCBS (respectivement 602.459 et 508.366 réfugiés recensés), force est de constater une différence importante. Celle-ci s’explique pour plusieurs raisons :

- D’une part, l’UNRWA ne vise pas, par ces chiffres, à la réalisation d’un corpus statistique.
- D’autre part l’UNRWA base ses recensements sur l’identité de réfugié et non sur l’acte de résidence.

Pour être un réfugié palestinien, enregistré sur les fichiers de l’UNRWA, il faut que l’individu réponde positivement aux quatre conditions suivantes :

- Avoir eu une résidence habituelle en Palestine entre le 1^{er} juin 1946 et le 15 mai 1948.
- Avoir perdu sa maison et ses moyens de subsistance à la suite du conflit de 1948.
- S’être installé dans un pays ou une région où l’UNRWA prodigue son aide.
- Etre un descendant en ligne masculine des personnes remplissant les conditions 1 à 3.

¹ UNRWA, *Where do the refugees live ?*, <http://www.un.org/unrwa/refugees/wheredo.html>

² PCBS, *Concepts and definitions*, http://www.pcbs.org/english/house/hou_conc.tm

³ PCBS (1999), *Small Area population Report 1997-2010*

L'accord de ce statut et les statistiques qui découlent de l'enregistrement des individus déplacés sont utiles à l'UNRWA en premier lieu pour déterminer, quantifier et localiser la population palestinienne qui a droit à son assistance, dans les cinq régions où elle l'exerce : la Cisjordanie, la bande de Gaza, le Liban, la Jordanie et la Syrie.

A l'échelle internationale, ces statistiques présentent cependant de multiples inconvénients car, en général, les statistiques de l'UNRWA excluent de fait :

- Les réfugiés qui ne reçoivent aucune assistance de l'UNRWA.
- Les réfugiés vivant hors de ces cinq régions d'opération.
- Les réfugiés de l'intérieur (Israël) et les déplacés à l'intérieur ou à l'extérieur de Jérusalem.
- Les Palestiniens qui se trouvaient hors de Palestine lorsque le conflit a éclaté.
- Les personnes ayant émigré dans les années qui ont suivi la guerre de 1948.

Il faut également signaler que les chiffres de l'UNRWA ne sont pas basés sur un recensement de la population, mais sur une autogestion des registres par les réfugiés eux-mêmes. Les réfugiés sont tenus d'inscrire leur descendance et de supprimer leur ascendance décédée. Les chiffres dépendent donc de la bonne volonté des réfugiés. Les données de l'UNRWA contiennent, par exemple, des réfugiés morts, notamment dans le groupe d'âge des plus de 60 ans ou des réfugiés qui ont migré à l'étranger. Cela permet à leurs descendants de continuer à percevoir l'aide en leur nom. Pour limiter l'ampleur du problème, l'UNRWA a procédé à plusieurs vérifications depuis 1950 : c'est alors qu'un demi million de réfugiés a été rayé des listes.

Prenons l'exemple de la bande de Gaza : près de la moitié des réfugiés de la bande de Gaza habite dans les camps construits par l'UNRWA au début des années cinquante. Le fait de résider dans un camp de réfugiés permet notamment de recevoir l'assistance et d'accéder aux services proposés dans les domaines de la santé, de l'éducation, des secours d'urgence et d'habiter un logement gratuitement.

Les statistiques de l'UNRWA sortent donc directement des registres tenus par les directeurs de camps, registres qui sont centralisés au niveau des régions où l'UNRWA exerce. Les réfugiés inscrits sur ces registres portent eux une carte de réfugiés. Ces cartes sont distribuées en général aux chefs de famille, qui y inscrivent au fur et à mesure leurs épouses et leurs enfants.

2 – Les statistiques du PCBS.

Le PCBS, organisme statistique créé au moment de l'installation de l'Autorité Nationale Palestinienne et directement rattachée à elle, a réalisé en 1997 un recensement de la population palestinienne dans les territoires où les accords d'Oslo prévoyaient l'indépendance nationale palestinienne, ceci avant que ne se déclenche la seconde Intifada. Les territoires annexés d'Al Quds sont donc exclus de ce recensement. Les résultats sont jugés fiables.

Le PCBS base ses recensements sur l'acte de résidence. C'est pour cette raison que notre équipe les juge plus recevables dans le cadre de notre problématique.

Ainsi, dans le corpus statistique de l'UNRWA, un réfugié inscrit à Al Jalazun, par exemple, mais résident depuis plus d'une dizaine d'année dans le camp d'Al 'Arrub

ou dans la localité de Ram Allah, est tout de même comptabilisé dans le chiffre d'Al Jalazun⁴. Le PCBS le dénombre dans sa localité de résidence habituelle.

Voici la raison essentielle pour laquelle les chiffres du PCBS dans les camps sont moins importants que ceux de l'UNRWA.

Pour aligner les deux données sur l'année 2001, nous avons choisi de prendre les projections annuelles réalisées par le PCBS à partir du recensement de 1997.

3 – Les réfugiés hors des camps.

L'UNRWA ne délivre pas son devoir d'assistance aux seuls réfugiés des camps. Elle délivre ses services en matière d'éducation, de santé et d'aide humanitaire d'urgence aux réfugiés qui vivent hors des camps. Ainsi, dans les villes palestiniennes, on retrouve des établissements scolaires UNRWA, des dispensaires UNRWA, dans des quartiers où les réfugiés sont particulièrement concentrés. L'UNRWA sert ainsi 420.795 réfugiés en Cisjordanie et 365.553 réfugiés dans la bande de Gaza résidents hors des camps.

Nous pouvons nous référer à ces deux corpus statistiques, en sachant que les données du PCBS sont plus faciles d'accès et plus diversifiées que celles données par l'UNRWA.

Nous pouvons également soumettre l'idée que le PCBS, qui travaille en liaison avec l'Autorité Nationale Palestinienne, tend davantage à une homogénéisation nationale des données ; le cadre territorial de référence étant alors le gouvernorat et l'enjeu de normalisation étant le rapport de force établi entre résidents des camps et résidents des autres types de localités urbaines et rurales. Alors que l'UNRWA tend davantage à une homogénéisation interrégionale (internationale) des données ; le cadre territorial de référence étant alors la zone d'action et l'enjeu de normalisation celui du rapport de force entre populations réfugiées résidentes dans les camps et populations réfugiées résidentes dans les autres types de localités urbaines et rurales.

II – DEUX REFERENCES TERRITORIALES.

La Palestine est certainement le territoire le plus découpé, le plus diversement statufié de la planète. Le conflit permanent ne permet pas une réforme profonde du territoire. Nous sommes donc en permanence face une superposition de statuts territoriaux, de juridictions diverses les concernant, tout en sachant qu'in fine ce seront les faits guerriers qui, hors de toute légalité, sortiront vainqueurs.

La superposition de limites territoriales permet d'aborder de plein pied une première « dualité formelle » des espaces camps. Le fait de se référer soit aux gouvernorats de l'Autorité Nationale Palestinienne, soit à la zone d'action de l'UNRWA n'offre ni la même cartographie, ni la même géographie des camps de réfugiés en Cisjordanie.

Les différences établies par l'un ou l'autre cadre territorial de référence concernent tout à la fois la base de données statistiques, la gestion des « espaces camps » et même la définition du camp de réfugiés.

⁴ Ces différences de statistiques ont été discutées longuement avec le directeur UNRWA du camp de réfugiés d'Al Jalazun, Abu 'Ala, et un ingénieur statistique du PCBS, Abdallah Najah.

Suite aux remarques dites sur la prudence avec laquelle les camps de réfugiés doivent être analysés, il ne peut être question de commettre des confusions – volontaires ou involontaires – sur ce cadre territorial de référence.

L'établissement des camps de réfugiés, la mise en place de leurs développements internes, et les perspectives d'avenir de ces territorialités, mais surtout celui des populations réfugiées résidentes, s'inscrivent différemment dans ces cadres territoriaux de référence.

Pour éviter de succomber à un pragmatisme dangereux, il ne peut être question de passer impunément, comme si de rien n'était, de la zone d'action de l'UNRWA au gouvernorat de l'Autorité Nationale Palestinienne :

- **d'une part, parce que l'UNRWA n'a pas fini son mandat, et que celui de l'Autorité Nationale Palestinienne est actuellement encore bien flou.**
- **d'autre part, parce qu'il n'est pas question dans cette recherche de faire un choix mais davantage de saisir où, quand, pourquoi et comment les camps de réfugiés, leurs résidents et leurs gestionnaires, déterminent ou réalisent une stratégie, un choix ou un non-choix face à ces cadres territoriaux de référence.**

1 – Le découpage de l'Autorité Nationale Palestinienne.

Le dernier découpage territorial administratif en date de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza, issu des premières années de l'installation de l'Autorité Nationale Palestinienne, fait suite à une réforme territoriale administrative survenue en 1996. Cette réforme a découpé ces territoires en 16 gouvernorats : Du Nord au Sud et d'Est en Ouest successivement ceux de Jenin, Tubas, Nablus, Tulkarm, Qalqiliya, Salfit, Ariha, Ram Allah, Al Quds, Bet Lahm et Al Khalil pour la Cisjordanie ; Ghaza Nord, Ghaza ville, Deir Al Balah, Khan Yunis, et Rafah pour la bande de Gaza.

Ce découpage administratif se substitue aux anciens districts de l'administration coloniale et militaire israélienne, dite « administration civile ». C'est à la suite des accords d'Oslo que les camps de réfugiés répartis, comme les autres localités, entre zones A, B et C passent sous le pouvoir de l'Autorité Nationale Palestinienne dans les limites établies par ces trois zones. Suite aux réformes politico administratives de l'Autorité Nationale Palestinienne les camps de réfugiés entrent dans le champ de compétence du ministère des gouvernements locaux et du Département des réfugiés de l'OLP.

Gouvernorat	Nombre de camps (PCBS)	Pourcentage de population résidant dans les camps
Jenin	1	4,7
Tubas	1	11,9
Nablus	4	12,6
Tulkarm	2	12,4
Qalqiliya	0	0
Salfit	0	0
Ariha	3	19,2
Ram Allah	5	6,4
Al Quds (non annexée)	1 (excepté Shu'fat)	5,9
Bet Lahm	3	8
Al Khalil	2	2,8
Total Cisjordanie	22	7,6
Gaza Nord	1	33,6
Gaza Ville	1	17,4
Deir Al Balah	4	65,6
Khan Yunis	1	17,6
Rafah	2	55,7
Total Gaza	9	38
<i>Total Cisjordanie Gaza</i>	<i>31(excepté Shu'fat)</i>	<i>22,8</i>

Tableau 2 – Répartition des résidents des camps par gouvernorat palestinien – 2001 – PCBS.

De ce tableau apparaît clairement une différence entre la bande de Gaza et la Cisjordanie. Dans la première région, les camps de réfugiés regroupent une part importante de la population des gouvernorats, avec en tête le gouvernorat de Deir Al Balah qui voit 65,6 % de sa population résider dans les camps. Les gouvernorats constituant une nouvelle référence administrative pour les camps, faut-il voir là la raison essentielle pour laquelle les camps isolés de ce gouvernorat sont les seuls à disposer en leur sein d'une municipalité directement reliée à l'Autorité Nationale Palestinienne.

En Cisjordanie, le taux de population résident dans les camps de réfugiés est moins importante en terme de rapport démographique. En revanche, du fait de sa marginalité, la présence de camps de réfugiés pose de réels problèmes en terme d'intégration dans ces territoires « nouveaux » de l'Autorité Nationale Palestinienne, que ce soit le gouvernorat, la municipalité urbaine ou le conseil villageois voisin.

2 – Le Découpage de l'UNRWA.

Les gouvernorats de l'Autorité Nationale Palestinienne se superposent aux zones d'action de l'UNRWA, établies au début des années 50. C'est à dire que l'exercice du pouvoir de l'ANP dans les camps de réfugiés était d'abord restreint par leurs emplacements en zone A, B ou C. De plus, à l'intérieur des camps, ce contrôle est fort limité, parfois totalement absent, car les camps dépendent directement de l'UNRWA tant en matière territoriale, juridique, que sociale et économique.

Dans le vocabulaire territorial administratif de l'UNRWA, le terme de région s'adresse aux territoires nationaux contigus où l'UNRWA délivre son assistance : la bande de Gaza (qui, à cette époque, était administrée par l'Egypte), la Cisjordanie (administrée par la Jordanie), la Jordanie, la Syrie et le Liban.

La Cisjordanie a été divisée en trois zones d'actions :

La zone Nord comprenant les gouvernorats de Jenin, de Tubas, de Nablus et de Tulkarm.

La zone Centre correspondant aux gouvernorats de Ram Allah, d'Ariha et d'Al Quds.

La zone Sud correspondant aux deux gouvernorats de Bet Lahm et d'Al Khalil.⁵

La zone Nord (Nablus Area) comprend 8 camps de réfugiés enregistrés : un camp dans le gouvernorat de Jenin, un dans celui de Tubas, quatre dans celui de Nablus, dont trois camps initiaux et un d'implantation plus récente, et deux pour celui de Tulkarm.

La zone Centre (Al Quds Area et Ariha Sub-Area Office) comprend également 8 camps de réfugiés enregistrés : trois dans le gouvernorat de Ram Allah, trois également dans celui d'Ariha, dont un camp abandonné, et deux dans celui d'Al Quds.

La zone Sud (Al Khalil Area et Bet Lahm Sub-Area Office) comprend 5 camps de réfugiés enregistrés : trois dans le gouvernorat de Bet Lahm et deux dans celui d'Al Khalil.

La bande de Gaza, bien que de plus petite superficie, a fait l'objet d'un découpage en sept zones : celle de Jabalya, d'Al Rimal (quartier de Ghaza ville), de Zeitun (autre quartier de Ghaza ville), d'An Nusseirat, de Deir Al Balah, de Khan Yunis et de Rafah.

L'office principal de l'UNRWA pour la région de Gaza se situe à Gaza ville. Ce sont ces mêmes bâtiments qui ont accueilli en 1995 la direction internationale de l'UNRWA, transférée de Genève. En Cisjordanie, l'office centralisateur se situe à Jérusalem Ouest (une cinquantaine de mètres derrière la ligne verte). C'est dire combien les difficultés voire les impossibilités de se déplacer pour les Palestiniens ont pu les éloigner de leurs organismes centraux. Ce sont alors les agences de direction de l'UNRWA (*wokalla*) présentent dans chaque camp qui servent de relais.

Le tableau suivant montre le pourcentage de réfugiés résidents dans les camps parmi les réfugiés recensés par l'UNRWA. Il ne s'agit donc pas de la totalité de la population palestinienne, mais seulement de la population réfugiée installée en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, dépendant de l'UNRWA. Ceci montre qu'en Cisjordanie, l'UNRWA gère une minorité de réfugiés installée dans les camps. Dans la bande de Gaza, les résidents des camps représentent en moyenne la moitié des réfugiés, avec de grande disparité entre les zones d'action. Notamment la zone d'Az Zeitun, quartier sud de la ville de Gaza, où aucun camp n'a été installé.

⁵ Il peut être noté au passage que les gouvernorats de Salfit et de Qalqiliya n'ont pas été mentionnés puisqu'il n'y a pas de camps de réfugiés enregistrés auprès de l'UNRWA dans ces deux gouvernorats.

Zone UNRWA	Nombre de Camp	Pourcentage de population résident dans les camps
Nablus	8	29,9
Al Quds	8	21
Al Khalil	5	21,2
Total Cisjordanie	21	24
Jabalya	1	60,4
Al Rimal	1	50,7
Az Zeitun	0	0
An Nusseirat	2	82,2
Deir Al Balah	2	52,5
Khan Yunis	1	37,6
Rafah	1	58,7
Total Gaza	8	49,9
Total Cisjordanie Gaza	29	37

Tableau 3 – Répartition des réfugiés des camps par zone d'action UNRWA – Gaza-Cisjordanie – 2001.

Nous retrouvons la même différence que celle notée par le recensement du PCBS entre la Cisjordanie et la bande de Gaza. Dans cette dernière, les pourcentages de réfugiés résidents dans les camps sont beaucoup plus élevés ; la zone où se situent les camps isolés du centre (An Nusseirat et Al Bureij) a un taux de 82,2 % de réfugiés recensés dans cette zone qui vivent dans ces camps.

Dans un système d'opposition à l'Autorité Nationale Palestinienne (particulièrement sensible à l'heure actuelle), les camps constituent des territoires indépendants et contestataires de l'Autorité. C'est pourquoi quand l'Autorité Nationale Palestinienne s'est installée dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, des coopérations se sont établies entre l'Autorité et l'UNRWA. A ce moment, également, on entendait parler de la fin du mandat de l'UNRWA par cessation progressive et totale de ses activités à l'ANP. Face au soulèvement de colère des réfugiés, qui s'opposent en général à la liquidation de leur problème en cas d'indépendance nationale palestinienne établie dans les deux entités territoriales, la bande de Gaza et la Cisjordanie, ces négociations n'ont plus pris un caractère officiel, et dans l'officialité, elles ne se font jamais à la demande de l'UNRWA. La logique est simple : tant que l'UNRWA existera, la question des réfugiés se posera et l'avenir apportera une réponse.

3 – Autres références territoriales et administratives.

Le réfugié, pour régler un problème le concernant, peut donc en appeler à l'UNRWA, mais aussi à l'Autorité Nationale Palestinienne (via les ministères des gouvernements locaux et les municipalités).

Il peut également par l'intermédiaire des comités populaires ou des comités de service, structures importantes dans les camps de réfugiés, s'adresser à l'OLP. En effet, les comités entrent dans l'organigramme de l'OLP.

Cette multiplicité des territoires et des administrations est complexifiée encore si on tient compte des autres acteurs en présence, dont les rôles varient en fonction des époques et des traités, mais également des domaines :

- Il y a bien sûr l'armée israélienne et son administration qui délivrent notamment les autorisations de déplacements. Son rôle est également violent quand il s'agit d'opérations militaires ou de destruction dans les camps. Mais cet aspect-là n'est pas particulier aux camps.

- Il y a également les deux anciennes administrations de la Cisjordanie et de la bande de Gaza : respectivement la Jordanie et l’Egypte. Les deux nations ont agi différemment dans ces régions. Et disons que la Jordanie a agi plus profondément. Elles ont distribué des documents de voyage aux Palestiniens résidents dans ces zones (et indifféremment de leur statut de réfugiés) : la Jordanie a distribué des passeports jordaniens de deux types mentionnant la nationalité palestinienne du porteur ; l’Egypte des laisser passer. Elles ont jusqu’à l’arrivée de l’ANP donné leurs programmes scolaires à l’UNRWA, qui dispensait un enseignement jordanien en Cisjordanie et un enseignement égyptien dans la bande de Gaza. La Jordanie a une particularité supplémentaire : elle est propriétaire de la terre sur laquelle sont installés certains camps de réfugiés de Cisjordanie. C’est à dire, qu’à la fin du mandat de l’UNRWA ou des baux locatifs signés pour 99 ans, la Jordanie actuelle aura des droits de propriété foncière sur des terrains qui seront alors peut-être en territoire national et indépendant palestinien.

III – LA PARTICULARITE DE CERTAINS CAMPS.

En reprenant le tableau 1, nous pouvons noter des situations particulières, mais dont les degrés de particularité peuvent être hiérarchisés.

Il faut aussi dire que camp de réfugiés en arabe se dit *mokhayam el lajihin*. Partout, le terme de *mokhayam* utilisé seul s’entend camp de réfugiés. Dans la bande de Gaza, on peut également utilisé le terme de *mu’askar* ou *’askar* (qui veut dire camp), mais là on entend surtout le camp initial, premier, le « centre camp ». En Cisjordanie, le terme de *’askar* seul fait davantage référence aux camps de l’armée israélienne.

1 – Les camps aux doubles noms.

Pour continuer sur la dénomination des camps, certains camps portent un double nom : celui utilisé par l’UNRWA et celui utilisé par les populations des camps. Ceci n’a peut-être pour certains guère d’importance, mais mérite tout de même d’être relevée, notamment si on pense que « *nommer du dedans est la première opération géographique, celle qui marque d’abord une identité, un lien, et leurs corollaires, l’altérité, la limite* »⁶.

Dans certains cas, il ne s’agit que d’une traduction : Ash Shati veut dire Beach (Camp) (le camp de la plage), Askar El Jdid veut dire New Camp (le nouveau camp). Parfois ces noms sont totalement différents : ‘Ein Bet El Ma est nommé par l’UNRWA Camp n°1 et Al ‘Aza est nommée Bet Jibrin.

Parfois, les camps ont pris le nom de la localité près de laquelle ils s’implantaient : c’est le cas du camp de Jenin, de Tulkarm, de Deir Ammar, de Silwad, de Jabalya, de Deir Al Balah, de Khan Yunis et de Rafah. Pour ces camps, on ajoute le complément *mokhayam* (ou RC) pour le différencier de sa localité de rattachement.

Parfois, les camps ont pris le nom de la région dans lequel il s’installait : le camp d’Al Fara’ est installé sur un lieu-dit du même nom.

Parfois, les camps ont pris des noms de villages détruits pendant la nakba en 1948 : c’est par exemple le cas d’Al Bureij, sans que nous puissions noter une proportion importante de réfugiés en provenance de ce village.

⁶ RETAILLE, D. (1997), *Le Monde du géographe*, Paris : Presses de Sciences Po, p. 40.

D'autres camps ont pris des noms détonnant avec la misère de l'époque de leur nomination : Nur Shams veut dire « lumière du soleil ».

Enfin, des pseudonymes de camps ont été donnés : Jenin s'appelle désormais aussi le camp des martyrs.

2 – Les nouveaux camps de l'UNRWA.

L'UNRWA a pris la charge des camps de réfugiés en 1949-1950 alors que commençait son mandat. Les premiers camps qu'elle prend en charge sont ceux qui ont été établis précisément et ont accueilli massivement des réfugiés dès 1948 : Aqabet Jaber, 'Ein As Sultan et An Nu'eima dans la région d'Ariha, ainsi que les camps d'An Nusseirat et de Jabalya dans la bande de Gaza.

Puis durant l'année 1949, elle élargit son terrain d'action aux camps d'Al Fara', d'Al 'Ama'ri, de Deir Ammar, d'Al Jalazun, de Qalandia, d'Ad Deheishe, d'Al Fawwar, d'Ash Shati, d'Al Bureij, d'Al Maghazi, de Deir Al Balah, de Khan Yunis et de Rafah.

Durant l'année 1950, elle prend en charge les camps d'Al Askar, de Balata et d'Ein Bet El Ma autour de la ville de Nablus, de Tulkarm, d'Ayda et d'Al 'Aza autour de Bet Lahm, et d'Al 'Arrub.

Les camps dont l'installation est ultérieure sont en général des camps déplacés suite à un échec de négociation entre l'UNRWA et les propriétaires terriens avec qui devaient être signés les baux locatifs. L'UNRWA cherchait alors des terres libres appartenant au Royaume de Jordanie : Jenin fut installé à sa place actuelle en 1953, Nur Shams en 1952, et Shu'fat en 1965.

En 1949, les camps de l'UNRWA sont tous installés provisoirement dans la bande de Gaza. En Cisjordanie, la fin de l'installation provisoire s'achèvera en 1953.

Par trois fois cependant, l'UNRWA créera de nouveaux camps :

- En 1965-1966 est créé le camp de Shu'fat pour y loger des réfugiés installés dans les villages autour d'Al Quds. Celui-ci, situé à l'intérieur des limites municipales d'Al Quds annexée, n'a pas fait parti du territoire du recensement du PCBS de 1997. Le PCBS s'est en effet contenté de proposer une estimation de population pour Al Quds Ash Sharqiye, c'est à dire d'Al Quds située entre la limite établie par la ligne verte de 1967 et annexée en 1981.
- Le camp d'Askar El Jdid est créé comme une extension du camp initial d'Askar afin d'éviter une situation de surpeuplement exacerbée. C'est parce que le camp d'Askar El Jdid a été construit dans la continuité du bâti du camp d'Askar que nous ne disposons pas de données UNRWA, ni PCBS mais d'une simple estimation de population de 6.000 habitants.
- En 2002, suite aux destructions massives de maisons dans le camp de Rafah par l'armée israélienne, l'UNRWA a participé avec l'Autorité Nationale Palestinienne a une opération de relogement des réfugiés qui avaient retrouvé leurs tentes des années 50 : Sur une terre publique sous juridiction de l'ANP, une décharge exactement, l'UNRWA a réalisé un projet d'unité d'habitats d'un style nouveau, où ont été installés les plus démunis des réfugiés qui avaient perdu une nouvelle fois tous leurs biens mobiliers et immobiliers dans le conflit avec Israël. Mais ce projet de relogement n'est pas un camp de réfugié, la terre appartenant à l'Autorité Nationale Palestinienne. L'UNRWA ne participe qu'en terme d'aide au

relogement, à l'accès à l'éducation et à la santé car les personnes relogées sont des réfugiés.

En 1998-99, l'ANP a fait la demande à l'UNRWA de déplacer une partie de la population du camp de Balata à Nablus vers un autre terrain. Les raisons évoquées étaient celles liées à une situation de surpopulation, mais celle-ci ne faisait pas l'unanimité parmi les acteurs présents à ces négociations. Il a été dit que l'Autorité Nationale Palestinienne désirait surtout transférer des populations vers ce site, lequel était lui-même visé par l'armée coloniale israélienne pour y installer une nouvelle colonie. L'UNRWA avait accepté l'idée dans l'objectif de l'époque de mettre fin à son mandat. Le nouveau camp n'en serait donc pas clairement un (un peu comme à Rafah). Les résidents de Balata, n'étant pas contraints de partir, n'ont pas accepté la transaction. Le projet n'a pas eu lieu.

3 – Les camps non enregistrés.

En « épiluchant » les deux corpus, le nombre de camps de réfugiés diffère :

Le PCBS, dans le gouvernorat de Ram Allah, dénombre 5 camps de réfugiés, alors que l'UNRWA en dénombre 3. Dans le gouvernorat de Rafah, le PCBS dénombre 2 camps, alors que l'UNRWA n'en dénombre qu'un. Ainsi, le PCBS propose une définition du camp, qui serait les localités répertoriées comme tel par l'UNRWA, mais il ne l'applique pas de manière très stricte.

En effet, le PCBS annonce que dans le gouvernorat de Ram Allah, Al Qaddura RC (rattaché à la ville de Ram Allah) et Silwad RC (rattaché au village de Silwad) sont des camps de réfugiés ; dans le gouvernorat de Rafah, il répertorie Tall Es Sultan RC (rattaché à la ville de Rafah) comme camp de réfugiés. Or ces trois camps ne sont absolument pas inscrits sur les registres de l'UNRWA. Certes l'agence y distribue des services minimums, mais conformément à son rôle d'assistance aux populations réfugiées : « *UNRWA also maintains schools, health centres and distributions centres in areas outside camps where Palestine refugees are concentrated, such as Yarmouk near Damascus* »⁷.

Ainsi s'établit la différence entre les camps enregistrés auprès de l'UNRWA (camps officiels) et ceux non enregistrés (camps non officiels). Nous allons nous attarder un peu sur ces camps non enregistrés, car nous n'y reviendrons plus par la suite, et voir quels sont leurs critères essentiels.

3.1 – La concentration de réfugiés.

Ces localités sont très majoritairement habitées par des réfugiés, dans des proportions plus importantes que leurs localités de rattachement.

Localités	Pourcentage de réfugiés
Al Qaddura RC	78,3
Ram Allah	60,3
Silwad RC	100
Silwad	30,1
Tall Es Sultan RC	99,4
Rafah	90

Tableau 4 – Pourcentage de réfugiés parmi les populations des camps de réfugiés non enregistrés et de la localité de rattachement.⁸

⁷ UNRWA, *Where do the refugees live ?*, <http://www.un.org/unrwa/refugees/wheredo.html>

⁸ PCBS (1999), *Census final results – Summary, Ram Allah and Al Bireh governorate*.

3.2 – Le type d’implantation.

Le camp d’Al Qaddura (ou zone 17 de la municipalité de Ram Allah) est certes issu d’un exil collectif forcé, mais l’implantation sur ce site urbain relève d’une décision collective. Les réfugiés se sont installés, là, sur des terres « vides ». En effet, une partie de la population « autochtone » de ce quartier de Ram Allah avait déjà opéré une migration vers les Etats Unis, et les parcelles, du moins certaines d’entre elles, sur lesquelles se sont installés les réfugiés, avaient des propriétaires absents. Dans les années 50, à la suite de l’entrée en vigueur du mandat de l’UNRWA, le camp d’Al Qaddura est entré en « marginalité ». En effet les réfugiés étaient là assez nombreux et regroupés pour former une communauté de réfugiés. Alors qu’ailleurs, cette présence aurait suffi à former un camp de réfugiés géré par l’UNRWA, sur la base d’un bail locatif des terres proposé aux propriétaires non-résidents de ce quartier, les terres du quartier d’Al Qaddura n’ont pu être louées par l’UNRWA. Al Qaddura n’est pas devenu un camp de réfugiés, mais ces résidents réfugiés n’ont cessé de le revendiquer comme tel, établissant un rapport de force, qui s’est depuis cristallisé, avec les propriétaires de terres, qui en leur absence ont délégué la municipalité pour les représenter. Cette situation de marginalité a duré jusqu’à la prise de pouvoir de l’Autorité Nationale Palestinienne. En 1998, Yasser Arafat, en personne, a décrété par une loi que Al Qaddura était bel et bien un camp de réfugiés. Le comité populaire d’Al Qaddura⁹ se base dès lors sur cette décision, ainsi que sur plus de 50 ans de présence et de refuge, pour affirmer qu’Al Qaddura est un camp de réfugiés. En revanche, la municipalité de Ram Allah ne se résout pas à ce statut territorial et l’UNRWA n’y a pas implanté un bureau de direction.

Le camps de Silwad et de Tall Es Sultan sont des réalisations israéliennes plus connues sous le nom de *mashru’* (projet). Ces *mashru’*, dont Silwad RC et Tall Es Sultan RC, ont été réalisés dans les années 70, suite à un décret militaire proposé par M. Sharon. Ce décret militaire voulait réaliser des percées dans les camps afin de permettre aux chars d’entrer dans les camps, de mater la résistance nationale palestinienne et d’enlever un peu aux camps de réfugiés de cet aspect d’enclave impénétrable. Pour cela il fallait détruire les maisons qui se trouvaient sur le tracé des percées, et il fallait reloger les familles y vivant. Le projet de Silwad a servi à reloger des réfugiés déplacés des camps de la bande de Gaza, et le projet de Tall Es Sultan des réfugiés de Rafah essentiellement. Trente ans plus tard et de l’intérieur, les projets de Silwad et de Tall Es Sultan sont dénommés camps. Il s’agit bien là d’une particularité car d’autres projets n’ont pas été nommés camps par les populations déplacées : par exemple, le projet de Sheikh Radwan est vécu comme une simple périphérie de la ville de Gaza.

Ces exemples apportent une autre dimension possible à une définition du camp de réfugiés. Ils apportent une preuve supplémentaire, s’il en fallait encore, que les territoires ne se définissent pas tant par les pouvoirs décideurs, mais davantage par les populations qui en ont l’usage.

⁹ A ce sujet, des entretiens ont été réalisés d’une part avec un membre du comité populaire d’Al Qaddura, et d’autre part avec A. A., responsable, et N. G., ingénieur au Project Planning Building, de la municipalité de Ram Allah.

3.3 – La pluralité des acteurs gestionnaires.

Dans ces camps de réfugiés non enregistrés, la pluralité des acteurs gestionnaires est représentative de la situation marginale dans laquelle ils sont maintenus :

Les services politiques de représentation dans la société sont assurés par un comité populaire.

Les services scolaires toujours, et parfois de santé, sont rendus par l'UNRWA.

Les services courants (eau, électricité, santé, égout, poubelles) sont rendus par la municipalité de la localité principale de rattachement.

Mais aucun n'acteur ne parvient à émerger plus que l'autre, chacun restant dans son domaine de service, et ne démodant pas de ses revendications.

3.4 – Les relations entre camps non officiels et localités de rattachement.

Dans le cas d'Al Qaddura, il est surtout question d'un rapport de force concernant la propriété foncière et la production du bâti. En effet, la municipalité de Ram Allah ne délivre pas aux résidents d'Al Qaddura des permis de construire ou des permis de commerce, si les résidents ne sont pas en possession du titre de propriété. Sur certains îlots précisément et non sur la totalité du camp ou du quartier, toutes les constructions résidentielles et commerciales sont donc illégales. La municipalité de Ram Allah assigne les fraudeurs en justice, mais cela n'empêche pas l'évolution du bâti. Sur ces parcelles coexistent des constructions de toutes sortes, allant du parpaing à la pierre, de la maison individuelle à l'immeuble collectif. Ce rapport de force se fait également ressentir dans d'autres domaines comme le montre le tableau suivant :

Localités	IDT ¹⁰	Logements rattachés au service public en eau (%)	Individus porteurs du baccalauréat (%)	Etablissements à vocation économique (%)
Al Qaddura RC	44,9	100	14,6	14,7
Ram Allah	52,2	98,3	45,9	12,3

Tableau 5 – Comparaison de quelques indicateurs de niveau de développement entre Al Qaddura et Ram Allah.¹¹

Ainsi la population d'Al Qaddura a un niveau scolaire bien inférieur à la population de Ram Allah. En revanche, la présence de commerce au sein du tissu urbain est plus importante dans le camp d'Al Qaddura que dans Ram Allah. A cela deux explications possibles : d'une part l'absence de demandes d'autorisation, d'autre part la position très centrale du camp.

Dans le projet de Silwad, la relation est moins tendue, puisque Silwad est une création officielle et décisionnelle. D'ailleurs, les mêmes indicateurs que ceux utilisés pour Al Qaddura sont inversés.

¹⁰ Indice de développement territorial, calculé à partir des données statistiques suivantes (moyenne entre taux d'unités de logement reliées au service public d'eau, taux de personnes ayant atteint obtenu le baccalauréat, et taux d'unités commerciales et de services dans le tissu urbain bâti). Voir **SEREN, H.** (2003), *Territorialisation et urbanisation en Palestine ou la production d'un espace entre désirs et contraintes*, Thèse de doctorat, UFR de géographie, Université de Provence, p.

¹¹ **PCBS** (1999), *Census final results – Summary, Ram Allah and Al Bireh governorate*.

Localités	IDT ¹²	Logements rattachés au service public en eau (%)	Individus porteurs du baccalauréat (%)	Etablissements à vocation économique (%)
Silwad RC	43,1	100	28,8	5,9
Silwad	34,8	83,8	15,2	5,3

Tableau 6 – Comparaison de quelques indicateurs de niveau de développement entre Silwad RC et Silwad¹³.

C'est dans le projet de Tall Es Sultan que l'IDT est le plus élevé, et mis à part le secteur des activités économiques, les indices de développement sélectionnés y sont toujours légèrement supérieurs à ceux de la ville de Rafah.

Localités	IDT ¹⁴	Logements rattachés au service public en eau (%)	Individus porteurs du baccalauréat (%)	Etablissements à vocation économique (%)
Tall Es Sultan RC	44	99	31,1	1,7
Rafah	42,8	91,8	28,8	7,8

Tableau 7 – Comparaison de quelques indicateurs de niveau de développement entre Tall Es Sultan RC et Rafah.

3.5 – Relation sociale et identitaire.

Le dernier type de relation est celui concernant les relations sociales entre les populations se réclamant d'un camp de réfugiés non enregistré et les populations des localités de référence. Il semblerait qu'elles se positionnent dans un rapport de force et de compétition, sauf concernant peut-être Tall Es Sultan RC. Mais à Al Qaddura RC et Silwad RC, le rapport de force est confirmé. Il se joue dans de nombreux domaines, services urbains et intégration citoyenne et voit s'opposer essentiellement les comités populaires et la municipalité de Ram Allah pour Al Qaddura, et le conseil de village pour Silwad. Il faudrait cependant se pencher plus longuement sur ces camps non officiels ce qui n'a pas été le cas dans notre recherche.

4 – Les camps abandonnés.

Dernier type de camp particulier que nous aborderons dans cette présentation des camps de réfugiés, sont les camps abandonnés. Il n'y en a qu'un en Palestine. Il s'agit du camp d'An Nu'eima dans la vallée du Jourdain. Ce camp installé en 1948 accueillait en 1955, 6.794 réfugiés. C'est pendant, et au lendemain, de la guerre de 1967, que le camp d'An Nu'eima est totalement dépeuplé. Les populations réfugiées sont de nouveau allées trouver refuge plus loin de l'autre côté de la frontière en Jordanie.

En 1994, la terre sur laquelle était le camp d'An Nu'eima a été transférée par l'UNRWA à l'Autorité Nationale Palestinienne.

Les autres camps de la vallée du Jourdain ont également été dépeuplés.

Le camp d'Aqabet Jaber en 1955 accueillait 30.533 habitants. Aujourd'hui, il n'en a plus que 5.390 selon le PCBS et 5.034 selon l'UNRWA. Notons au passage que c'est

¹² Voir note de bas de page 7

¹³ PCBS (1999), *Census final results – Summary, Ram Allah and Al Bireh governorate*

¹⁴ Voir note de bas de page 7

le seul camp où le recensement de l'UNRWA soit moins important que celui du PCBS. Aqabet Jaber est le plus grand camp en superficie de toute la Cisjordanie. Mais il est le moins densément peuplé. Il est aussi étrangement peuplé : 30 % de sa population est réfugiée de la bande de Gaza, arrivée là au lendemain de la signature des accords d'Oslo.

Le camp d'Ein As Sultan avait en 1955, 15.191 habitants. Il n'en a plus que 1.730 selon le PCBS et 1.872 selon l'UNRWA.

Ce dépeuplement est le résultat de trois facteurs incitant les réfugiés à partir :

- La première, les conditions climatiques difficiles. Les chaleurs du long été sont suffocantes ; les moustiques sont énormes. Les nuits ne sont guère plus enviables que les jours. C'est pour ces raisons qu'à l'origine dans ces camps ont été construites des maisons de banco, isolant contre le chaud, plutôt que de parpaing et de tôle. Mais aujourd'hui, les maisons de banco se détériorent et on construit à leur place des maisons de béton et de tôle étouffantes.
- La seconde est la guerre de 1967 évoquée plus haut.
- La troisième est que la Jordanie est juste de l'autre côté du Jourdain, visible à l'œil nu, accessible par une mer étroite, où il n'est point besoin de savoir nager pour la traverser, la Mer Morte, et donc de nombreux réfugiés depuis toujours sont allés s'y installer ou se sont servi de la Jordanie comme passage pour migrer plus loin encore, dans l'espoir d'une vie différente.

Voilà donc en quelques pages, à partir des différences entre deux corpus utilisables, une présentation rapide des camps et de leur environnement immédiat. La complexité est posée, difficile parfois à rendre compréhensible, tant les informations peuvent être divergentes parfois. C'est dans ce cadre territorial que nos recherches ont été menées. Il faut ajouter que la seconde Intifada n'a fait qu'augmenter la complexité en ajoutant des éléments nouveaux dont nous ne mesurons pas toute l'importance ou au contraire que nous la surestimons. Dans ce cadre établi des camps de réfugiés en Palestine, nous avons voulu aborder particulièrement la problématique de l'urbanisation.

CHAPITRE 3: POUR UNE COMPREHENSION OUVERTE DES CAMPS DE REFUGIES.

Les quelques éléments autour de l'emploi des statistiques, des découpages territoriaux, des définitions, des dénominations officielles et officieuses des camps de réfugiés obligent les chercheurs à sortir du cadre établi par les acteurs gestionnaires, au demeurant multiples, qui ont la charge des camps de réfugiés. Il s'agit d'élargir la recherche à la perception et à l'usage des résidents des camps de réfugiés. Seul cela permet de répondre aux attentes des populations et des acteurs en matière d'avenir.

Car il faut bien avoir en tête qu'actuellement tous – résidents, acteurs et chercheurs – se posent la question du devenir des camps de réfugiés sans avoir encore opté pour une ligne de conduite et de pensée commune. Les questions posées depuis plus de 50 ans en Palestine restent ainsi sans réponse. Cette absence de réponse est essentiellement due au fait que personne n'ait vraiment engagé la « destruction » du moins la compréhension du mythe des réfugiés palestiniens en Palestine résidents dans les camps, ni même entrepris de revoir leurs symboles d'existence et d'identité. Les Palestiniens sont en proie à une « pudeur » nationale, tout à fait compréhensible par ailleurs, concernant l'image du réfugié, de la douleur du souvenir qu'il soulève et de la place qui lui est accordée dans la lutte contre la colonisation israélienne, comprise ici sur l'ensemble de la terre de Palestine. Les réfugiés, dans les discours, sont alors ces fedayins soumis à des conditions de vie misérables. Ils le sont par bien des aspects. Mais les réfugiés ne sont pas que cela. Ils ont été aussi capables de recréer en 50 ans, sur la base de leur exil et d'expériences traumatiques, une société nouvelle, entre tradition rurale et accession urbaine. Il s'agit donc, pour les Palestiniens essentiellement, de saisir au cœur de cette construction sociale et de ces productions spatiales populaires, les différentes formes d'engagement entrepris par les réfugiés résidents dans les camps. Et de là, il est possible d'espérer faire jaillir des réponses :

- qui ne portent pas atteinte à la « pudeur » nationale, puisqu'elles émaneront d'un projet social établi dans les camps,
- qui puissent faire avancer le problème éminent et récurrent des réfugiés, sans que le droit au retour soit touché, puisque, au-delà de ce droit, les réfugiés ont produit des territoires de vie,
- qui soient respectueuses des désirs de ces populations concernées et qui s'inscrivent dans les possibles des contraintes multiples que les populations des camps ont rencontré tout au long de cette production sociale et spatiale.

Il s'agit de bien comprendre la production sociale et spatiale dans les camps de réfugiés, et de le faire en s'appuyant sur quelques idées lancées par différents intellectuels, mais aussi par le plus commun des mortels, en les considérant comme des portes ouvertes et des bases possibles.

I – Les réfugiés.

Les quelques idées, qui sont énumérées ici, représentent l'aspect novateur par lequel nous avons voulu mener à bien cette recherche. Elles sont autant de lignes de conduite, d'éthique humaine, que nous avons gardé, même si aux moments les plus difficiles du projet, il a pu nous arriver d'en douter, chambouler dans nos convictions par des nuits sans sommeil.

1 – Les réfugiés sont gardiens de la tradition et propulseurs de lutte.

Hana Jaber rappelle quelques éléments intéressants sur « *le processus de fragmentation sociale et urbaine, sous le signe duquel sont placés ces lieux* »¹⁵. Si « *la spoliation [originale] est un fait politique, les camps de réfugiés en sont l'expression* ». Ainsi on ne peut envisager autrement l'avenir des populations en dehors du droit au retour. En même temps, les camps sont à la fois provisoires et reproductifs¹⁶. Et, selon l'auteur toujours, ce sont dès les premières décennies, au moment de leur fondation (correspondant au programme UNRWA de construction des camps), que les camps se sont « *structurés autour d'une idée à la fois moderniste et résiduelle de l'organisation sociale et urbaine d'une 'collectivité'* ». La période suivante, celle qui verra la libération naître dans ces camps, sera celle de l'intégration par la pratique, réalisée en dehors d'une législation politique et gestionnaire sévère, facilitée par l'image positive populaire que renvoient forcément les *fedayins* et les *shabab* aux sociétés d'accueil.

2 – Les réfugiés sont des avant-gardistes.

Plusieurs intellectuels, mais aussi résidents et acteurs gestionnaires des camps de réfugiés s'accordent sur la position avant-gardiste qu'ont les réfugiés sur l'évolution de leur société propre, sur leur société d'accueil et sur leurs sociétés de départ. Ils restent cependant une plaie ouverte et de cette plaie jaillit des propositions. La première intellectuelle à avoir proposé une telle vision du réfugié, rompant avec une idée uniquement construite sur la condition misérable et quasiment irrévocable ou interchangeable des réfugiés, est Hannah Arendt en 1943 au sujet des réfugiés juifs en Amérique. 50 ans après, on voit bien quel est le poids de ces « réfugiés juifs américains » dans l'évolution des sociétés juive, israélienne et américaine, même si à coup sur, ils sont bien loin de porter les idéaux de Hannah Arendt¹⁷.

3 – Les réfugiés sont des producteurs.

Michel Agier beaucoup plus récemment dit que « *Regroupés dans des camps de réfugiés, des lieux d'attente, les réfugiés composent un étrange « pays » au bord du monde* »¹⁸. Acceptant l'idée que « *les cotés les plus inquiétants du phénomène des réfugiés sont sans doute, au-delà même de l'ampleur, la permanence et l'extension géographique* »¹⁹, nous avons également choisi d'aborder les réfugiés des camps de réfugiés dans cette présentation qu'ils donnaient de leur société, et non pas dans celle que l'Autre veut bien leur accorder. Michel Agier met en évidence 3 étapes déterminantes du parcours de ces populations : « *après la destruction – des lieux, des biens, des vies, c'est la mise en quarantaine dans les camps ou les zones de transit, puis l'action pour le droit à la vie, au cours de laquelle vont s'inventer de nouvelles prises de paroles et de nouvelles formes de socialisation* ».

¹⁵ **JABER, H.** (2002), *Economie et société : qu'est-ce qu'un camp de réfugié ?*, in **MARDAM-BEY, F. ; SANBAR, E.** (2002), *Le droit au retour, le problème des réfugiés palestiniens*, Sindbad Actes Sud, pp 233-262.

¹⁶ **DESTREMAU, B.** (1995), *L'espace du camp et la reproduction du provisoire*, in **BOCCO, R. ; JALILI, M-R.**, *Moyen Orient, migrations, médiations*, pp 83-99.

¹⁷ **AMBIEN, G.**, *Moyens sans fin*,

¹⁸ **AGIER, M.** (2002), *Au bord du monde, les réfugiés*, Flammarion.

¹⁹ **BRINGUIER, P.**

4 – Les réfugiés sont des créateurs.

Pour accéder à cette idée, il faut dépasser quelque peu la définition officielle du camp. Pour les géographes, un camp est un « *espace clos ou, du moins défendu qui tient une grande place dans l'espace géographique, et même de plus en plus ouvertement ou comme élément majeur de l'antimonde* »²⁰. L'antimonde étant une « *partie du monde mal connue et qui tient à le rester, qui se présente à la fois comme le négatif du monde et comme son double indispensable. L'antimonde est tout à la fois un asile et un tombeau des libertés, la négation et la préparation du monde* ». C'est pourquoi les camps de réfugiés sont considérés par nous comme des lieux, des territoires importants, mais qui s'établissent entre l'officialité de leur existence et la marginalité de la survie collective qu'obligent des conditions de vie difficiles, entre le droit au retour et le droit à la vie. La fondation des camps de réfugiés est le résultat imposé du parcours de l'exil, mais la production territoriale dans les camps est le résultat d'une improvisation quotidienne des réfugiés eux-mêmes, et de cela ils sont assurément bien fiers.

II – Les camps.

Sur ces facultés des réfugiés à surmonter dans la mesure du possible le traumatisme de l'exil, les réfugiés ont bâti des camps. Cette construction s'est réalisée au cours de plusieurs temporalités successives. Là encore, le ton est volontairement optimiste, par éthique et par respect, comme un hommage, malgré les réalités difficiles vécues quotidiennement par les populations. Mais en travaillant à leur côté deux ans d'affilé, il faut dire qu'elles nous ont données une sacrée leçon de courage et de vie, un sentiment bien plus fort que celui qui ressortirait de la motivation de survie.

1 – Du camp provisoire au camp établi : l'urbanisation des camps de réfugiés.

Le camp de réfugié est au départ établi dans le provisoire. Très tôt la communauté internationale savait que les camps de réfugiés de Palestine ne seraient pas établis dans le provisoire, s'opposant alors dans un non-dit aux Palestiniens qui revendiquent ce provisoire comme leur vérité temporelle et qui vivent leur vérité spatiale toujours dans ce provisoire illimité. Ce double aspect du provisoire et de l'illimité permet aux réfugiés résidents des camps de revendiquer à la fois le droit au retour et le droit au mieux vivre dans cet espace en attendant la fin du provisoire.

L'urbanisation est donc ici comprise comme un processus établi dans la douleur et l'attente, mais s'arrangeant quotidiennement de ces contraintes imposées. Produire du rêve et du désir dans des lieux de souffrance est une stratégie collective de survie. Ce sont ces stratégies qui seront abordées pour permettre aux acteurs et décideurs de mieux les intégrer, sans que soit oublié ou rejeté le droit au retour. Il peut également être mentionné ici que l'urbanisation est un des exécutoires (mathématiques) possibles aux situations de surpeuplement, dont les camps de réfugiés sont victimes.

2 – Du camp reproductif au camp productif : l'urbanité des camps de réfugiés.

Dans les camps de réfugiés palestiniens apparaît alors une société palestinienne faite de mémoire, d'urgence, de souffrance, mais aussi de modernité, d'engagement

²⁰ BRUNET, R.

politique, et d'adaptation. Cette identité s'est diffusée en Palestine par les mobilités des réfugiés. Mais cette identité n'est pas représentée formellement, le réfugié se trouvant de fait confronté à la difficulté de sa représentation politique et sociale, et à sa mise en exergue en tant que figure particulière.

L'idée de la négation du monde et de sa préparation dans les camps de réfugiés doit être désormais abordée pour répondre à la nécessité de mieux connaître les camps et leurs résidents, autrement que par la lucarne du discours.

C'est dans cet ordre d'idée que l'équipe a travaillé à la fois sur la production des espaces d'usage et des espaces de l'utopie (ou du rêve), partant de l'hypothèse que ces deux productions s'établissent par transfert de l'une sur l'autre. Ce transfert est rendu possible car les réfugiés des camps ne sont pas citoyens, car ils ne sont pas autochtones ou originaires de leurs lieux de naissances. Par un mode de vie apparemment très urbain, ils ont contourné cette absence de citoyenneté pour parvenir à faire partie de la société du territoire d'accueil. Cette intégration est facilitée dans la bande de Gaza et en Cisjordanie du fait d'un environnement social de même nationalité et d'un destin national commun.

L'urbanité pratiquée en marge apparaît non pas comme l'unique solution à l'insertion des populations des camps de réfugiés, mais comme celle choisie par celles-ci pour faire partie du monde. Autour de pratiques sociales et spatiales, les réfugiés accèdent à la ville par l'urbanité, qui n'est pas une identité fixe, mais une création moderne d'accession à la vie. L'urbanité, parce que souple et modelable à merci, intègre et s'enrichit des différences de tout un chacun, et se propose comme un véritable lien social.

3 – Du champ de ruine à l'utopie et inversement.

Cette relation entre la ruine et l'utopie se comprend également dans le processus d'installation et de production des camps de réfugiés.

De l'utopie, il a en fallu forcément dans les années 50 pour transformer l'exil en production spatiale et le provisoire en attente ; quand les baraques ont remplacé les tentes, puis quand les baraques ont commencé à ressembler à des maisons.

De l'utopie encore dans les années 70 pour établir ces lieux d'attente en lieux de vie, même marginaux, au travers des mobilités de travail et de loisirs s'établissant entre le camp et un « ailleurs » moins marginal, au travers de l'implantation d'établissements de commerces et de petites industries à l'intérieur du camp, au travers des premières promotions de bacheliers sortant des écoles de l'UNRWA et se rendant dans les universités.

De l'utopie toujours quand, à la fin des années 80, l'Intifada a éclaté dans le camp de Jabalya, et s'est propagée à l'ensemble des territoires occupés, comme l'avènement de la lutte nationale, même si l'armée occupante semblait pouvoir écraser la lutte, ce qu'elle n'a d'ailleurs jamais réussi à faire entièrement.

De l'utopie de nouveau, quand dans les années 90 les infrastructures routières, celles d'adduction en eau et en électricité ont relié ces lieux de vie au territoire national. Et aussi, toujours dans les années 90, quand les individus ont transformé le bâti et donné libre cours ou presque à toute forme d'architecture pensable.

De l'utopie finalement, quand 55 ans après, l'idée du droit au retour n'a finalement pas vraiment diminué dans l'esprit des gens.

Mais cette utopie se conjugue sur différents tons : L'utopie des années 50 était issue d'une certaine fatalité. L'utopie des années 70 était issue d'une volonté de modernité, celle des années 80 d'une grande colère, celle des années 90 d'une accession à la

normalité, et l'utopie du droit au retour relève de la reconnaissance. L'utopie n'a en général pas de lieu de réalisation. C'est en ceci que les réfugiés résidents dans les camps sont des « créateurs avant-gardistes », puisqu'ils ont maintenu et réalisé leurs utopies collectives et individuelles dans cette production territoriale. Reste le droit au retour, en attente, mais lui aussi possède un lieu qui peut être nommé et localisé, et donc qui existe.

Il reste cependant un élément difficile à intégrer « rapidement » dans nos recherches, mais qui a sur celles-ci une conséquence aussi rapide et incontrôlable que son apparition : Après les passages répétés de l'armée israélienne dans les camps de réfugiés durant cette seconde Intifada, des blocs entiers dans de nombreux camps sont des champs de ruines. Penser le rêve urbain, sur un lieu emprunt de douleur est un exutoire possible à celle-ci. Penser le rêve urbain sur un champ de ruine est une autre affaire dont nous ne pouvons réellement estimer les possibles et les pensables.

CHAPITRE 5: CONSTITUTION D'UNE TYPOLOGIE.

Il est différente manière de monter une typologie des camps de réfugiés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Parce que les deux régions présentent de trop importantes différences, nous allons les traiter séparément.

I – Typologie des camps de réfugiés en Cisjordanie.

Dresser une typologie des camps de réfugiés en Cisjordanie s'axe essentiellement autour de quelques paramètres :

1 – L'effectif démographique.

Le premier paramètre est la taille démographique. En effet, la concentration de population se revendiquant d'un destin commun et d'une histoire commune est un élément de force dans l'inscription d'un paysage spatial et social, surtout quand le spatial et le social participent et résultent d'un conflit. Le nombre fait la force ou, du moins, permet-il une inscription passée, présente et future plus profonde, plus forte et arguante un nombre certains de revendications. Plus clairement, la Palestine aurait rapidement intégré les réfugiés si leur nombre avait été restreint et si la taille des camps avait été moins grande. Il est également possible d'affirmer que plus la taille démographique du camp de réfugiés est importante, plus il est pensable également pour les réfugiés résidents dans les camps de s'affirmer comme une communauté identitaire particulière et comme une composante sociale à part entière. Ainsi, par exemple, sur les trois camps situés autour de la ville de Bet Lahm, celui d'Ad Deheishe, qui est le plus peuplé des trois, centralise nombre d'actions culturelles et politiques entreprises pour les trois camps. Dès lors, Ad Deheishe offre davantage l'image d'un quartier urbain spécifique et dynamique affichant une identité forte du réfugié palestinien et réalisant ainsi une identité marquée dans la ville de Bet Lahm. Le camp d'Al 'Aza se comporte davantage comme un îlot marginalisé de regroupement communautaire établi dans un camp de réfugié dont le site d'occupation est intra urbain. Le camp d'Al Ayda occupe une situation intermédiaire.

Moins de 4000 hab.	De 4 à 8000 hab.	De 8000 à 15000 hab.	Plus de 15000 hab.
Ein As Sultan Deir Ammar Al 'Aza	Ayda Ein Bet El Ma Al 'Ama'ri Aqabet Jaber Al Fara'	Jenin RC Askar Al Jalazun Qalandia Ad Deheishe Al Arrub	Balata Tulkarm RC

Tableau 8 – Population des camps de réfugiés de Cisjordanie –UNRWA 2001.

2 – Le site d'occupation.

Le deuxième paramètre est directement lié au site d'occupation. Ainsi une première différence s'établit entre camps urbains et camps isolés en zone rurale. Il n'y a pas eu au moment d'implantation de ces camps des stratégies d'occupation décidées. Les réfugiés, en exil, se posaient et se regroupaient là où ils le pouvaient, là où ils trouvaient des terres vides. Ce n'est qu'en 1950 quand l'UNRWA prend en charge les réfugiés effectivement sur le terrain que des camps vont être déplacés (le camp de

Jenin était localisé à Al Janzur, celui d'Al Jalazun à Al Ensaniya) ou que des camps vont être décrétés non officiels (le camp d'Al Qaddura est devenu un quartier « intégré » à la municipalité de Ram Allah car l'UNRWA n'a pas loué la terre). Il faut aussi avoir en tête que la situation, notamment urbaine, des camps n'est pas fixe. En effet, nombre de camps en 1948 n'avaient pas la situation qu'ils occupent en ce moment. En 1950, le camp d'Ad Deheishe se situait à 3,5 Kms du centre ville de Bet Lahm, mais entre eux, il n'y avait pas la continuité du bâti qui existe aujourd'hui, la municipalité d'Ad Doha n'existait pas (elle comptait 5.199 hab. en 1997), pas même la zone industrielle située au Sud du camp entre ce dernier et le village d'Al Khader. Et finalement hormis les camps ruraux isolés établis dans cette situation en 1948, la situation des camps de réfugiés a évolué. Ceci est du au fait que les camps de réfugiés situés à moins de 5 Kms d'un centre ville ont constitué la première étape dans le changement du paysage géographique urbain en Palestine. Des différences de situation urbaine s'établissent ainsi, mais elles sont issues d'un processus d'urbanisation horizontale généralement établi en Palestine. Il y a des camps intra urbains, c'est à dire des camps de réfugiés situés à proximité des centres urbains, et dont le tissu urbain (bâti et infrastructures) constitue une continuité centralisée (le camp d'Al 'Aza et celui de Tulkarm). Il y a aussi des camps périphériques plus nombreux que les précédents. Ces camps constituent des périphéries urbaines, voire des limites urbaines, et dépendent d'un seul centre urbain. Cette situation est valable pour les trois camps de Nablus, ainsi que pour les camps de Jenin et de Nur Shams. Mais cette situation est en grande mutation puisque au-delà des limites des camps, l'extension horizontale de la ville est en train de les englober et donc de les positionner autrement dans la ville, de les centraliser davantage. Reste l'étape ultérieure, si on considère ces situations comme étapes d'un processus d'urbanisation généralisée en Palestine, où les camps constituent des territoires liant des localités urbaines entre elles. Ses camps s'insèrent alors dans ce qui est généralement appelée des conurbations. Ils peuvent alors bénéficier d'une plus grande autonomie puisque dans les conurbations, nous notons une multitude de paysages urbains, se déclinant autour de paysages urbains de centres villes anciens, de zones résidentielles de populations aisées, de zones industrielles, de zones résidentielles populaires, de zones maraîchères victimes de mitage rapide, de zones plus récentes de logements en tours, de villages mitoyens. Ces conurbations se réalisent pleinement autour des villes de Bet Lahm et de Ram Allah. Elles ont des potentiels de développement important, elles ont des infrastructures de transport permettant des déplacements aisés pour les populations de tous les quartiers, elles ont également des potentiels d'autonomisation rapide, qui s'établissent soit en accord avec les acteurs gestionnaires (ce serait le cas des camps de réfugiés de la région de Ram Allah), soit en l'absence de décision des acteurs gestionnaires (ce serait davantage le cas des camps de réfugiés de Bet Lahm).

<i>Camps ruraux isolés</i>	<i>Camps Intra urbains</i>	<i>Camps urbains périphériques</i>	<i>Camps conurbains</i>
Deir Ammar Al Fara' Al Fawwar Al Jalazun Al Arrub	Al 'Aza Tulkarm	Ein As Sultan Aqabet Jaber Ein Bet El Ma Nur Shams Askar Jenin Balata	Ayda Ad Deheishe Al Ama'ri Shu'fat Qalandia

Tableau 9 – Site d'occupation des camps de réfugiés de Cisjordanie.

3 – Les zones juridiques.

Le troisième élément pour une typologie des camps de réfugiés, plus récent, mais dont l'actualité n'est déjà plus permise, est l'effet zone résultant de l'application même partielle des accords d'Oslo. Avec le découpage territorial en zone A, B et C, découpage qui n'a d'ailleurs plus cours aujourd'hui, des camps se sont retrouvés éloignés ou rapprochés du centre urbain de rattachement dans une situation régionale auparavant définie, et qui a pu être bouleversée. Plus précisément, le camp d'Aqabet Jaber, situé à moins de 5 Kms d'Ariha avait, avant la signature des accords d'Oslo, une situation rurale prononcée aussi bien par l'aspect paysager que par l'aspect occupation du sol et activité professionnelle ou parallèle de la population résidente dans le camp. La signature des accords d'Oslo et le passage en zone A dès le premier coup d'envoi de l'Autonomie Palestinienne a opéré un rapprochement très net du camp avec la ville d'Ariha. Le camp tient désormais une place de périphérie rurale d'Ariha, du fait de la présence de terre cultivée ou d'activités agricoles dans le camp, et qui joint progressivement les périphéries urbaines mitées de la ville et qui accompagne quelques constructions imposantes telles l'hôpital public et le casino privé en face du camp, de l'autre côté de la route Ariha – Al Quds. La zone A de « Gaza - Jéricho d'abord » n'a donc pas eu l'effet d'ouverture souhaité par la population du camp, mais davantage l'effet fermeture et rapprochement de la ville de rattachement. Pour appuyer cette idée, il suffit de regarder rapidement les données démographiques. Au recensement de 1954-55 de l'UNRWA le camp d'Aqabet Jaber comptait 30.533 personnes, toutes en partance pour d'autres destinations (notamment la Jordanie). Aujourd'hui le camp d'Aqabet Jaber ne compte plus que 5.390 habitants selon l'UNRWA et 5.034 selon le PCBS. C'est d'ailleurs dans la vallée du Jourdain que l'on trouve le seul camp de réfugiés abandonné de Palestine. Il s'agit du camp d'An Nu'eima, qui comptait, en 1954, 6.794 habitants et qui aujourd'hui n'existe plus et dont les terres ont été données après négociations à l'autorité Nationale Palestinienne. L'autre exemple possible est celui du camp de Qalandia qui est d'ailleurs le seul à se trouver en zone C. Le changement de statut territorial a éloigné le camp de Qalandia d'Al Quds sa ville de rattachement en opérant un rapprochement avec la conurbation de Ram Allah – Al Bireh. Ce rapprochement ne se fait d'ailleurs pas sans accroches. Depuis les tensions sociales et identitaires entre le camp de Qalandia et la ville de Ram Allah sont fréquentes et parfois violentes. Il faut savoir que le camp de Qalandia se trouve à mi-chemin entre Ram Allah et Al Quds.

Zone A	Zone B	Zone C	Al Quds Annexée
Al 'Ama'ri Ein As Sultan Aqabet Jaber Ad Deheishe Ayda Al Aza Askar Ein Bet El Ma Balata Nur Shams Tulkarm Jenin	Al Fara' Al Jalazun Deir Ammar Al Fawwar Al Arrub	Qalandia	Shu'fat

Tableau 10 – Distribution des camps de réfugiés de Cisjordanie entre les différentes zones territoriales issues des accords d'Oslo.

4 – Les check points.

Le quatrième élément possible pour une typologie est encore plus actuel que la zone, et plus sensible car il touche directement le quotidien et le ressenti des populations. Il s'agit de l'enclavement par les check points qui après trois années d'Intifada maintenant écoulées semblent être désormais hélas fixés dans le paysage pour encore quelques années. Certains camps situés en zone périphérique urbaine n'ont pas été coupés de leur ville de rattachement. Pour eux, la situation d'enclavement par rapport à la ville à laquelle ils se rattachent a même été allégée. En effet, il faut savoir que les camps à partir de 1967, c'est à dire de la poursuite de la colonisation israélienne par l'occupation armée, et plus encore en 1987, avec le déclenchement de la première Intifada, ont été fermés par une surveillance armée et par des bidons de fer remplis de bétons et empilés les uns sur les autres aux abords des voies d'accès et sur une hauteur dépassant les 5 mètres. Certains camps ont même été dotés d'une porte tourniquet. Le camp d'Ad Deheishe a gardé la sienne pour mémoire. Il faut cependant savoir que les camps de réfugiés, quelle que soit leur situation, souffrent tous de la fermeture des frontières avec Israël. En effet, les camps de réfugiés ont été longtemps des zones de recrutement de travailleurs bon marché, et aujourd'hui le chômage due à la fermeture des frontières a des conséquences terribles. A l'inverse des camps périphériques urbains, les camps ruraux isolés ont été encore plus isolés du fait de la mise en place de plusieurs check points sur les routes les reliant à leurs villes, même éloignées, de rattachement. Ainsi le camp d'Al Arrub, situé sur la route Al Quds – Al Khalil, à mi-distance entre cette dernière et la ville de Bet Lahm a été véritablement coupé de ces deux villes par la mise en place de deux check points. Les populations des camps isolés vivent alors les mêmes difficultés ou empêchements de déplacements que les villages palestiniens. Mais à l'inverse des villages palestiniens, dont les populations vivent essentiellement de l'activité agricole, les populations des camps sont des populations laborieuses se rendant généralement dans les villes palestiniennes ou en Israël pour exercer leur profession.

<i>Sans check point vers ville principale</i>	<i>Un check point vers ville principale</i>	<i>Deux check point vers ville principale.</i>
Al Ama'ri (Ram Allah) Ein As Sultan (Ariha) Aqabet Jaber (Ariha) Ad Deheishe (Bet Lahm) Ayda (Bet Lahm) Al Aza (Bet Lahm) Askar (Nablus) Ein Bet El Ma (Nablus) Balata (Nablus) Nur Shams (Tulkarm) Tulkarm RC (Tulkarm) Jenin RC (Jenin) Al Fara' (Jenin) Al Fara' (Tubas) Qalandia (Ram Allah) Shu'fat (Al Quds)	Al Jalazun (Ram Allah) Al Fara' (Nablus) Deir Ammar (Ram Allah) Al Fawwar (Al Khalil)	Al 'Arrub (Al Khalil) Al 'Arrub (Bet Lahm) Qalandia (Al Quds)

Tableau 11 - L'enclavement des camps de réfugiés de Cisjordanie par les check points – juillet 2003.

5 – Le niveau de développement.

Le cinquième élément important que nous pouvons soumettre à la mise en place de la typologie concerne le niveau de développement. Pour cela, il est possible d'utiliser un indice synthétique de développement calculé au travers de la moyenne que réalise à la fois le taux de maison connecté au service public en eau, le taux de bachelier parmi la population et le taux d'établissements à fonction économique relevé dans le camp de réfugié. Ce taux, bien qu'imparfait, rend cependant compte d'un niveau de développement d'une localité compris dans un ensemble national normalisé puisqu'il s'agit d'un indice statistique relevé invariablement pour toutes les localités de Cisjordanie et de la Bande de Gaza. Hormis le camp d'Ein As Sultan de la ville d'Ariha qui a un indice très faible, y compris si on le replace dans l'ensemble national, les camps se situent en général en bonne position de développement. Ils participent entièrement à la mise en place de zone de développement contigu en Palestine. Par exemple, en zone rurale, les camps isolés ont toujours un indice plus fort que les localités rurales voisines. En revanche, les camps de périphéries urbaines ont des indices qui se maintiennent dans la moyenne, qui sont plus faibles que ceux des localités urbaines de rattachement. Ainsi la situation régionale et le développement ne peuvent pas être traités de manière brute. Il faut en effet toujours relativiser et repositionner le camp dans un ensemble régional mais aussi dans la zone de développement à laquelle il appartient.

<i>IDT entre 25-30</i>	<i>IDT entre 30-35</i>	<i>IDT entre 35-40</i>	<i>IDT entre 40-45</i>
Ein As Sultan		Al Ama'ri Aqabet Jaber Jenin RC Ein Bet El Ma Askar Deir Ammar	Tulkarm RC Nur Shams Al Jalazun Ad Deheishe Balata Qalandia Al Fawwar Al Arrub Al Fara'

Tableau 12 - Niveau de développement des camps de réfugiés de Cisjordanie – Indice de Développement (PCBS)

6 – Les densités de peuplement.

Le sixième élément qui peut être pris en compte par la typologie est celui décrivant les densités de peuplement. Là encore, les situations sont variables. En effet, les camps les plus peuplés ne sont pas forcément les moins développés, les camps les plus grands ne sont pas forcément les plus peuplés. D'ailleurs, le camp le plus grand en surface, celui d'Aqabet Jaber, n'est pas le plus peuplé de Cisjordanie. Le débat sur la relation entre densité de peuplement et surpeuplement n'est d'ailleurs pas réellement établi. Et en effet, les camps les plus densément de Cisjordanie sont aussi les mieux développés. Il serait temps aussi de mettre fin au discours de façade qui relate que les densités de peuplement dans les camps de réfugiés palestiniens (discours surtout entendu dans la bande de Gaza) sont les plus fortes du monde. Ce n'est pas vrai, les camps ont des densités bien inférieures à certains quartiers de vieux centres urbains avant leur réhabilitation à travers le monde. En revanche, les densités de peuplement sont importantes car elles se réalisent sur des habitations excédant rarement le niveau R2. C'est en ceci que les camps sont densément peuplés par rapport aux localités voisines. C'est aussi en matière de voirie et d'espace publique

libre aéré semblerait le mot juste. Le tissu urbain des camps est dense, mais les densités de population ne le sont pas forcément, surtout si on les replace dans un ensemble national. Les camps diffèrent réellement des autres localités par l'aspect collé des unités de logement. En ceci, les densités de populations importantes sont nuisibles aux populations en matière de promiscuité et d'absence d'intimité familiale ou conjugale. Cette situation se retrouve pareillement dans les vieux centres urbains de la méditerranée et d'ailleurs, et dans la totalité des bidonvilles à travers le monde.

7 – La propriété foncière.

Un septième élément peut être pris en compte par la typologie. C'est celui de la propriété foncière du camp de réfugiés ou de son statut territorial. On n'a pas encore envisagé concrètement quelle sera l'importance de la question sur le devenir des camps de réfugiés. Mais d'ors et déjà on peut établir une différence nette entre des camps qui se localisent à l'intérieur de limite municipale, des camps qui ne dépendent d'aucune municipalité, des camps qui possèdent leur propre municipalité. On ne sait pas vraiment non plus les conséquences que pourront avoir les transactions foncières quand la question sera réglée. En effet, l'UNRWA loue la terre sur lesquels les camps sont situés, elles les louent à leur propriétaire. Et là, la situation est très variable. Le camp d'Aqabet Jaber est loué à une famille notable d'Al Quds, le camp de Jenin est loué au gouvernement jordanien. On n'imagine pas bien non plus les conséquences que pourront avoir les différents statuts territoriaux à l'intérieur d'un même camp. Le centre du camp et les extensions décidées par l'UNRWA sont sur des terres qui n'appartiennent pas à leurs résidents. Mais sur les périphéries du camp, les parcelles ont été achetées par les populations à des particuliers. Ces quartiers périphériques des camps, dont les populations sont propriétaires à la fois des murs et des parcelles de terrain ont été rattachés à l'UNRWA pour ce qui est de la distribution des services quotidiens, elles ont été rattachées au camp nominalement par l'attribution d'un numéro de bloc. Elles ne sont pas une autre localité, elles sont l'extension du camp, mais elles répondent à d'autres législations et arborent d'autres architectures, d'autres stratégies d'occupation au sol. C'est dans ces périphéries que nous retrouvons parfois des villas, parfois des maisons plus spacieuses, qui semblent plus solides, plus durables.

8 – Les acteurs gestionnaires.

Le dernier élément concerne les acteurs gestionnaires présents dans le camp. Là encore les situations sont très variables. En général, les camps sont dotés d'un bureau de l'UNRWA et d'un comité populaire. Mais les relations entre les deux organismes sont fort diversifiées. En effet, parfois le comité semble plus actif que le bureau de l'UNRWA, parfois le bureau de l'UNRWA gère toute seule le camp, parfois les rapports entre le comité et l'UNRWA sont bons, parfois elles sont tendues. Parfois encore on rencontre d'autres institutions qui entrent dans la gestion des camps. Ce peut-être exceptionnel, des aides d'urgence, par exemple, ou progressif et permanent, par exemple concernant le rôle de certaines municipalités dans certains secteurs notamment celui des infrastructures.

Voici donc les différents éléments permettant de dresser une typologie des camps de réfugiés en Cisjordanie. Il est possible de croiser ces données entre elles, mais aucun

croisement ne semble vraiment pertinent pour faire émerger une typologie stricte et fixe des camps de réfugiés en Cisjordanie.

II – Typologie des camps de réfugiés dans la bande de Gaza.

Dans la bande de Gaza, nous ne pouvons utiliser les mêmes critères qu'en Cisjordanie. En effet, la situation des camps est beaucoup plus homogène.

Les effectifs démographiques sont dans tous les camps importants sauf dans le petit camp de Deir Al Balah. Notons cependant que le camp de Jabalya a une population plus importante que la ville de Jabalya (respectivement 74.697 habitants et 66.242 habitants), et que celui de Rafah est à quelques milliers près est équivalent de la ville de Rafah (respectivement 50.097 habitants et 59.301 habitants).

Tous les camps sont situés en zone A, la bande de Gaza n'ayant pas fait l'objet du même découpage que la Cisjordanie.

Si l'on considère la ville de Gaza comme étant la ville de référence pour toute la bande, nous pouvons dire que tous les camps du centre et du Sud de la bande de Gaza sont séparés d'elle par un, deux ou trois check points. Mais à l'intérieur de chaque « région » de la bande, les camps ne subissent pas de coupure avec leur ville de rattachement dans le gouvernorat.

De même, le niveau de développement (IDT) est à peu près semblable entre les camps (compris entre 40 et 45) et avec les autres localités urbaines. Dans la bande de Gaza, ce sont surtout les localités rurales qui souffrent de sous développement.

Les densités de populations sont partout plus fortes qu'en Cisjordanie pouvant aller jusqu'au environ de 70.000 habitants par Km² dans les limites établies des camps.

Il n'y a finalement que les sites d'occupation qui permettent de classer les camps :

- Il y a les camps périurbains, tels ceux de Deir Al Balah et de Rafah.
- Il y a les camps installés en zone de conurbation tels ceux de Jabalya et Ash Shati pour la conurbation qui se réalise autour de Gaza, et le camp de Khan Yunis pour celle plus petite qui se réalise autour de la ville de Khan Yunis.
- Il y a enfin les camps isolés du centre de la bande de Gaza, ceux d'An Nusseirat, d'Al Bureij et d'Al Maghazi, en sachant qu'Al Bureij et Al Maghazi sont dans l'orbite d'An Nusseirat qui est à la fois le plus gros des trois et le plus « dynamique ».

**DEUXIEME PARTIE : L'URBANISATION DES CAMPS
DE REFUGIES, VUE AU TRAVERS DE L'ENQUETE.**

CHAPITRE 1 : A L'ORIGINE DES CAMPS DE REFUGIES : LES FONDEMENTS ET LES PROLONGEMENTS DE L'EXIL.

Le fondement des camps de réfugiés est l'**exil** (*al-manfa*), en tant que déplacement traumatique. Son aboutissement social et géographique est le camp de réfugiés. Le camp est donc le lieu de la fin de l'exil et le lieu du début de l'attente. Le fondement du camp est basé sur cette dichotomie. Et tous les problèmes, toutes les difficultés du début de l'attente, et de sa poursuite, sont perçus comme découlant directement de la fin de l'exil.

I – Les fondements.

Le camp de réfugiés est une production socio spatiale établie dans l'attente d'un règlement du conflit qui a imposé la fuite aux populations, devenues réfugiées par effet de masse et de réunion autour d'un même lieu : le camp. En Palestine, l'exil a eu lieu par deux fois : Une première fois en 1948, puis une seconde en 1967. En 1948, 200.000 réfugiés environ arrivent dans la bande de Gaza pour une population totale estimée en à 240.300, et, 200.000 autres réfugiés s'arrêtent en Cisjordanie pour une population totale estimée à 764.900. En 1967, ce sont de nouveau 439.000 Palestiniens qui fuient les combats et l'occupation (dont la moitié environ sont réfugiés du premier exil). Ce deuxième exil vise plutôt à chasser les Palestiniens hors du territoire palestinien, et donc, il constitue davantage un acte de dépeuplement des camps établis dans la bande de Gaza et en Cisjordanie en 1948.

1 – Exil et mémoire.

Beaucoup a déjà été écrit sur ce drame vécu par les Palestiniens. L'intérêt ici est de savoir **le rôle social et spatial tenu par la mémoire** – indivisible de l'exil – dans les processus d'urbanisation des camps de réfugiés. Deux pistes existent :

La première est désormais connue. Dans les camps, **la mémoire « territoriale »** s'est transmise de génération en génération. Notre enquête permet de produire la carte des origines par localités d'avant 1948 en intégrant les croissances différentielles des populations.

La seconde est le fait que durant les premières années d'installation des réfugiés dans les camps, il y eut de véritables **regroupements communautaires** entre les camps et à l'intérieur de chaque camp. Les populations réfugiées ont échangé les parcelles, accordées par l'UNRWA, afin de recréer ici une communauté villageoise, là celle d'un quartier de Yaffa, ailleurs un groupement de tribus bédouines. Ces regroupements communautaires ont maintenu les relations de solidarité d'avant la catastrophe (*al-nakba*).

Cependant, elles ont empêché un temps **la mixité sociale**. Ces regroupements se sont réalisés à l'échelle du bloc. **Le bloc** (carré ou îlot d'habitation d'un camp composé de plusieurs parcelles) correspond à un quartier fermé dans le camp. Le temps passant, les relations de mixité vont se mettre en place entre les blocs.

2 – Exil et assistance.

L'assistance, l'aide aux réfugiés est un devoir pour la communauté internationale. C'est dans ce but que l'UNRWA a été créée. Mais avec le temps, les réfugiés se sont

organisés à l'intérieur des camps en créant des comités populaires, des associations et plus récemment, donc plus rarement des ONG, qui travaillent en relation étroite avec tous les organismes possibles gravitant autour des camps et dans les camps : l'UNRWA bien sur, l'OLP aussi en son temps, les municipalités des localités voisines, l'Autorité Nationale Palestinienne, parfois, et avec le déclenchement de la seconde Intifada, des associations internationales ou des individus rattachés à la cause palestinienne. L'UNRWA reste cependant la structure la plus importante, sans aucune contestation, et les autres jouent parfois le rôle de contre-pouvoir, de pouvoir contestataire, et de pouvoir coopératif.

2.1 – L'UNRWA.

En 1949, la United Nations for Relief and Work Agency (**UNRWA**) est créée. Elle exercera son rôle d'assistance auprès des réfugiés à partir de 1950. **L'UNRWA a été créée spécialement pour les réfugiés palestiniens, qui, par désaccord de la communauté internationale sur les définitions juridiques des notions de réfugié, de frontière et d'Etat, n'ont jamais pu entrer dans le champ des compétences du Haut Commissariat aux Réfugiés.** La création de l'UNRWA correspond donc à la fois à une mise en marge des réfugiés palestiniens et à un devoir de la communauté internationale d'aider les populations que l'on n'a pu empêcher d'être déplacées.

L'UNRWA participe au maintien d'un niveau de vie minimum, distribue des aides d'urgence aux plus démunis d'entre les réfugiés, établit les camps en lieu de vie supportable, et accorde aux réfugiés les droits vitaux que sont l'accès à l'éducation et à la santé. Aujourd'hui, elle participe également à la mise en place de projets de développement micro-économique. Pour cause de non-paiement de ses pays membres, elle ne parvient plus à gérer toutes ses tâches d'assistance. Ainsi, rapidement, d'autres organisations internes aux camps apparaissent, et notamment **les comités populaires.**

La part de l'aide accordée par l'UNRWA dans le niveau de vie des familles est faible : pour 64,2 % des familles interrogées, celle-ci participe à moins de 10 % du niveau de vie mensuel familial. Ce taux est évidemment inférieur pour la bande de Gaza, plus pauvre que la Cisjordanie. A l'opposé, les familles bénéficiant d'une aide supérieure à 51 % ne se retrouvent qu'en petit nombre et dans des poches de pauvreté localisées (Al Jalazun et Jenin RC en Cisjordanie ; Khan Yunis, An Nusseirat et Al Bureij dans la bande de Gaza).

Région	Camp de réfugiés	0 à 10 %	11 à 20 %	21 à 50 %	51 à 70 %	Plus de 70 %	Ne sait pas	Total
Cisjordanie	Al 'Ama'ri	73,1	17,9	9	0	0	0	100
Cisjordanie	Al Jalazun	79,7	9,5	9,5	1,3	0	0	100
Cisjordanie	Jenin RC	71,9	14,6	9,4	1	3,1	0	100
Cisjordanie	Deir Ammar	77,5	22,5	0	0	0	0	100
Cisjordanie	Ad Deheishe	85,2	9,9	4,9	0	0	0	100
	Total Cisjordanie	77,9	15	6,6	0,5	0	0	100
Gaza	Jabalya	44,4	22,2	25,1	0	0	8,3	100
Gaza	Khan Yunis	63,9	33,3	0	2,8	0	0	100
Gaza	Deir Al Balah	21,1	42,1	36,8	0	0	0	100
Gaza	An Nusseirat	61	19	14,3	1,9	0	3,8	100
Gaza	Al Bureij	64,5	21,5	13,1	0	0,9	0	100
Gaza	Al Maghazi	48,6	37,8	13,6	0	0	0	100
	Total Gaza	50,6	29,3	17,1	0,8	0,1	2,1	100
Cisjordanie Gaza	TOTAL	64,2	22,2	11,8	0,6	0,1	1,1	100

Tableau 13 – Part de l'aide accordée par l'UNRWA dans le « budget » mensuel familial dans les camps de réfugiés – Résultats d'enquête.

2.2 – Autres organismes de référence.

Les réfugiés face à cette baisse de l'aide de l'UNRWA, font appel à d'autres organismes, afin de régler leurs problèmes, et de les aider dans leurs difficultés. Parfois aussi, par perte de confiance dans les organismes, quel qu'ils soient, des individus s'isolent, se débrouillent seuls, et n'attendent plus rien de personne. Ces individus s'éloignent alors de la communauté.

Camp de réfugiés	UNRWA	Mairie	Comité pop.	Tanzim	ANP	Famille	Personne	Asso. locale	Autre	Total
Al 'Ama'ri	34,3	11,9	19,4	14,9	0	19,5	0	0	0	100
Al Jalazun	3,9	0	9,1	14,3	1,3	27,3	1,3	0	42,8	100
Jenin RC	24	0	18,7	25	0	28,1	0	0	4,2	100
Deir Ammar	2,5	0	15	5	5	52,5	0	0	20	100
Ad Deheishe	19,4	0	14,5	4,8	1,6	35,5	0	0	24,2	100
Total Cisjordanie	16,8	2,4	15,3	12,8	1,6	32,6	0,3	0	18,2	100
Jabalya	24,1	29,1	8,9	0	20,2	0	0	12,6	5,1	100
Khan Yunis	35,6	17,8	15,6	0	0	0	13,3	0	17,7	100
Deir Al Balah	21,7	30,4	4,4	0	0	0	4,4	39,1	0	100
Nusseirat	19,3	34,9	11	0	0	0,9	7,3	17,4	9,2	100
Bureij	10,6	20,5	27,9	0	0	0	14,8	16,4	9,8	100
Maghazi	0	47,4	2,6	0	15,8	7,9	10,6	0	15,7	100
Total Gaza	18,6	30,0	11,7	0	6	1,5	8,4	14,3	9,6	100
TOTAL	17,7	16,2	13,5	6,4	3,8	17,1	4,4	7,1	13,8	100

Tableau 14 – Les acteurs sollicités par les résidents des camps – Résultats d'enquête.

La pluralité des acteurs gestionnaires des camps sollicités par les populations résidentes est importante. Ces acteurs peuvent être classés entre gestionnaires officiels et classiques, et ceux, plus hétéroclites, qui le sont moins.

- Les traditionnels sont l'UNRWA, les municipalités, les comités populaires. L'UNRWA est sollicitée à 17,7 %, des résidents, et les comités populaires à 13,5 % en moyenne. Le rôle des municipalités est différent entre la Cisjordanie et la bande de Gaza. En Cisjordanie, ce rôle est nul, sauf pour le camp d'Al 'Ama'ri où 11,9 % s'y réfère. Dans les camps de la bande de Gaza, la municipalité est une référence administrative très sollicitée (30 % en moyenne).
- Les autres sont d'une part des regroupements collectifs moins visibles tels que les tanzim (organisations ou milices), très présents en Cisjordanie et les associations locales (et islamistes), plutôt présentes dans la bande de Gaza, et d'autre part la famille, quelle soit regroupée en hamoula avec à sa tête un mukhtar ou pas et l'individu. La catégorie de la famille est très importante en Cisjordanie, alors que dans la bande de Gaza, l'individu (répertorié dans « autres ») prime.
- Dans la catégorie « autre », ont été réunis des réponses diverses : celles qui nomment plusieurs acteurs sollicités, des noms de regroupement, et aussi « Dieu ».
- Enfin, quelques individus ne sollicitent personne, notamment à Gaza, où 8,4 % des individus en moyenne ont proposé cette réponse.

2.3 – Les identités des réfugiés entre assistance et indépendance.

En Palestine, les réfugiés ont longtemps eu la réputation d'être des **assistés**, et ont été méprisés par les classes sociales ne bénéficiant pas de l'aide donnée aux réfugiés. L'enquête réalisée affirme que l'identité d'assisté est finalement peu utilisée par les réfugiés pour se qualifier. Elle n'est utilisée que dans deux cas :

- Celui de familles dont l'aide accordée par l'UNRWA assure au moins le 1/3 du niveau de vie mensuel familial. L'emploi de ce qualificatif se trouve surtout dans les camps de la bande de Gaza (et particulièrement dans celui de Jabalya).
- Celui de familles recevant peu d'aide, mais ayant intégré ce qualificatif. En Cisjordanie, ce terme d'assisté ne s'emploie que dans les camps de réfugiés situés en zone urbaine (Al 'Ama'ri, Jenin RC et Ad Deheishe).

Quoiqu'il en soit les qualificatifs positifs sont largement plus utilisés.

Région	Camp de réfugiés	Pauvre	Assisté	Indépendant	Satisfait	Bon	Riche	Autre	Total
Cisjordanie	Al 'Ama'ri	20,9	3	1,5	40,3	20,9	13,4	0	100

Cisjordanie	Al Jalazun	20,8	0	31,2	39	6,5	0	2,5	100
Cisjordanie	Jenin RC	35,7	6,1	12,2	18,4	18,4	0	9,2	100
Cisjordanie	Deir Ammar	7,5	2,5	27,5	30	10	0	22,5	100
Cisjordanie	Ad Deheishe	25,8	0	14,5	24,2	35,5	0	0	100
	Total Cisjordanie	22,1	2,3	17,4	30,4	18,3	2,7	6,8	100
Gaza	Jabalya	6,7	30,7	26,7	21,3	14,6	0	0	100
Gaza	Khan Yunis	10,8	24,3	56,8	0	8,1	0	0	100
Gaza	Deir Al Balah	10,5	10,5	15,8	52,6	10,6	0	0	100
Gaza	An Nusseirat	11,9	4,2	16,1	28,8	38,1	0,9	0	100
Gaza	Al Bureij	13,1	22,1	27	13,9	23	0,9	0	100
Gaza	Al Maghazi	2,7	24,3	32,4	24,3	16,3	0	0	100
	Total Gaza	9,3	19,3	29,1	23,5	18,4	0,4	0	100
Cisjordanie Gaza	TOTAL	15,7	10,8	23,2	26,9	18,3	1,6	3,5	100

Tableau 15 – Les identités socio-économiques utilisées par les populations des camps de réfugiés pour se qualifier – Résultats d’enquête.

3 – Exil et installation.

En 1948, les réfugiés « échouent » sur des sites au hasard **des parcours, de la place disponible et de l’accueil réservé par les populations autochtones**. 3 stratégies d’implantation émergent :

- **En milieu rural**, les réfugiés s’installent dans des champs, et construisent des cabanes autour d’arbres : Comme à Al Jalazun et Deir Ammar.
- **En milieu urbain**, les réfugiés s’installent en périphérie des villes importantes. Des tentes leur sont distribuées. A Ram Allah, une partie de la population du quartier d’Al Qaddura avait déjà migré vers les Etats-Unis ; des réfugiés occupent alors les maisons inoccupées ou des parcelles non construites.
- L’exil palestinien correspond à **la fin de la colonisation britannique**, les réfugiés s’installent autour d’infrastructures militaires britanniques abandonnées : comme à An Nusseirat (prison militaire) et Al Bureij (camp militaire).

Nous avons vu dans la première partie que l’UNRWA avait pris en charge les camps de manière progressive et étalée à la fois dans le temps et dans l’espace. Un des paramètres les plus important dans l’établissement des camps est le problème des terrains où les réfugiés se sont installés et regroupés en camp.

A sa création, l’UNRWA doit donc régler rapidement ce problème foncier que pose l’établissement des camps. Quelques camps, vus plus haut, ont posé problème et ont retardé alors leur installation officielle sur un site disponible pour accueillir les réfugiés. L’UNRWA loue les terres pour 99 ans, par **baux à fonction résidentielle exclusivement**, soit à des propriétaires privés, soit au Royaume de Jordanie. Nous avons peu de connaissance sur les stratégies locatives de l’UNRWA. Mais entre négociation avec les propriétaires terriens et recherche de terres disponibles, **certaines camps ont été déplacés** : celui de Jenin l’a été depuis Al Janzur, village de montagne situé à 7 Kms de Jenin, au quartier de la gare ottomane de Jenin ville, passant ainsi d’un échec de négociation avec les propriétaires d’Al Janzur à une location de terre accordée par la Jordanie. Notons également l’échec de négociation par l’UNRWA

auprès des propriétaires ramallahis du quartier d'Al Qaddura. Les réfugiés ont refusé de partir. Aujourd'hui, Al Qaddura est un camp de réfugiés établi en plein centre ville, non officiel, c'est à dire non inscrit auprès de l'UNRWA.

II – Les prolongements.

Les camps ont plus de 50 années d'existence. Plusieurs centaines de milliers de vies humaines ont tenté de construire un présent supportable. En fonction de leurs situations, de leurs tailles démographiques, de leurs histoires particulières, et des acteurs en présence, les camps de réfugiés ont diversement évolué. **Tous tendent dans la forme à la création urbaine.** La forme urbaine observée se définit de l'extérieur, or les territoires se nomment d'abord de l'intérieur par les populations qui les produisent et qui les pratiquent.

1 – Le dilemme identitaire.

Les identités de référence des réfugiés sont multiples et font référence à leur histoire.

Temporalité	Identités de référence		
Pré-nakba	Bedouin (Beddu)	Paysan (Fellahin)	Citadin (Maddani)
Nakba 1948	Réfugiés –Victimes		
Camps 50'-70'	Assisté, Paria – développement social par accès à éducation et santé.	Assisté, Paria – Régression sociale	
Camps 70'-90'	Résistant ou Intégré par migration ou profession.		
Camps depuis 90'	Réfugiés – Opposants par affirmation du droit au retour		
Futur	Réfugiés, Citadin, Campagnard ou Citoyen ?		

Tableau 16 – Identités de référence des réfugiés résidents dans les camps.

Ces identités de référence qui se construisent à une époque particulière et se projettent dans le temps sont tantôt utilisées, tantôt subies par les réfugiés. Ce tableau des identités permet de mieux comprendre le discours du réfugié, mais également sa position dans la société palestinienne. Le réfugié porte en lui l'idée de Palestine. Il arrive aussi qu'on la lui fasse porter contre sa volonté réelle.

1.1 – Réfugiés et citoyens.

Avec la perspective d'un règlement du conflit israélo-palestinien, **les réfugiés depuis les années 90 affirment plus fort la particularité de leur statut de réfugiés (Lajhiyin), et l'opposent à celui de citoyens (Muwatinin)** qui sont les Palestiniens non déplacés. L'identité de réfugié se transmet de parents à enfants ; s'acquiert, pour les femmes, par mariage à un réfugié ; mais se perd également pour celles-ci par mariage à un citoyen et dès lors ne se transmet plus à la descendance. Cette identité se prouve par une carte de réfugiés attribuée par l'UNRWA auprès du camp habité par l'ascendance : ainsi si l'ascendance réfugiée a été enregistrée à Al Bureij, mais que la descendance réside désormais dans la ville de Ghaza, dans le camp d'Aqabet Jaber ou dans celui de Wihdat en Jordanie, elle reste réfugiée du camp d'Al Bureij.

Face à la forme urbaine émergente des camps de réfugiés, quelles sont actuellement les identités de référence utilisées par les résidents des camps ?

Région	Camp de réfugiés	Réfugié	Citoyen	Autre	Total
Cisjordanie	Al 'Ama'ri	84,8	15,2	0	100
Cisjordanie	Al Jalazun	97,4	1,3	1,3	100
Cisjordanie	Jenin RC	88,8	8,1	3,1	100
Cisjordanie	Deir Ammar	87,5	12,5	0	100
Cisjordanie	Ad Deheishe	95,2	3,2	1,6	100
	Total Cisjordanie	90,7	8,1	1,2	100
Gaza	Jabalya	98,5	1,5	0	100
Gaza	Khan Yunis	100	0	0	100
Gaza	Deir Al Balah	100	0	0	100
Gaza	An Nusseirat	97,1	2,9	0	100
Gaza	Al Bureij	100	0	0	100
Gaza	Al Maghazi	100	0	0	100
	Total Gaza	99,3	0,7	0	100
Cisjordanie Gaza	TOTAL	95	4,4	0,6	100

Tableau 17 – Résidents des camps : réfugiés ou citoyens ? – Résultats d'enquête.

L'identité de réfugié est très majoritairement utilisée. Cependant dans les camps de Cisjordanie, l'identité de citoyen est plus utilisée que dans ceux de la bande de Gaza, où seuls quelques résidents de Jabalya et d'An Nusseirat se qualifient de citoyens. Ces « citoyens » se partagent entre des femmes nées citoyennes mariées à un réfugié et des individus désirant accéder au statut de citoyens (propriété terrienne, droit de vote, intégration, normalisation).

1.2 – Citadins ou non citadins.

Dans ce contexte d'urbanisation, à défaut de se sentir citoyens, les résidents des camps se sentent-ils citadins ?

Région	Camp de réfugiés	Citadin	Non-citadin	Autre	Total
Cisjordanie	Al 'Ama'ri	13,6	86,4	0	100
Cisjordanie	Al Jalazun	9,1	89,6	1,3	100
Cisjordanie	Jenin RC	24,5	66,3	9,2	100
Cisjordanie	Deir Ammar	0	97,5	2,5	100
Cisjordanie	Ad Deheishe	11,3	88,7	0	100
	Total Cisjordanie	11,7	85,7	2,6	100
Gaza	Jabalya	15,9	84,1	0	100
Gaza	Khan Yunis	0	100	0	100
Gaza	Deir Al Balah	33,3	66,7	0	100
Gaza	An Nusseirat	25,5	73,6	0,9	100
Gaza	Al Bureij	17,8	82,2	0	100
Gaza	Al Maghazi	0	100	0	100
	Total Gaza	15,4	84,4	0,2	100
Cisjordanie Gaza	TOTAL	13,6	85,1	1,4	100

Tableau 18 – Réfugiés : mode de vie urbain ou pas ? – Résultats d'enquête.

L'identité de citadin est plus utilisée que celle de citoyen. Mais son emploi reste marginal, sauf dans quelques camps situés aux portes de grandes villes : Al Ama'ri (Ram Allah/Al Bireh), Jenin RC (Jenin) et Ad Deheishe (Bet Lahm) pour la Cisjordanie ; Jabalya (Ghaza) et Deir Al Balah RC (Deir Al Balah) dans la bande de Gaza. An Nusseirat et Al Bureij sont deux camps isolés où se trouvent une proportion importante d'individus se qualifiant de citadins : ces camps sont de taille démographique importante et s'érigent de fait en camps urbains.

Quand les réfugiés n'utilisent pas l'identité de citoyens, ils se réfèrent alors à leurs identités de l'époque dite pré nakba. A cette époque, les citoyens étaient une identité minoritaire dans une société palestinienne essentiellement composée de paysans et de bédouins ou de « semi bédouins ».

1.3 – La ville refuge.

En admettant que le mode de vie des réfugiés dans les camps s'approche de la citoyenneté, même inconsciemment, ces derniers aimeraient-ils voir leurs camps s'ériger en ville ?

Région	Camp de réfugiés	Ville	Non-ville	Autre	Total
Cisjordanie	Al 'Ama'ri	65,7	34,3	0	100
Cisjordanie	Al Jalazun	46,8	38,9	14,3	100
Cisjordanie	Jenin RC	76,6	16,3	7,1	100
Cisjordanie	Deir Ammar	72,5	25	2,5	100
Cisjordanie	Ad Deheishe	61,3	35,5	3,2	100
	Total Cisjordanie	64,6	30,0	5,4	100
Gaza	Jabalya	80,6	19,4	0	100
Gaza	Khan Yunis	60	40	0	100
Gaza	Deir Al Balah	100	0	0	100
Gaza	An Nusseirat	87,5	12,5	0	100
Gaza	Al Bureij	41,3	58,7	0	100
Gaza	Al Maghazi	62,2	37,8	0	100
	Total Gaza	71,9	28,1	0	100
Cisjordanie Gaza	TOTAL	68,3	29	2,7	100

Tableau 19 – Le camp : droit à la ville ou pas ? – Résultats d'enquête.

L'idée d'ériger le camp en ville est majoritairement acceptée dans les camps (hormis dans deux plus engagés, car plus meurtris : Al Jalazun et Al Bureij ; Jenin et Jabalya, tout aussi engagés et meurtris, ayant accepté le débat). Mais il s'agit-là d'une idée de la ville, facteur de développement, qui ne remet en cause ni le statut de réfugiés, ni le droit au retour. Il s'agit-là d'un droit à **la ville refuge**, de l'intégration de l'identité de réfugiés, partie prenante de la nation palestinienne. Par l'accès à la ville refuge, il semble que les Palestiniens réaliseraient collectivement le désir national incluant le droit au retour, et non son application systématique. Dans les camps, naît alors une définition de la ville moins traditionnelle que celle actuellement utilisée en Palestine. Et il est vrai qu'en réalisant le réseau urbain palestinien à partir, non pas de l'appellation traditionnelle ou de l'effectif démographique, mais des diverses fonctions urbaines, les camps de réfugiés s'insèrent « normalement » dans ce réseau.

2 – Attente du droit au retour et lutte de résistance.

On assimile souvent **le réfugié** et **le résistant**, pour plusieurs raisons :

- La non résolution de la question des réfugiés reste le cœur du conflit.
- La première Intifada a éclaté dans le camp de Jabalya.
- Avant elle, les camps ont été des repères « inaccessibles » de la résistance armée ou politique.

Mais là, s'arrête l'assimilation identitaire. Les résidents des camps ne sont pas plus résistants que les citoyens. Leur statut et leur lieu de vie dérangent davantage. Après avoir localisé les lieux de résidence des victimes de la seconde Intifada (martyrs,

shuhada), 25 % d'entre elles résidaient dans les camps. Cela correspond exactement à la proportion de résidents dans les camps pour les deux ensembles régionaux.

CHAPITRE 2: L'EVOLUTION DES CAMPS DE REFUGIES : LA CREATION URBAINE.

Plus d'un demi-siècle après la *nakba*, les camps de réfugiés, bien que bâtis sur le traumatisme collectif et dans l'absolu provisoire, ont pris des formes si urbaines que l'ignorant aurait bien du mal à distinguer le camp, de la ville, du bourg. Les formes urbaines des camps sont le résultat de deux processus d'urbanisation cumulés : L'évolution du bâti et l'évolution des infrastructures.

I – L'évolution du bâti.

Les camps cisjordanien et gazaouis ont connu la même évolution temporelle :

- 1948 à 1960 fut la **période de distribution des parcelles** de 80 m² environ par l'UNRWA aux chefs de familles et de construction des baraques de parpaings.
- 1960 à la fin des années 1980 fut la **période de la diversité architecturale** où chacun apporte des modifications très personnelles à leur logement : ajout d'une pièce extérieure construite sur l'espace public des rues ; salle d'eau particulière ; mise en terrasse des toits ; ouverture par fenêtres et portes supplémentaires.
- 1990 entama la **période des grandes mutations** et, pour la bande de Gaza de **l'homogénéisation** : Les maisons de parpaings tombent les unes derrière les autres pour des maisons en ciment ou béton conçues pour être surélevées à souhait.

1 – La croissance démographique pour moteur d'évolution.

L'évolution du bâti dans les camps de réfugiés répond à la donne démographique. A ce sujet, de nombreuses études sont disponibles.

Dans le rapport de force engagé avec l'Etat d'Israël, la guerre démographique fait partie des stratégies utilisées par les deux parties. Israël fait appel à l'immigration, les Palestiniens à une fécondité forte et volontairement maintenue. Dans ce maintien d'une forte fécondité, d'autres facteurs entrent en compte : le jeune âge au mariage tant chez les femmes que chez les hommes ; la faible utilisation des modes de contraception ; le phénomène de mariage arrangé ; la polygamie utilisée comme une menace sur les épouses ; la compétition engagée entre les couples vivant sous le même toit et autres « réserves » conservatrices.

Les camps de réfugiés ont toujours connu une forte croissance démographique. Celle-ci fut dans les années 70 et 80 contenue par un phénomène de migration, notamment vers les pays du Golfe. Mais cette migration a cessé, et de nombreux migrants sont revenus, s'installant alors dans le camp ou à proximité.

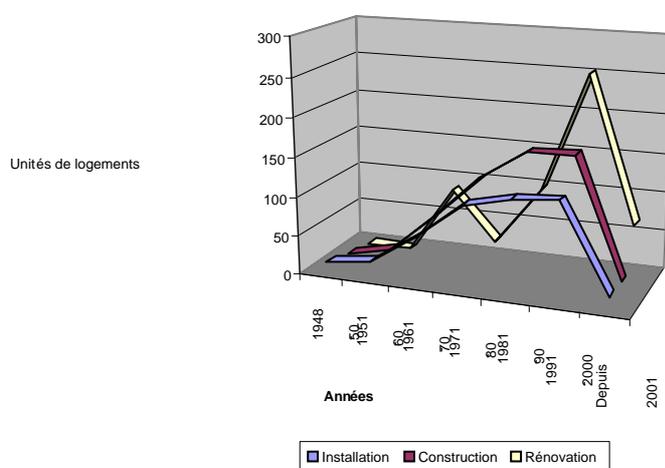
La croissance démographique atteignait son maximum à la fin des années 80 et au début des années 90. C'est cela qui a stimulé l'évolution du bâti. Les densités dans les unités de logement devenant de plus en plus fortes, et le mode d'habiter faisant que les fils se marient et restent vivre avec épouse et enfants chez leurs parents, très rapidement et de manière récurrente, les camps arrivent à une sorte de saturation de peuplement, et des exutoires divers sont utilisés par les habitants pour la juguler :

extension horizontale ou verticale du bâti, en fonction des possibilités ; remise en cause de la tradition.

Dans les camps du centre de la bande de Gaza, l'extension horizontale du bâti a été choisie ou encore, des phénomènes de migrations définitives vers d'autres localités (villes et camps) ont été activées. Dans les camps de Cisjordanie, un nombre certain de jeunes hommes des camps ont migré vers la ville de Ram Allah, et dans le camp d'Al 'Ama'ri, l'âge au mariage est clairement reculé, notamment chez les jeunes hommes.

2 – *Mouvance générationnelle du bâti.*

Courbes d' évolution du bâti dans les camps de r éfugiés de Cisjordanie et de la bande de Gaza - 1948-2003



Ce graphe est le résultat d'une partie de notre enquête où nous avons relevé pour chaque maison visitée de chaque camp investi les années d'installation sur la parcelle, de la construction actuelle et de rénovation. Ce graphe nous permet de voir l'évolution temporelle du bâti et du logement dans les camps.

Mais surtout il permet de montrer que **les camps sont des territoires de grandes mouvances**. En effet, rares sont les résidents installés sur leurs parcelles d'origine de 1948. Entre 1951 et 1971, les installations définitives se réalisent par effet du regroupement communautaire, mais aussi par la mise en ménage de la première génération née dans le camp. **Ce renouvellement générationnel inaugure là le premier processus d'extension des camps vers des périphéries pour les camps isolés ou ouverts et du processus de densification interne des camps périurbains ou fermés**. Notons également que les travaux de rénovation suivent aussi cette mouvance générationnelle : Une première fois en 70, puis une seconde plus importante en 90.

3 – *L'informalité et l'individualité.*

C'est par l'évolution du bâti que se profilent dans les camps deux nouveaux comportements socio-économiques.

3.1 – L’informalité.

Une part des rénovations et des évolutions du bâti s’est réalisée sans l’accord de l’UNRWA. L’exemple des étages est assez parlant : Une loi interdisait jusque dans les années 90 la construction d’étages supplémentaires dans les camps. Face au fait, la construction d’un étage supplémentaire a été admise, mais quand la loi fut votée, de nombreux bâtiments avaient déjà été élevés d’un étage supplémentaire. Malgré cela, c’est environ 20 % du bâti qui échappe à toute loi de construction. Notons également que certains camps échappent particulièrement aux lois : Al ‘Ama’ri et Jenin.

Région	Camp de réfugiés	Oui	Non	Ne sait pas	Total
Cisjordanie	Al 'Ama'ri	65,7	34,3	0	100
Cisjordanie	Al Jalazun	82,4	13,5	4,1	100
Cisjordanie	Jenin RC	68,8	21,8	9,4	100
Cisjordanie	Deir Ammar	90	7,5	2,5	100
Cisjordanie	Ad Deheishe	78	16,9	5,1	100
	Total Cisjordanie	77	18,8	4,2	100

Tableau 18 – Accord de l’UNRWA pour les modifications du bâti dans les camps de réfugiés de Cisjordanie – Résultats d’enquête.

3.2 - L’individualité.

En construisant leurs habitations, les réfugiés se détachent du rôle d’assistance accordée par l’UNRWA. Celle-ci ne finance que 5 % des rénovations. Qu’elle autorise ou non les modifications du bâti, ces dernières sont financées par les populations. **Dans la bande de Gaza, il s’agit essentiellement d’un financement individuel, en Cisjordanie d’un financement familial.**

Région	Camp de réfugiés	Personnel	Famille	UNRWA	Crédit bancaire	Association	Autre	Total
Cisjordanie	Al 'Ama'ri	16,1	80,6	0	0	0	3,3	100
Cisjordanie	Al Jalazun	0	89,2	6,5	0	0	4,3	100
Cisjordanie	Jenin RC	1,1	71,7	18,5	4,3	1,1	3,3	100
Cisjordanie	Deir Ammar	0	88,9	3,7	0	0	7,4	100
Cisjordanie	Ad Deheishe	0	90,5	0	2,4	2,4	4,7	100
	Total Cisjordanie	3,4	84,2	5,7	1,3	0,8	4,6	100
Gaza	Jabalya	56,9	20	3,1	0	0	20	100
Gaza	Khan Yunis	26,1	65,2	8,7	0	0	0	100
Gaza	Deir Al Balah	61,5	23,1	0	0	15,4	0	100
Gaza	An Nusseirat	64,9	21,1	3,5	0	0	10,5	100
Gaza	Al Bureij	52,1	28,7	12,3	2,7	0	4,2	100
Gaza	Al Maghazi	30	40	0	26,7	3,3	0	100
	Total Gaza	48,6	33	4,6	4,9	3,1	5,8	100
Cisjordanie Gaza	TOTAL	26	58,7	5,1	3,1	1,9	5,2	100

Tableau 19 – Mode de financement des modifications du bâti dans les camps de réfugiés - Résultats d’enquête.

Les réfugiés des camps habitent d’ailleurs essentiellement des maisons individuelles, qu’elles soient de construction récente (béton et ciment) plus ancienne (parpaing et tôle).

Région	Camp de réfugiés	Individuelle ancienne	Individuelle récente	Appartement	Villa	Total
Cisjordanie	Al 'Ama'ri	0	76,1	23,9	0	100
Cisjordanie	Al Jalazun	1,3	51,9	46,8	0	100
Cisjordanie	Jenin RC	1	93,9	5,1	0	100
Cisjordanie	Deir Ammar	0	87,5	12,5	0	100
Cisjordanie	Ad Deheishe	0	80,6	19,4	0	100
	Total Cisjordanie	0,5	78	21,5	0	100
Gaza	Jabalya	54,3	42,8	2,9	0	100
Gaza	Khan Yunis	41,7	52,7	5,6	0	100
Gaza	Deir Al Balah	84,2	15,8	0	0	100
Gaza	Nusseirat	36,2	56,2	6,7	0,9	100
Gaza	Bureij	38,5	55,1	6,4	0	100
Gaza	Maghazi	44,4	50	5,6	0	100
	Total Gaza	49,9	45,4	4,5	0,2	100
Cisjordanie Gaza	TOTAL	25,2	61,7	13	0,1	100

Tableau 20 – Type de logements dans les camps de réfugiés de Cisjordanie et de la bande de Gaza. – Résultat d’enquête.

De ce tableau ressort encore une nette différence entre la bande de Gaza et la Cisjordanie. Dans cette région, le logement en appartement, soit en immeuble collectif, est nettement plus répandu. Il concerne 21,5 % des individus interrogés. Dans la bande de Gaza, ce taux est réduit à 4,5 %. Ce mode de logement est plus répandu dans les camps cisjordaniens où les limites du camp sont beaucoup plus nettes, beaucoup plus infranchissables (juridiquement parlant) que dans la bande de Gaza. Et, bien que les camps de la bande de Gaza soient plus densément peuplés que ceux de Cisjordanie, des exutoires au surpeuplement ont été mis en place rapidement dans l’histoire de ces camps, notamment par accès aux périphéries, ce qui n’est pas le cas des camps de Cisjordanie. L’exutoire aux fortes densités de peuplement s’est fait par une extension verticale du bâti, à défaut d’extension horizontale. Le processus est exactement inversé, avec l’apparition aujourd’hui d’une extension verticale dans les camps de la bande de Gaza, l’extension horizontale ayant atteint ses limites dans certains camps (Jabalya, Khan Yunis et Rafah).

La seconde remarque tient au fait que le bâti a effectivement été beaucoup plus renouvelé que dans la bande de Gaza : 78 % des individus interrogés dans les camps de Cisjordanie habitent une maison de type récent, contre 45,4 % seulement dans les camps de la bande de Gaza.

II – Les infrastructures urbaines.

Si l’UNRWA n’a pas géré l’évolution du bâti, c’est elle qui a réalisé les infrastructures urbaines : **les réseaux routier, électrique, de distribution en eau et d’égouts**. 3 périodes de réalisation se suivent et font entrer à chaque fois d’autres acteurs.

1 – De 1948 à 1970.

A leurs installations, les camps étaient dotés d’une **voie d’accès unique**, reliée à la route principale la plus proche. A l’intérieur des camps, les voies de communication étaient à nu. Au départ, la distribution parcellaire réalisait **une trame spatiale en**

carré. Rapidement, celle-ci a pris des formes plus tortueuses, à cause des pratiques de constructions sur les rues.

A cette époque, le réseau de distribution électrique était minimum et se mettait doucement en place, souvent de manière informelle.

L'eau n'était disponible qu'à la pompe, une par bloc. Rapidement, un service de distribution à domicile s'est mis en place, nécessitant des travaux d'aménagement.

L'eau usée des baraques était rejetée dans les rues ou à l'intérieur des maisons.

Des latrines communes étaient réparties dans les blocs, munies de fosses septiques.

Les déchets récoltés servaient de fertilisants.

2 – De 1970 à 1996.

A partir de 1972, un **plan militaire d'aménagement des camps** décidé par M. Sharon, vise à y réaliser des **percées**. Sur ordre militaire, il est proposé aux réfugiés résidents sur le tracé des percées de s'installer dans des **projets** (mashru'), quartiers de relogement des réfugiés des camps. Certains de ces projets sont devenus des périphéries urbaines : Ash Sheikh Radwan à Gaza. D'autres ont pris l'appellation de camp : Tall Es Sultan à Rafah et Silwad RC dans le gouvernorat de Ram Allah. Ces deux camps closent la liste des camps non-officiels.

Les rues ainsi élargies ont parfois été asphaltées ou pavées. Parallèlement à la réalisation de ces percées, l'armée a systématiquement fermé les voies d'accès par des murs de bidons bétonnés assortis parfois de tourniquets d'accès.

Les systèmes de distribution en électricité et en eau sont mis en place par **l'administration militaire israélienne**.

Les latrines ont disparu, et les eaux domestiques usées sont évacuées par un système d'égout à ciel ouvert provoquant une hausse des maladies. Le problème dans la bande de Gaza est l'absence de dénivelé permettant une évacuation rapide des eaux usées.

3 – A partir de 1996.

Les développements dans ce domaine s'accélèrent.

Le réseau routier interne est l'objet soit de mise en asphalte (en couche trop fine et donc à vieillissement rapide), soit de pavages. Ces travaux sont le fait de l'UNRWA. Mais dans les camps isolés de la bande de Gaza qui possèdent **une municipalité**, celle-ci coopère aux divers aménagements.

Les réseaux électriques se sont complexifiés et détériorés. La gestion financière pose de véritables problèmes par superposition des fournisseurs et des gestionnaires. En août 2002, une centrale électrique a été créée à proximité des camps d'Al Bureij et d'An Nusseirat. Il faut attendre un peu pour évaluer les changements apportés par une telle « innovation » en matière de production, de distribution et de règlements de factures.

Toutes les unités d'habitations ont l'eau courante. Mais à Gaza, cette eau étant impropre à la consommation, les résidents des camps doivent se fournir en eau potable auprès d'une citerne ou de marchands d'eau ambulants. Notre enquête relève que 15 % de la population boit l'eau polluée au robinet, trop pauvre pour se payer de l'eau potable.

En matière d'égout, les évolutions sont très différentes entre Gaza et la Cisjordanie :

- Dans la bande de Gaza, depuis 1998, l'accent est mis sur la disparition des égouts à ciel ouverts et des fosses septiques individuelles. Désormais, les égouts dans les camps sont souterrains.

Ils ne sont pas encore dotés de centrales finales de traitement des eaux usées, et celles-ci sont rejetées dans les lits des oueds asséchés ou dans la mer.

- En Cisjordanie, les égouts des camps ont été reliés aux égouts des municipalités les plus proches. Le problème persiste pour les camps n'ayant pas de municipalité à proximité : les camps d'Al Jalazun et de Deir Ammar ; ou encore pour les camps coupés territorialement de leur municipalité de rattachement : Qalandia ne peut être relié au système d'Al Quds (Jérusalem).

CHAPITRE 3 : LE BINOME CAMP – VILLE : ENTRE DEPENDANCE ET INDEPENDANCE.

La fonction première des camps était de loger les réfugiés dans l'attente d'une solution. Si la solution n'a pas encore été trouvée, **la fonction résidentielle des camps a largement été dépassée**. Les camps de réfugiés sont de véritables espaces de vie et participent à l'armature territoriale de la Palestine.

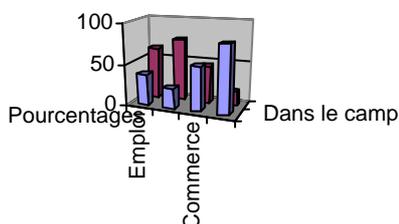
I – Les camps : des espaces de vie.

La sélection de quelques indicateurs (mobilités quotidiennes, services urbains, créations socio spatiales originales) permet de comprendre l'idée d'indépendance urbaine des camps de réfugiés.

1 – Les pouvoirs attractifs des camps.

Par une analyse des mobilités en matière d'emploi, de loisir, de commerce et de santé, il est possible de mesurer **l'attraction des camps** pour les populations qu'ils logent et de saisir **le potentiel des camps à un développement « urbain » équilibré et indépendant**.

Le pouvoir attractif des camps - Gaza et Cisjordanie - Résultats d'enquête .



Une part importante des actes de vie quotidiens se réalise à l'intérieur des camps. La tendance étant semblable pour tous les camps, nous avons pu synthétiser les résultats de l'enquête. **Dans les domaines du commerce et de la santé, les camps ont désormais établi leur assise attractive auprès de leurs populations**. Parfois même, ce pouvoir attractif commercial et thérapeutique dépasse le camp et s'étend à d'autres localités :

- Al 'Ama'ri attire des mobilités de commerce de la population urbaine de Ram Allah / Al Bireh car les prix y sont généralement plus faibles.
- Deir Ammar attire des mobilités de santé de la population des villages voisins car il dispose d'un dispensaire de l'UNRWA.

Pour l'emploi et les loisirs, l'attraction des camps est moins importante. Elle n'est cependant pas négligeable : plus ou moins un tiers des mobilités dans ces domaines. Les localités urbaines voisines restent des destinations importantes des populations des camps. En matière d'emploi, les camps ont longtemps été une manne de travailleurs pour Israël. Mais depuis la fermeture des frontières, ces emplois perdus n'ont pas vraiment été remplacés.

2 – Les services urbains dans les camps.

L'équipement en services urbains des camps se réalise depuis les années 1980, grâce d'une part à l'investissement économique par retour de capitaux des réfugiés-migrants vers les pays du Golfe, et d'autre part à la formation professionnelle des populations.

Plus le camp est éloigné des villes, mieux il est équipé en services urbains. En établissant le rapport entre nombre d'établissements de services urbains et population, les camps les mieux équipés sont ceux d'An Nusseirat et d'Al Bureij. Les camps les moins bien équipés sont ceux de Jabalya et d'Ash Shati.

Pour ce travail, les établissements ont été comptés, rue par rue, dans tous les camps des gouvernorats du Nord, de Gaza ville et du centre de la bande de Gaza. Les établissements dénombrés ont été classés suivant les fonctions urbaines classiques. Nous avons ajouté les services de « réparations », démonstratifs du côté informels des camps.

<i>EQUIPEMENTS</i>	<i>Jabalya</i>	<i>Ash Shati</i>	<i>An Nusseirat</i>	<i>Al Bureij</i>	<i>Al Maghazi</i>	<i>Deir El Balah</i>	<i>Total</i>
<i>Publics</i>	1,1	0,7	0,7	1,2	2	1,1	1,1
Religieux	1,8	1	2	2,5	3,4	0	1,8
Industriels	11,1	10	9,9	11,5	8,2	8,8	9,9
Commerciaux alimentaires	23,4	33,4	28,8	21	23,8	36,3	27,8
Commerciaux textiles	10,2	7	7,4	3,3	8,2	4,4	6,8
Commerciaux autres	14,5	8,4	10,7	12,3	11,6	6,6	10,7
Thérapeutiques	7,3	6,4	9,2	9,5	8,2	11	8,6
Services spécialisés	20,2	21,1	20,2	24,3	23,1	20,9	21,6
Loisirs	1,1	0	1,8	3,3	2	1,1	1,6
Réparations	8,4	11	8,3	9,5	6,8	7,7	8,6
Agricoles	0,9	1	1	1,6	2,7	2,1	1,6
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 21 – Distribution des équipements urbains dans les camps du Nord et du centre de la bande de Gaza.

Malgré une dominance des services commerciaux, les camps développent des services urbains variés. Notons même la présence importante de services spécialisés (auto-école, agence de voyage, banque, siège d'association, etc.) et un résidu d'équipements agricoles, un peu plus important pour les petits camps du centre de la bande de Gaza : Al Maghazi et Deir Al Balah. Ce sont finalement les services publics qui sont les moins représentés, preuve que **l'urbanisation des camps se réalise dans la marginalité et de manière totalement indépendante ou décentralisée.**

3 – Création socio spatiale modèle.

Dans ce devenir urbain des camps de réfugiés, quelques créations sociales et spatiales avant-gardistes tiennent le rôle de modèle en matière de potentialités urbaines ou réfugiées, d'ascensions sociales nées dans le camp et pour le camp :

- L'ascension sociale par **le sport** dans les milieux défavorisés est un classique : La meilleure équipe palestinienne de football est depuis plusieurs années l'équipe d'Al 'Ama'ri, et 4 joueurs de celle-ci font partie de l'équipe nationale de Palestine. De même, le premier sportif palestinien à avoir participé aux jeux Olympiques d'Atlanta était un coureur du camp d'An Nusseirat.

- Dans le camp d'Al Bureij, particulièrement engagé, meurtri et conservateur sur le plan des idées, émergent de nombreux **artistes peintres**, parmi les plus réputés en Palestine.
- Le troisième exemple sera la création d'**Ibdaa**, une ONG du camp d'Ad Deheishe, dont le bâtiment principal se situe à l'entrée du camp. Elle propose de nombreux loisirs culturels et sportifs à la jeunesse du camp, et accueille des volontaires internationaux. Notons que cet établissement est mixte, chose rare dans les camps de réfugiés.

II - Les loisirs.

La question des loisirs est un très bon indicateur en matière de citoyenneté. La ville porte en elle l'idée de loisirs, quels qu'ils soient : cela va du shopping à la ballade en campagne ou en bord de mer pour prendre l'air, du temps passé au café à fumer un narguilé en jouant aux cartes à l'heure de télévision pour le feuilleton quotidien, du jardin public au match de foot, de la bibliothèque au café internet. Mais les loisirs ont un coût financier, et ils s'apparentent finalement à l'idée d'un confort, voire pour les plus pauvres d'un luxe. C'est pourquoi, il n'est pas facile d'aborder cette question en période de conflit et de crise économique. L'enquêteur se sent forcément un peu provoquant. Malgré le conflit et la crise en Palestine, la vie continue, et les Palestiniens, en général, sont des « bons vivants ». Même si les plus conservateurs interdisent tout mouvement de joie, allant du report d'un mariage à la destruction du cinéma de la ville de Gaza pendant la première Intifada, les loisirs se maintiennent dans une discrétion empruntée au respect pour les familles en deuil assez nombreuses, il faut le reconnaître.

Cette question des loisirs permet également de voir quelles sont les relations socio spatiales que les populations des camps de réfugiés entretiennent avec leurs camps et avec les autres localités en matière de déplacements de loisirs.

Etrangement à cette question, du moins dans la bande de Gaza grâce aux réponses ouvertes, les individus ont cité à la fois des lieux mais aussi des activités. Une expression revient régulièrement, il s'agit de la porte de sa maison ou de la rue. Il faut savoir qu'en période de conflit, les loisirs sont maintenus, mais dans leur forme la plus réduite. Il faut également savoir que chez les Palestiniens rencontrer un ami peut être perçu comme étant un loisir, tant cette région connaît un vide d'occupation. Il n'existe que très peu de bibliothèque ou de centre culturel. Et quand ils existent, ils ne peuvent pas faire face à la demande de la masse démographique que constituent les populations jeunes qui sont aussi celles à qui s'adressent ces lieux. Dans la bande de Gaza, il n'y a plus de cinéma depuis le déclenchement de la première Intifada. Les jardins publics sont payants. Il ne reste alors que la mer, et encore sur ses plages se sont installées tant de paillotes offrant restauration et narguilé, que le plaisir d'être à la mer pour se baigner s'accompagne aujourd'hui nécessairement d'une tentation à la consommation que les habitants de Gaza dans leur grosse majorité ne peuvent plus assouvir.

Reste que dans les camps de réfugiés, cette question n'a pas été ressentie comme absurde par les individus interrogés, disons même que beaucoup d'entre eux ont cité un nombre important de réponse, et que nous en avons obtenu certaines très poétiques, notamment, un jeune garçon qui pour ses loisirs cherche à s'isoler, à fuir la promiscuité du camp en cherchant les lieux « où il n'y a personne ».

Région	Camp de réfugiés	Pas de loisirs	Mer	Gaza	Ville voisine	Camp	Maison	Personne	Total
Gaza	Jabalya	17	54,3	4,3	0	21,3	3,2	0	100
Gaza	Khan Yunis	19,3	0	0	35,1	35,1	10,5	0	100
Gaza	Deir Al Balah	27,6	27,6	13,8	17,2	13,8	0	0	100
Gaza	Nusseirat	3,1	27,8	11,9	0	23,2	33,5	0,5	100
Gaza	Bureij	27,7	14,9	16,9	0	20,9	19,6	0	100
Gaza	Maghazi	30	28	6	0	28	8	0	100
	Total Gaza	20,8	25,4	8,8	8,7	23,7	12,5	0,1	100

Tableau 22 – Les loisirs des populations des camps de réfugiés dans la bande de Gaza – Résultats d’enquête.

Il apparaît pour la catégorie de personnes disant qu’ils n’ont pas de loisirs, que les camps se divisent en 3 ensembles :

Les camps où nous retrouvons environ le tiers des réponses allant à cette catégorie de « sans loisirs ». Il s’agit des camps du centre de la bande de Gaza, éloignés de centre urbain attractif, et qui n’ont pas encore un développement urbain suffisamment important pour qu’il se soit porté sur le thème mineur du loisir. Ce sont les camps de Deir Al Balah, d’Al Bureij et d’Al Maghazi.

Puis il y a les camps qui ont des taux autour de 20 %. Il s’agit des camps de Khan Yunis et de Jabalya, tous deux situés à proximité de centre urbain traditionnel (Gaza et Khan Yunis). Les populations de ces camps ont une idée précise de ce que peut-être la pratique d’un loisir mais elles pensent ne pas y avoir accès autant que les populations résidentes dans ces villes. C’est d’ailleurs dans ces deux camps que se réalisent les projets de loisirs les plus ambitieux (sportifs et culturels notamment).

Puis il y a le camp d’An Nusseirat où, bien peu de personnes, seulement 3 % des réponses, ont dit ne pas avoir de loisirs. Nous avons déjà dit que dans le camp d’An Nusseirat un développement urbain particulier se mettait en place, et à en lire les résultats de l’enquête, il semblerait bien que ce développement ait également incorporé le domaine des loisirs, et pourtant il n’y a pas à An Nusseirat de centre culturel important, pas davantage de stade, ni de jardin public. Mais l’idée de loisir est intégrée, et la télévision, la lecture, l’ordinateur sont des réponses largement enregistrées.

La mer constitue à Gaza un des lieux principal et attractif pour les populations des camps. En moyenne, elle constitue 25,4 % des loisirs des populations des camps de réfugiés de la bande de Gaza. C’est à Jabalya qu’elle constitue plus de 54 % des loisirs, et hormis dans le camp d’Al Bureij, où elle ne participe qu’à 14 % des loisirs, les taux des autres camps s’approchent de la moyenne régionale. Il n’y a que dans le camp de Khan Yunis que la mer est totalement absente des loisirs. Elle est un espace interdit. Le bord de mer le plus proche, situé à peine deux kilomètres du camp, est en effet, le lieu d’implantation du bloc de colonie de Gush Katif. Pour aller à la mer, il faudrait alors que les populations passent les deux check points. Passer ces check points pour travailler est une nécessité, le faire pour les loisirs, c’est se gêner d’avance sa journée. Donc à Khan Yunis, la mer est visible de certaines fenêtres du camp de réfugiés, mais les habitants ne peuvent pas y aller.

La ville de Gaza ne constitue étonnement pas une destination importante pour les loisirs. Elle le reste dans des proportions plus élevées pour les camps du centre de la bande de Gaza (entre 6 % pour le camp d’Al Maghazi et 16,9 % pour celui d’Al Bureij), qui vont essentiellement y faire du shopping ou se promener dans les lieux publics au demeurant peu nombreux : le jardin public sur la rue d’Omar Al Mukhtar ou sur la même rue, un petit square appelé Al Jindi par la présence de la statue du

« soldat inconnu », monument et square érigé là devant le parlement palestinien de l'autonomie en souvenir des martyrs et des résistants tombés dans la lutte pour la libération nationale.

La catégorie de ville voisine est peu représentée. En effet, mis à part celle de Deir Al Balah pour le camp du même nom, qui attire 17,2 % des mobilités des loisirs de la population de ce camp, et de celle de Khan Yunis pour la population de son camp qui attire 35,1 % de leurs mobilités de loisirs, les villes voisines n'attirent pas les populations en matière de loisirs. Cela s'explique par le jeu de l'offre de ces localités urbaines et de la proximité géographique ensuite. Quitte à opérer un déplacement, les populations situés dans l'orbite de la ville de Gaza préfère cette ville. Ceci est très net pour le camp de Jabalya, où personne n'a déclaré aller dans cette ville pour ses loisirs. C'est que la ville de Gaza, tout aussi proche est sans aucun doute plus attractive, plus distrayante, et plus anonyme (ce qui a son importance pour la pratique d'un loisir), que la ville de Jabalya dans laquelle se situe le camp. Les camps du centre de la bande de Gaza ne sont pas davantage attirés par la ville de Deir Al Balah, qui en matière de loisirs n'a rien à offrir à ses habitants, si ce n'est un bord de mer et quelques champs de palmiers, que l'armée israélienne depuis le déclenchement de la seconde Intifada détruit à vive allure.

L'espace du camp rivalise de très près avec la mer, et en moyenne, ils attirent environ 23,7 % des loisirs auxquels il faut ajouter les loisirs effectués dans la maison. Dès lors, les camps intègrent parfois plus de 50 % des mobilités de loisirs de leur population résidentes :

Dans cette catégorie, nous retrouvons les camps isolés du centre (An Nusseirat avec 56,7 %, Al Bureij avec 40,5 % et dans une moindre mesure celui d'Al Maghazi avec 36 %). Nous y trouvons également le camp de Khan Yunis avec 45,6 %. La présence de ce camp dans cette catégorie peut appuyer l'hypothèse que le camp serait l'espace de loisirs faute de mieux. Nous assisterions donc, crise économique aidant, à un repli des populations sur leur camp espace de résidence, avec réduction des mobilités à leur stricte nécessité vitale.

Dans la catégorie suivante, nous trouvons des camps dont la représentation pourrait être très dévalorisée par rapport aux localités voisines de référence ou à la mer : il s'agit du camp de Jabalya avec seulement 24,5 % et celui de Deir Al Balah avec seulement 13,8 %. Il peut aussi s'agir d'une perception différente du loisir. Plus proches de localités urbaines dynamiques, les loisirs, tels que marcher dans la rue avec des amis ou dormir n'ont pas été ressentie comme en étant, mais faisant simplement partie de la vie.

Au final, cette question concernant le domaine des loisirs apporte également des éclairages sur la perception de la vie sociale dans un camp, que nous pourrions classer sur une échelle graduée.

Les résultats de l'enquête permettraient également de travailler avec une autre catégorisation, par exemple celle différenciant les loisirs entre ceux consommant des lieux, des personnes ou des activités.

III – La ville : attirance et répulsion.

La ville palestinienne a pour les populations du camp un double rôle d'attirance et de répulsion. Cette relation peut être appréhendée par les loisirs, ce qui vient d'être vu, mais aussi par d'autres phénomènes, comme le travail ou le désir de déménager.

1 – Le désir de déménager.

Majoritairement, les résidents des camps veulent rester dans leur camp. Dans la bande de Gaza, la ville voisine attire nettement plus qu'en Cisjordanie.

Région	Camp de réfugiés	Appartement	Ville voisine	Dans le même camp	Village	Autre	Ne veut pas	Total
Cisjordanie	Al 'Ama'ri	26,9	9	53,7	7,5	2,9	0	100
Cisjordanie	Al Jalazun	10,5	5,3	34,2	18,4	31,6	0	100
Cisjordanie	Jenin RC	0,9	3,1	20,5	7,1	68,4	0	100
Cisjordanie	Deir Ammar	2,5	7,5	45	12,5	32,5	0	100
Cisjordanie	Ad Deheishe	3,4	13,6	25,2	15,3	42,5	0	100
	Total Cisjordanie	8,8	7,7	35,7	12,2	35,6	0	100
Gaza	Jabalya	1,5	32,8	65,7	0	0	0	100
Gaza	Khan Yunis	0	45,7	54,3	0	0	0	100
Gaza	Deir Al Balah	21,1	26,3	52,6	0	0	0	100
Gaza	Nusseirat	11,6	44,7	42,7	0	0	1	100
Gaza	Bureij	0,9	14,8	57,4	2,8	0	24,1	100
Gaza	Maghazi	0	27	64,9	0	0	8,1	100
	Total Gaza	5,9	31,9	56,3	0,5	0	5,5	100
Cisjordanie Gaza	TOTAL	7,3	19,8	46	6,4	17,8	2,7	100

Tableau 23 – Désir de déménagement des résidents des camps de réfugiés, bande de Gaza – Cisjordanie – Résultats d'enquête.

Il reste cependant difficile d'interpréter nettement le désir de vouloir rester au camp : s'agit-il d'affirmer **l'aspect provisoire du camp** ou **l'attachement à ce territoire** ? A moins, qu'il ne s'agisse d'**un attachement pour le provisoire**.

Parfois les camps entrent en conflit avec les villes (surtout en Cisjordanie) ; mais que les villes sont vides quand les populations des camps ne peuvent s'y rendre ! En effet, il faut savoir que 70 % de la population active des camps travaillant à l'extérieur s'y rendent quotidiennement.

2 – Le travail.

Si en effet 70 % de la population travaillant hors du camp se déplace quotidiennement dans les villes palestiniennes pour y occuper un emploi, il nous a semblé intéressant de voir dans quelle mesure l'économie locale absorbait les réfugiés des camps, plus habitués à travailler en Israël, que les populations des autres types de localités.

La ville bien trop vaste pour y mener ce genre d'enquête a été délaissée un temps, et nous avons enquêté du côté des zones industrielles.

Nous avons tenté d'enquêter à l'entrée de la grande zone industrielle d'Erez. Ce fut un échec qui a failli nous coûter la vie : l'armée, sans prévenir, nous a fait comprendre à coups de rafales, tirés clairement dans notre direction et dans la foule, qu'il nous fallait partir. Nous n'avons pas insisté, préférant nous rabattre sur d'autres zones moins dynamiques, mais moins dangereuses. Nous savons cependant que cette zone créée aux lendemains d'Oslo, placées sous haute surveillance militaire, et dans laquelle les travailleurs sont maltraités et mal payés, proposent un emploi aux résidents des camps qui travaillaient auparavant en Israël.

Puis nous nous sommes rendus dans la zone industrielle de Jabalya, mais celle-ci longtemps cible de l'armée israélienne était en partie détruite, en partie sans activités aucune.

Nous sommes donc allés dans la zone d'Al Mussadar au sud du camp d'Al Maghazi, quelques entreprises agroalimentaires (3 seulement, mais employant un total de 215 employés) encore en activité nous ont donné leurs effectifs d'ouvriers et de salariés avec leurs lieux de résidence. Cette zone offre des emplois à des travailleurs qui se répartissent ainsi : 51,2 % viennent des localités de Deir Al Balah et d'Az Zawayda ; 23,2 % des travailleurs sont résidents des camps d'Al Bureij et d'An Nusseirat, 20,9 % des travailleurs résident à Al Maghazi, et 4,6 % viennent quotidiennement de la ville de Gaza. C'est au total 44,1 % des travailleurs qui sont issus des camps les plus proches. Le facteur proximité est entré en compte dans les stratégies de recrutement.

En Cisjordanie, les réfugiés sont moins intégrés dans la vie économique locale. La zone industrielle entre Bet Lahm et Al Khader jouxte le camp d'Ad Deheishe. Dans cette zone, nous avons enquêté auprès de 21 entreprises de tailles diverses, employant 309 personnes. Mais ces employés sont très majoritairement résidents des villages voisins et plus encore des villages situés dans l'orbite d'Al Khalil. Les directeurs sont également issus de ces villages. Il faut dire que la plupart des entreprises concernent le bâtiment et la pierre, et qu'il s'agit là d'une spécialité de la région d'Al Khalil. L'emploi des réfugiés des camps est extrêmement faible : 7,6 % en tout, dont 0,3 % pour les camps d'Al Fawwar et d'Al 'Arrub situé dans le gouvernorat d'Al Khalil, également 0,3 % pour le camp d'Al 'Aza, qui est pourtant relié à cette zone par un bus municipal, les camps d'Ad Deheishe et d'Ayda ont des taux un peu plus élevés, respectivement 4,8 % et 1,9 %. Ces emplois donnés aux résidents des camps le sont depuis que les check points ont empêché l'accès à la zone industrielle depuis le gouvernorat d'Al Khalil. Le facteur utilisé dans les stratégies d'emploi par les directeurs est davantage celui de la solidarité villageoise. L'intégration par le travail des résidents des camps est ici très faible. Les résidents d'Ad Deheishe vivent dans la poussière de cette zone industrielle mais ils n'y sont pas embauchés.

3 – Le cas d'Ad Deheishe au centre d'une conurbation.

Le camp d'Ad Deheishe est situé à 3,5 Kms au Sud de la ville de Bet Lahm sur la route d'Al Khalil juste avant le bourg d'Al Khader. Aujourd'hui, cet ensemble de localités, auxquelles nous pouvons ajouter les villes de Bet Sahur et Bet Jala, ainsi que les deux camps d'Al 'Aza et d'Al 'Ayda, constitue avec la zone industrielle dont nous venons de parler, une vaste conurbation. Avec l'autonomie, cette conurbation a connu de grands changements dans l'utilisation de son territoire, et notamment une accélération de construction de tous types. Dans cette construction rapide, le camp d'Ad Deheishe a eu sa propre stratégie d'utilisation du territoire, menée par le comité populaire du camp. Ces stratégies oscillent selon les projets entre ouverture et affrontement.

Une première ouverture du camp vers d'autre territoire s'est réalisée dès le début des années 80, où les travailleurs originaires du camp d'Ad Deheishe ayant travaillé dans les pays pétroliers du Golfe, reviennent et achètent des parcelles situées de l'autre côté de la route principale, sur les terrains qui constituent aujourd'hui la municipalité d'Ad Doha. Cette municipalité a été officiellement créée en 1996. 95 % de sa population est réfugiée. 40 % sont originaires d'Ad Deheishe et d'Ayda, 10 % d'Al Arrub et 5% d'Al 'Aza. Le reste vient des villages voisins.

Des trajets incessants entre les deux localités ont montré la nécessité de construire un pont chevauchant la route principale, essentiellement pour la sécurité des enfants, qui vont à l'école dans le camp d'Ad Deheishe, mais vont acheter leur goûter dans les boutiques qui se situent dans la municipalité d'Ad Doha. Cette ouverture s'est fait sans aucun affrontement, au contraire, dans d'excellentes conditions de voisinage, entretenues officiellement par deux réunions mensuelles à la municipalité d'Ad Doha avec le comité populaire et le bureau UNRWA d'Ad Deheishe. Mais la coopération se limite à des relations humaines ; Il n'y a aucun service délivré par Ad Doha à la population d'Ad Deheishe.

La seconde ouverture elle s'est faite dans l'affrontement avec la municipalité de Bet Lahm et le ministère du gouvernement local. En effet, sur la limite Nord Ouest du camp, au sommet de la colline, il y avait un terrain libre, terrain dont la terre est dite publique et placée sous juridiction du gouvernement local. Sur ce terrain de taille modeste ont été construit à la fois, un hôtel (inachevé et sans touristes), une prison, une caserne, un marché au gros à légume, et une piste d'atterrissage pour l'hélicoptère du président Yasser Arafat, qui empêché de se déplacer est utilisé désormais pour d'autres personnalités politiques internationales. Les populations du camp d'Ad Deheishe souffrant de surpeuplement et dans l'absence d'espace de loisirs, ont décidé par l'intermédiaire du comité de s'approprier une partie de ce terrain constructible. Des individus ont occupé pendant 1 mois, nuit et jour se relayant, une surface d'1 dunum, entrant en confrontation directe avec l'Autorité Nationale Palestinienne. Ce dunum a été petit à petit délimité par un muret. Au bout de nombreuses négociations, l'ANP leur aura concédé cet espace, et le comité a achevé en 2003 d'y construire un jardin public pour les enfants, un café et une salle de spectacle.

Une autre ouverture du camp s'est réalisé avec la construction d'un cimetière plus au Sud et en contrebas de la colline, afin de pouvoir y enterrer les martyrs de la seconde Intifada (26 morts à ce jour). Le cimetière habituellement utilisé se trouvait à plusieurs kilomètres d'Ad Deheishe, et les funérailles apportaient leur lot d'affrontement avec l'armée israélienne.

Enfin, moins visible, mais tout aussi efficace, la coopération établie entre le camp d'Ad Deheishe et l'Italie, a vu la construction d'une centrale électrique de très petite taille, mais suffisante pour rendre en partie autonome le camp.

A ces ouvertures, il faut ajouter la création d'Ibdaa, dont nous avons déjà parlé.

Si le camp d'Ad Deheishe a poussé très loin les stratégies d'extension et d'ouverture territoriale, ce genre d'actions se retrouve dans bien d'autres camps, rendant les limites floues, « transgressables », ce qui permet une ouverture du camp à la ville.

CHAPITRE 4: L'AVENIR.

En guise d'ouverture finale, une part importante de nos recherches a consisté à entrevoir **les devenirs possibles des camps**. Mais nous avons décidé de les appréhender au travers **des besoins, des désirs, des savoir-faire et des rêves soulevés par les résidents des camps**.

I – Le problème du foncier et de l'immobilier.

Un des problèmes les plus importants qui se posera, si la question des réfugiés est réglée (et quelque en soit le règlement) est le problème de la propriété foncière et de la propriété immobilière dans les camps de réfugiés. Les deux types de propriété constituent un rapport de force potentiel entre les populations des camps et les institutions politiques et territoriales qui ont la charge de ces terrains, et en amont de celles-ci, des propriétaires terriens.

Il faut dire que dans ce domaine, nous ne disposons pas de juridiction précise qui s'appliquerait à la particularité de la situation.

En effet, les terrains, où ont été construits les camps, sont loués par l'UNRWA pour 99 ans, et les baux de locations pourraient être reconduits si la question n'était pas réglée, en d'autres termes pas « jetée aux oubliettes » de la mémoire. D'où, toute l'importance de la mémoire et de sa transmission chez les réfugiés. Il y va finalement de leur survie et de leur existence.

Sur ces terres louées, l'UNRWA a distribué des parcelles à des familles. Mais plus de 50 ans après de véritables recompositions ont eu lieu dans les camps : sous forme d'échange officiel de parcelles (*tabo*) ou sans cette officialité. Des parcelles ont été vendues et rachetées par les réfugiés. D'autres ont agrandi leur parcelle en achetant celle du voisin.

1 – La propriété immobilière.

Sur ces parcelles ont été construites les maisons de parpaings de l'UNRWA. Mais les maisons récentes, qui constituent 50 à 80 % du bâti dans les camps, sont le fait des réfugiés. Par investissement financier personnel, par attachement naturel à sa maison, les résidents des camps se sentent en général propriétaire de leur maison.

Région	Camp de réfugiés	Propriétaire	Locataire	Autre	Total
Cisjordanie	Al 'Ama'ri	88,1	11,9	0	100
Cisjordanie	Al Jalazun	55,8	10,4	33,8	100
Cisjordanie	Jenin RC	77,6	6,1	16,3	100
Cisjordanie	Deir Ammar	97,5	0	2,5	100
Cisjordanie	Ad Deheishe	95,1	3,3	1,6	100
	Total Cisjordanie	82,9	6,3	10,8	100
Gaza	Jabalya	95,7	4,3	0	100
Gaza	Khan Yunis	94,4	5,6	0	100
Gaza	Deir Al Balah	89,5	10,5	0	100
Gaza	An Nusseirat	94,2	5,8	0	100
Gaza	Al Bureij	96,3	3,7	0	100
Gaza	Al Maghazi	94,1	5,9	0	100
	Total Gaza	94	6	0	100
Cisjordanie Gaza	TOTAL	88,4	6,2	5,4	100

Tableau 24 – Perception des propriétés dans les camps de réfugiés – Résultat d'enquête.

A la question très simple « êtes-vous propriétaire de votre maison », la réponse est très majoritairement : « oui », à 82,9 % en Cisjordanie et à 94 % dans la bande de Gaza. Le pourcentage est plus faible en Cisjordanie, car les réponses affirmatives à cette question ont été moins importantes dans le camp d'Al Jalazun que dans les autres camps. Il faut dire, que quelques temps avant d'aller passer l'enquête dans le camp d'Al Jalazun, en présentant moi-même l'enquête au directeur UNRWA du camp, celui-ci désireux d'en ôter cette question, m'a ensuite menacé de plusieurs atteintes à ma sécurité personnelle, voire à ma vie. N'en ayant pas tenu compte, et ayant fait jouer mes alliances personnelles, le questionnaire n'a pas été modifié, mais les réponses sont très nettement inférieures à la moyenne régionale. Certaines réponses ont directement coché la case « autre », catégorie regroupant le « je ne sais pas » ou le « je ne veux pas répondre ».

Face au phénomène de densités et de mobilité, un certain nombre de résident utilise le mode locatif, c'est à dire qu'il paye des loyers à des propriétaires immobiliers, qui ne sont pas propriétaires de la terre sur laquelle ils ont construit leur maison.

2 – L'achat immobilier et foncier.

En aucun cas, jamais, les réfugiés n'ont acheté les parcelles de terre distribuées par l'UNRWA, celles-ci n'étant pas à vendre. Ce qu'ils achètent, vendent ou s'échangent, mais sans réellement en avoir conscience, c'est un droit de vie et de construction sur une terre qui appartient à un propriétaire, celui-ci percevant un loyer payé par l'UNRWA pour y laisser les réfugiés y attendre encore 99 ans. En aucun cas, jamais ... sauf sur les périphéries des camps. Car là, les parcelles des blocs ont été achetées à des propriétaires terriens, réalisation officielle avec acte de vente. Et le problème se complique car ces périphéries bien que sortant juridiquement du cadre de l'UNRWA se rattachent de fait au camp et sont organisées en bloc, tout comme le camp.

Il nous a alors semblé intéressant de savoir si les individus ou les familles avaient acheté leurs terres.

Région	Camp de réfugiés	Acheter	Pas acheter	Autre	Total
Cisjordanie	Al 'Ama'ri	64,1	35,9	0	100
Cisjordanie	Al Jalazun	17,8	80,8	1,4	100
Cisjordanie	Jenin RC	41,7	29,8	28,5	100
Cisjordanie	Deir Ammar	23,1	76,9	0	100
Cisjordanie	Ad Deheishe	25,5	29,4	45,1	100
	Total Cisjordanie	34,4	50,6	15	100
Gaza	Jabalya RC	35,7	64,3	0	100
Gaza	Khan Yunis RC	76,5	23,5	0	100
Gaza	Deir Al Balah RC	42,1	57,9	0	100
Gaza	An Nusseirat	46,1	53,9	0	100
Gaza	Al Bureij	52,3	47,7	0	100
Gaza	Al Maghazi	10,5	89,5	0	100
	Total Gaza	43,9	56,1	0	100
Cisjordanie Gaza	TOTAL	39,1	53,4	7,5	100

Tableau 25 – Achat immobilier des populations résidentes des camps de réfugiés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza – Résultat d'enquête.

A cette question, les camps présentent une grande diversité. Il y a des camps où l'achat immobilier est très important, ce sont les camps d'Al Ama'ri, de Jenin, de Khan Yunis et d'Al Bureij. Nous pouvons y voir deux raisons essentielles : d'une part une grande mobilité des populations depuis et vers ces camps ; d'autre part, une « habitude » dans les populations de ces camps à contourner les « lois ».

3 – La propriété foncière.

La problématique de la propriété foncière et immobilière (qui fait d'ailleurs partie des droits de l'homme, c'est dire combien elle est propre à l'humain) est toute particulière en Palestine. Et il est vrai que l'on se penche peu sur son cas. Il s'agit bien là d'une bombe à retardement. J'ai entendu parfois des réfugiés dire que quand le droit au retour sera appliqué, ils garderaient la maison du camp pour résidence secondaire ou vice versa. S'agit-il alors d'humour ou d'une peur réelle à perdre alors tout ce qui a été construit au camp.

Notre enquête demandait alors aux individus s'ils connaissaient la propriété foncière de laquelle ils sont en masse propriétaires immobiliers.

Camps de réfugiés	Ne sait pas	Privée	UNRWA	Waqf	Publique	Autre	Total
Jabalya	74,3	22,8	2,9	0	0	0	100
Khan Yunis	41,7	25	33,3	0	0	0	100
Deir Al Balah	81,2	0	12,5	6,3	0	0	100
Nusseirat	16	48,9	35,1	0	0	0	100
Bureij	42,1	15,9	13,9	0	1,9	26,2	100
Maghazi	74,9	20,9	4,2	0	0	0	100
Total Gaza	55	22,2	17	1,1	0,3	4,4	100

Tableau 26 – La propriété foncière dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza – Résultats d'enquête.

Une grosse moitié de la population ne connaît pas la propriété foncière originelle du lieu où ils sont installés. Une part non négligeable (22,2 % en moyenne) des propriétés foncières sont dites privées, c'est à dire achetées soit à des propriétaires terriens sur les périphéries, soit à d'autres réfugiés du camps. Les terres publiques sont quasiment inexistantes, et une partie du camp de Deir Al Balah a été construit sur des terres Waqf.

Dans le camp d'Al Bureij, les individus ont répondu très clairement à la question.

Propriété foncière	en %
Ne sait pas	42,1
Privée	11,2
UNRWA	13,9
Ard Hokumiye	1,9
Tabo	12,2
Sans Tabo	0,9
Manfa	9,4
Al 'Awda	3,7
Abu Middein	2,8
Abu Hyara	1,9
Total	100

Tableau 27 – La propriété foncière dans le camp d'Al Bureij – Résultat d'enquête.

La plus grosse part des individus, 42,1 % d'entre eux, ne savent pas quelle est la propriété foncière. Puis 13,9 % des individus disent que la terre appartient à l'UNRWA. 12,2 % des individus interrogés ont échangé officiellement leurs maisons et leurs parcelles (*tabo*), alors que 0,9 % des individus ont effectivement changé leur maison sans que cet échange ait revêtu un caractère officiel (sans *tabo*). 11,2 % des individus ont acheté leur terre à des privés sans mentionner de noms, mais 2,8 % des individus précisent qu'ils l'ont acheté à la famille Abu Middein, et 1,9 % à la famille Abu Hyara. 9,4 % des individus ont donné le terme générique de *Al Manfa* qui veut dire l'exil, et 3,7 % ont donné le terme d'*Al 'Awda* (le retour). Cela pour signifier qu'ils ont des actes de propriétés terriennes d'avant la *nakba*. Enfin, 1,9 % des individus ont installé leurs maisons sur des terres publiques.

La question de la propriété reste ouverte et nécessiterait des études plus approfondies, tant pour une compréhension fine des processus de recomposition et d'appropriation territoriale que pour une réflexion sur les scénarii du devenir foncier des camps. Cela nécessitera forcément une réforme territoriale, semblables aux réformes agraires, ce que la Palestine n'a, me semble-t-il jamais connu.

II – Les priorités.

Les camps de réfugiés constituent le nœud du conflit. Tant qu'ils seront camps, tant que ses résidents seront réfugiés, la mémoire du drame sera à portée du bon souvenir des diplomates et des dirigeants. La mémoire constitue aussi la force d'une nation. **Les réfugiés sont donc les garants de la nation palestinienne**, et le rôle n'est pas facile à tenir tous les jours. Pour un individu, il amène beaucoup de **frustration**, pour la collectivité il demande beaucoup de **sacrifice**. L'idée du bonheur et de la liberté dans les camps est donc une abstraction totale, une inconnue, la principale victime de ce demi-siècle. Mais cette idée est désirée.

Les résidents des camps logent le cœur du conflit, le cœur de la douleur de la Palestine. Ils doivent alors se conformer au discours sincère et à la stratégie nationale : le droit au retour est le rêve collectif à long terme le plus fréquemment cité (11%) juste après l'indépendance nationale (25%). L'idée de liberté récolte 5 % des rêves collectifs et à peu près autant des rêves individuels à court terme.

Notre équipe a travaillé dans le respect total de cet engagement collectif.

Elle a aussi cherché à mieux saisir les besoins et les désirs dans les camps en matière de développement urbain. Et ces questions de développement urbain intéressent les résidents des camps.

Camp de réfugiés	Problème n° 1	Problème n°2	Problème n°3	Problème n°4	Problème n°5	Problème n°6
Al 'Ama'ri	Réfugiés	Surpopulation	Aménagement	Education	Eau	Electricité
Al Jalazun	Réfugiés	Education	Aménagement	Surpopulation	Eau	Electricité
Jenin RC	Réfugiés	Education	Eau	Aménagement	Surpopulation	Electricité
Deir Ammar	Réfugiés	Education	Aménagement	Surpopulation	Electricité	Eau
Ad Deheishe	Réfugiés	Aménagement	Education	Surpopulation	Eau	Electricité
Jabalya	Travail	Education	Eau	Réfugiés	Surpopulation	Aménagement
Khan Yunis	Aménagement	Travail	Eau	Réfugiés	Education	Surpopulation
Deir Al Balah	Réfugiés	Travail	Education	Surpopulation	Eau	Aménagement
Nusseirat	Travail	Réfugiés	Surpopulation	Eau	Education	Aménagement
Bureij	Réfugiés	Travail	Education	Eau	Aménagement	Surpopulation
Maghazi	Travail	Education	Réfugiés	Eau	Aménagement	Surpopulation

Tableau 28 – Hiérarchisation des problèmes dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza et de Cisjordanie – Résultats d'enquête.

Afin de résoudre ces problèmes, les populations sont prêtes à **des investissements personnels** dans le domaine de l'éducation principalement et secondairement dans celui des réfugiés. Les résidents souhaiteraient voir **des investissements privés** dans l'éducation et le travail, et **des investissements publics** dans la résolution du problème des réfugiés. Mais là, attention ! Une part non négligeable de **désabusés** ne souhaite plus aucun investissement, qu'il soit personnel, public ou privé dans aucun domaine (allant de 15 à 30 % selon les camps).

Une autre partie de notre enquête demandait aux individus de qualifier de suffisant ou d'insuffisant les différents types d'équipements de leurs camps : équipements productifs, équipements administratifs, de loisirs, de santé, éducatifs et commerciaux. Il serait plus judicieux de montrer les résultats séparément pour chaque camp, cela pourrait faire l'objet d'un travail ultérieur qui consisterait à dresser des portraits de camps. Nous présentons ici les résultats sous formes de moyennes pour les deux régions, et nous noterons pour chaque domaine les camps dont les pourcentages de « suffisant » dépassent nettement la moyenne.

Equipements	Suffisant	Insuffisant	Ne sait pas	Total
Productifs	21,6	69,3	9,1	100
Administratifs	10,1	83,8	6,1	100
Loisirs	5,1	83,3	11,6	100
Santé	37,6	62,4	0	100
Educatifs	45,9	51,9	2,2	100
Commerciaux	84,6	14,2	1,2	100
Total	34,2	60,8	5	100

Tableau 29 – Suffisance et insuffisance des équipements dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza et de Cisjordanie – Résultats d'enquête.

Les équipements sont généralement jugés insuffisants dans les camps de réfugiés. Mais certains types d'équipements sont plus insuffisants que d'autre : notamment les équipements productifs, administratifs et de loisirs. Les équipements éducatifs, commerciaux et de santé sont plutôt suffisants, et surtout les équipements commerciaux.

Sont jugés suffisants par un taux nettement supérieur à la moyenne générale (ce qui ne veut donc pas dire qu'ils soient suffisants) :

- Les équipements productifs dans les camps d'Al 'Ama'ri, de Jenin, de Deir Ammar et de Khan Yunis.
- Les équipements administratifs dans les camps de Jenin, de Jabalya et d'An Nusseirat.
- Les équipements de loisirs dans les camps d'Al 'Ama'ri et de Jabalya.
- Les équipements de santé dans les camps de Jabalya et d'Al Bureij.
- Les équipements éducatifs dans les camps d'Al 'Ama'ri, de Deir 'Ammar, de Jabalya et d'Al Bureij.
- Les équipements commerciaux sont partout jugés nettement suffisant.

Pour vérifier la véracité de ces jugements par la population, on peut simplement dire que par exemple, le camp d'An Nusseirat dispose d'une banque et celui de Jabalya d'un bureau de l'agence nationale de télécommunication Paltel, que le camp d'Al 'Ama'ri a un stade de football et celui de Jabalya un jardin public, que le camp d'Al Bureij a un hôpital public.

III – Les savoir-faire.

Cette question du niveau d'éducation est essentielle quant à l'évaluation des savoir-faire. Elle est aussi très importante afin d'illustrer ou de vérifier le phénomène désormais connu parmi les populations des camps de réfugiés, qui est celui d'un investissement particulier du système éducatif comme levier possible de réussite sociale et professionnelle, et à travers elle d'une « intégration ».

1 – Le niveau d'éducation.

L'enquête réalisée à Gaza laissait la possibilité aux individus de donner une réponse autre que le niveau d'éducation (ainsi le cours d'alphabétisation a été mentionné), l'enquête réalisée en Cisjordanie classifiait les réponses. Alors que l'enquête de Gaza fait la différence entre le lycée et le bac, ce que ne fait pas l'enquête de Cisjordanie, cette dernière détaille davantage les types d'études supérieures, notamment entre celles réalisées à l'Université et celles réalisées dans une collège (c'est à dire une école spécialisée).

Région	Camp de réfugiés	Illétre	Prim	Collège	Lycée	Bac	Ecole	Fac	Hautes Etudes	Pas	alpha	Total
Cisjordanie	Al 'Ama'ri	22,4	28,4	19,4	13,4	0	7,4	9	0	0	0	100
Cisjordanie	Al Jalazun	4,9	14,8	24,6	18	0	13,1	18	6,6	0	0	100
Cisjordanie	Jenin RC	10,2	17,3	22,4	23,5	0	13,3	13,3	0	0	0	100
Cisjordanie	Deir Ammar	5	7,5	10	47,5	0	25	5	0	0	0	100
Cisjordanie	Ad Deheishe	3,2	4,8	21	37,1	0	21	12,9	0	0	0	100
	Total Cisjordanie	9,1	14,6	19,5	27,9	0	16	11,6	1,3	0	0	100
Gaza	Jabalya	0	13,9	18,1	20,8	26,4	0	20,8	0	0	0	100
Gaza	Khan Yunis	0	11,1	30,6	16,7	22,2	0	19,4	0	0	0	100
Gaza	Deir Al Balah	0	5,3	5,3	15,8	36,8	0	36,8	0	0	0	100
Gaza	Nusseirat	0	6,7	15,2	10,5	29,5	0	37,1	0	1	0	100
Gaza	Bureij	0	9,3	15,9	23,4	23,4	0	28	0	0	0	100
Gaza	Maghazi	0	10,8	10,8	5,4	18,9	0	51,4	0	0	2,7	100
	Total Gaza	0	9,5	16	15,4	26,2	0	32,3	0	0,2	0,4	100
Cisjordanie Gaza	TOTAL	4,5	12,1	17,8	21,6	13,1	8	22	0,6	0,1	0,2	100

Tableau 30 – Niveau d'éducation de la population des camps de réfugiés de la bande de Gaza et de Cisjordanie – Résultats d'enquête.

Nous pouvons dès lors constater que le niveau d'éducation dans les camps est relativement élevé, et ce grâce à la présence en général dans les camps d'un système éducatif mis en place et géré par l'UNRWA. Au minimum, et en fonction des effectifs scolaires, les camps disposent d'une école primaire et d'un collège. Si le camp dépasse les 15.000 habitants, alors, l'UNRWA installe un lycée. Sinon les adolescents se rendent dans les lycées publics, situés dans les localités voisines et proches. Cette donnée n'empêche cependant pas les adolescents et les jeunes adultes de faire des études prolongées. Mais notons tout de même, que les gros camps de la bande de Gaza ont davantage investi les études secondaires et universitaires, puisque les résidents disposent à proximité des infrastructures scolaires permettant de suivre une scolarité plus longue et moins chère. Les différences de pourcentage sont essentiellement dues aux différences de répartition par âge entre les deux enquêtes. Nous n'avons pas cependant rencontré d'analphabètes dans les camps de la bande de Gaza, alors qu'en Cisjordanie, les analphabètes et les personnes n'ayant pas été plus loin que l'école primaire représente 23,7 % des enquêtés (contre 9,5 % des enquêtés de la bande de Gaza). A cela, une première explication, en Cisjordanie, les individus ont d'autres possibilités d'intégration sociale et professionnelle en utilisant divers itinéraires : marché du travail plus ouvert, mariage, mobilité accrue.

Dans le camp de Deir Ammar, qui est le camp le plus éloigné des centres urbains de référence, les populations ont davantage investi le système scolaire pour une possible intégration sociale et professionnelle dans un environnement rural qui offre peu de possibilité d'ascension.

A l'inverse, le camp d'Al 'Ama'ri, situé dans la conurbation de Ram Allah et Al Bireh est le camp qui a le moins investi le champ éducatif. Or les infrastructures scolaires dans le camp, puis dans les localités urbaines proches de référence, sont présentes et de qualité. Nous nous trouvons là dans la situation inverse où les possibilités d'intégration professionnelle à un âge relativement jeune sont favorisées par un environnement urbain en demande de main d'œuvre peu qualifiée, et donc peu coûteuse. En réalisant des entretiens avec la municipalité d'Al Bireh, nous nous apercevons également que l'intégration scolaire des populations résidentes d'Al

Ama'ri pose problème quant aux pratiques des réfugiés. Par exemple, les familles réfugiées originaires du camp, qui ont pu s'installer en périphérie du camp, veulent continuer à envoyer leurs enfants dans l'école du camp (gratuité, habitude, réseau de connaissance). L'UNRWA s'oppose en général à leur admission et propose les écoles publiques de la localité dont les familles réfugiées dépendent dès lors de leur installation hors des limites du camp.

Nous observons le cas contraire dans le camp d'Ad Deheishe, qui accueillent un nombre certain d'enfants de la localité voisine de Doha.

2 – Formation professionnelle et universitaire.

Dans la bande de Gaza, nous avons demandé la formation professionnelle sans proposer ni de limite, ni de classement. En Cisjordanie, la question de la formation a été transformée en spécialisation universitaire. Cette modification, bien qu'un peu élitiste, n'est pas dénuée d'intérêt, mais elle laisse une grande partie des individus interrogés en dehors de la question. Mais, comme de manière générale la formation professionnelle touche un nombre très limité de personnes, la différence entre les deux enquêtes n'a pas trop d'incidences sur les résultats finaux.

Pour cette question donc, nous présenterons les réponses obtenues séparément et diversement, les deux se complétant. Nous aurons ainsi deux types d'évaluation du savoir-faire : la formation professionnelle et la spécialisation en Université ou en grandes écoles.

2.1 – La formation professionnelle.

A la question « quelle est votre formation professionnelle », nous avons obtenu pour Gaza, une quarantaine de réponses, allant de la formation d'agriculteur (il faut entendre par là un apprentissage essentiellement familial) à celle de médecin ORL (qui nécessite obligatoirement en Palestine la formation dans un pays étranger), en passant par celle de chauffeur (c'est à dire l'utilisation de son permis de conduire pour gagner sa vie).

Pour simplifier la lecture de l'enquête, nous avons regroupé les formations en trois types d'activités professionnelles :

Les activités productives (c'est à dire toutes activités ayant une production matérielle et industrielle ou nécessaire à cette production) : Agriculteur, maçon, carreleur, peintre en bâtiment, plombier, ouvrier, nettoyeur industriel, couturier, brodeur, forgeron, verrier et menuisier.

Les activités de service et de proximité (c'est à dire toute formation servant à une activité en relation directe avec la population) : Mécanicien, électrotechnicien, gardien, policier, chauffeur, assistant social, écrivain public, infirmier, formateur, éducateur, aide maternelle, coiffeur, commerçant.

Les activités de plus haute fonction (c'est à dire toute formation, qui aie nécessité une formation post-baccalauréat ou une formation spécialisée) : Fonctionnaire, secrétariat, secrétariat diplomatique, comptable, ingénieur en bâtiment, ingénieur en automobile, informaticien, enseignant, bibliothécaire, traducteur, universitaire, mathématicien, biologiste, sociologue, et docteur ORL.

Camp	Sans	Productif	Service	Haute fonction	Total
Jabalya	91,6	2,8	2,8	2,8	100
Khan Yunis	80,5	8,4	11,1	0	100
Deir Al Balah	52,6	36,8	5,3	5,3	100

An Nusseirat	63,9	13,3	11,4	11,4	100
Al Bureij	61,7	25,3	6,5	6,5	100
Al Maghazi	81,1	5,4	13,5	0	100
Total Gaza	71,9	15,4	8,4	4,3	100

Tableau 31 – La formation professionnelle des résidents des camps de réfugiés de la bande de Gaza – Résultats d’enquête.

Ce tableau démontre qu’en moyenne dans la bande de Gaza, plus de 70% de la population résident dans les camps n’a pas de formation professionnelle. L’UNRWA a d’ailleurs récemment mis en place des programmes de formation professionnelle. La seule exception à ces taux particulièrement élevés serait le camp de Deir Al Balah, mais cela serait dû au fait que la ville de rattachement, Deir Al Balah, déclarée ville au moment de la réforme territoriale et administrative de l’Autonomie Palestinienne, se soit spécialisée dans la formation professionnelle, avec la présence dans ce gouvernorat de quelques instituts nationaux de formation (instituts agricole et technique) et d’écoles spécialisées (école pharmaceutique). Les résidents du camp seraient ceux qui en auraient profité les premiers par effet de proximité et plus tard par effet de fermeture militaire de la bande de Gaza ou le gouvernorat de Deir Al Balah se retrouve souvent replié sur lui-même.

Afin de mieux comprendre la relation actuelle ou potentielle entre formation professionnelle, et donc savoir faire, et urbanisation, nous avons soustrait la masse importante de personnes interrogées sans formation particulière (sans, pas mentionné, et en cours de formation).

Camp	Productif	Service	Haute fonction	Total
Jabalya	33,3	33,3	33,4	100
Khan Yunis	42,9	57,1	0	100
Deir Al Balah	77,8	11,1	11,1	100
An Nusseirat	36,8	31,6	31,6	100
Al Bureij	65,8	17,1	17,1	100
Al Maghazi	28,6	71,4	0	100
Total Gaza	47,5	36,9	15,6	100

Tableau 32 – La formation professionnelle (2) des résidents des camps de réfugiés dans la bande de Gaza – Résultats d’enquête.

La part la plus importante des formations revient à celles qui sont liées au système productif. Il s’agit en général de l’apprentissage d’un savoir-faire manuel au cœur des corps de métiers et sur le tas. Parmi elles, les formations concernant l’industrie du bâtiment, celle du textile et les métiers manuels spécialisés, tels ceux de menuisier, forgeron, verrier, occupent une place importante. Nous pouvons dès lors affirmer que le camp d’Al Bureij est spécialisé dans le textile : 37 % des formations professionnelles dans le secteur productif se font dans l’industrie du textile ; le camp d’An Nusseirat est lui spécialisé dans la maçonnerie : 57 % des formations professionnelles dans le secteur productif se font dans l’industrie du bâtiment.

Les hautes fonctions ont des taux de répartition très variables. Nous pouvons soumettre ici l’hypothèse qu’un taux de formation dans les hautes fonctions attestent d’un processus vers l’urbanité relativement avancé, bien que s’appropriant des formes diverses. En effet, nous retrouvons là les deux plus grands camps de la bande de Gaza que notre enquête ait touchés : Jabalya avec 33,4 % et An Nusseirat avec 31,6 %.

La prépondérance de formation professionnelle dans le domaine des services dénote quant à lui un développement très inégal et peu réussi. Nous retrouvons là d’ailleurs

les deux camps les moins développés que notre enquête ait touchés : celui de Khan Yunis et de Maghazi.

Quant à la prépondérance de formation professionnelle dans le système productif atteste de la potentialité pour certain camp, notamment ici celui d'Al Bureij et de Deir Al Balah à devenir des bassins d'emplois actifs.

Mais rappelons qu'il ne s'agit là que de formations professionnelles, et non d'activités réelles. Il ne s'agit là que de potentialités et non de développement réel.

2.2 – La spécialisation universitaire.

La spécialisation universitaire montre un autre aspect du savoir-faire parmi les populations résidentes dans les camps. Mais il faut rappeler que le nombre de personnes hautement spécialisées est diversement représenté dans les camps de Cisjordanie, touchés par notre enquête.

Camp de réfugiés	% personnes spécialisées
Al 'Ama'ri	9
Al Jalazun	23
Jenin RC	11,2
Deir Ammar	5
Ad Deheishe	33,9
Total Cisjordanie	16,4

Tableau 33 – La formation spécialisée parmi les résidents des camps de réfugiés en Cisjordanie – Résultats d'enquête.

Ici comme dans la bande de Gaza, le pourcentage de personnes ayant une formation spécialisée réalisée en université ou écoles spécialisées atteste d'une forme particulière d'urbanité. Dans ce cas, nous retrouvons le camp d'Al Jalazun et celui d'Ad Deheishe, qui ont respectivement 23 % et 33,9 % de personnes spécialisées en université. Pourtant ces deux camps diffèrent beaucoup dans les formes de processus d'urbanisation. Le camp d'Al Jalazun est un camp de taille démographique moyenne et isolé en milieu rural. Cependant, il ne se trouve qu'à deux kilomètres du grand campus de Bir Zeit. La population du camp a donc des facilités du à la proximité et au désir qu'offre la présence du campus de Bir Zeit.

Le camp d'Ad Deheishe est lui un camp situé dans une conurbation dominée par la ville de Bet Lahm, qui est également bien dotée en infrastructures universitaires et de spécialisation notamment dans le domaine médical et paramédical. Les habitants du camp ont alors opté pour une intégration sociale et urbaine par l'accès possible à des corps de métiers plus importants. Cette affirmation sera appuyer lors de l'établissement des portraits des camps par une enquête menée dans la zone industrielle de Bet Lahm / Al Khader, mitoyenne du camp d'Ad Deheishe, où en effet peu de personnes résidentes dans le camp y travaillent.

Camp de réfugiés	Sciences sociales	Sciences dures	Langues	Adm	Ingénierie	Service public	Droit	Religion	Total
Al 'Ama'ri	16,7	0	33,3	50	0	0	0	0	100
Al Jalazun	28,5	0	14,3	14,3	0	14,3	14,3	14,3	100
Jenin RC	0	18,2	18,2	36,4	27,2	0	0	0	100
Deir Ammar	0	50	50	0	0	0	0	0	100
Ad Deheishe	23,8	0	0	14,3	14,3	47,6	0	0	100
Total Cisjordanie	13,8	13,6	23,2	23	8,3	12,3	2,9	2,9	100

Tableau 34 – Les spécialisations universitaires parmi les populations de l’enseignement supérieur dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza et de Cisjordanie – Résultats d’enquête.

Ce tableau, exprimé en pourcentage n’a pas grand intérêt, vu que nous travaillons sur des effectifs très faibles. Le seul intérêt qu’il peut apporter concerne la diversité des formations, qui ont été recoupées en grandes catégories. Il peut aider à comprendre d’une part les différentes stratégies des résidents des camps en matière d’insertion professionnelle : ainsi le camp d’Al Ama’ri s’oriente davantage vers les spécialités en matière d’administration. A cela rien d’étonnant, vu que les villes de référence que sont Ram Allah et Al Bireh sont les sièges des infrastructures nationales de l’Autonomie Palestinienne ; le camp d’Ad Deheishe s’est lui davantage tourné vers le service public (santé et enseignement) pour des raisons déjà mentionnés.

En fait, nous pouvons émettre que plus les spécialisations universitaires sont diverses et variées, plus le camp est dans un processus d’urbanisation avancé et parvient à mettre en valeur son potentiel humain. L’inverse se vérifie également, avec le camp de Deir Ammar, de Jenin et d’Al Ama’ri dont les populations ont moins de choix concernant les potentiels de spécialisation.

Il est indéniable alors que les réfugiés des camps, que l’on dit appartenir à l’anti-monde ou être au bord du monde²¹, comme l’on serait au bord d’un précipice, veulent faire partie du monde. Dans l’ambiguïté qu’est la leur, entre douleur passée et rêve futur, entre droit à la vie et devoir national, entre guerre imposée et justice désirée, ils produisent quotidiennement la ville-refuge et nous la donnent à voir.

Et Notre travail a bien pour ambition de proposer une base, un socle de mise en place de projets de développement soucieux de toutes les contraintes démontrées dans ce rapport.

Nous espérons pouvoir d’ici le colloque final, nous réunir afin de penser davantage à ces perspectives d’avenir, dans le respect total des populations auprès desquelles nous avons travaillé ces deux années durant. Si ce rapport pouvait au moins transmettre la situation dans laquelle les réfugiés sont laissés, au mieux les servir dans leurs ambitions les plus simples, alors nous serions satisfaits.

A tous ceux qui nous ont accordés leur confiance.

A ceux aussi qui ne nous l’ont pas accordée.

A ceux enfin, qui ont mis toute leur énergie pour que ce projet aboutisse.

A la grand-mère et son orpheline rencontrées à Jenin.

A Adam, petit d’Al Bureij, dont le regard m’a tenu en alerte. Que tu grandisses dans un monde meilleur.

²¹ Anti-monde est une idée du géographe R.BRUNET, celle du bord du monde de l’anthropologue M..AGIER.

L'urbanisation des camps de réfugiés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.
Projet PRUD n°93

Tables des matières

PREMIERE PARTIE : UNE RECHERCHE DANS LES CAMPS DE REFUGIES PALESTINIENS DE LA BANDE DE GAZA ET DE CISJORDANIE.....	2
CHAPITRE 1: DEROULEMENT DU PROJET DE RECHERCHE.....	3
I – TRAVAILLER DANS LA GUERRE : LE PROJET INITIAL ET CONTOURNEMENT DE LA CONTRAINTE.....	3
1 – Objectifs initiaux et problématique palestinienne.....	3
2 – Les difficultés du terrain et des chercheurs.....	4
II – TRAVAILLER A GAZA.....	5
1 – Première étape : Février 2002 – Août 2002.....	5
2 – Deuxième étape : août 2002 – mars 2003.	6
III – TRAVAILLER EN CISJORDANIE.....	7
CHAPITRE 2: PRESENTATION DES CAMPS DE REFUGIES.....	10
I – DISTRIBUTION TERRITORIALE DES CAMPS DE REFUGIES.....	10
II – DEUX CORPUS STATISTIQUES.....	12
1 – Les statistiques de l'UNRWA.....	12
2 – Les statistiques du PCBS.....	13
3 – Les réfugiés hors des camps.....	14
II – DEUX REFERENCES TERRITORIALES.....	15
1 – Le découpage de l'Autorité Nationale Palestinienne.....	15
2 – Le Découpage de l'UNRWA.....	16
3 – Autres références territoriales et administratives.....	18
III – LA PARTICULARITE DE CERTAINS CAMPS.....	19
1 – Les camps aux doubles noms.....	19
2 – Les nouveaux camps de l'UNRWA.....	20
3 – Les camps non enregistrés.....	21
3.1 – La concentration de réfugiés.....	21
3.2 – Le type d'implantation.....	22
3.3 – La pluralité des acteurs gestionnaires.....	23
3.4 – Les relations entre camps non officiels et localités de rattachement.....	23
3.5 – Relation sociale et identitaire.....	24
4 – Les camps abandonnés.....	24
CHAPITRE 3: POUR UNE COMPREHENSION OUVERTE DES CAMPS DE REFUGIES.....	26
I – Les réfugiés.....	26
1 – Les réfugiés sont gardiens de la tradition et propulseurs de lutte.....	27
2 – Les réfugiés sont des avant-gardistes.....	27
3 – Les réfugiés sont des producteurs.....	27
4 – Les réfugiés sont des producteurs.....	28
II – Les camps.....	28
1 – Du camp provisoire au camp établi : l'urbanisation des camps de réfugiés.....	28

2 – Du camp reproductif au camp productif : l’urbanité des camps de réfugiés.....	28
3 – Du champ de ruine à l’utopie et inversement.....	29

CHAPITRE 4: CONSTITUTION D’UNE TYPOLOGIE.....31

I – Typologie des camps de réfugiés en Cisjordanie.....	31
1 – L’effectif démographique.....	31
2 – Le site d’occupation.....	32
3 – Les zones juridiques.....	33
4 – Les check points.....	34
5 – Le niveau de développement.....	35
6 – Les densités de peuplement.....	35
7 – La propriété foncière.....	36
8 – Les acteurs gestionnaires.....	36
II – Typologie des camps de réfugiés dans la bande de Gaza.....	37

DEUXIEME PARTIE : L’URBANISATION DES CAMPS DE REFUGIES, VUE AU TRAVERS DE L’ENQUETE.....38

CHAPITRE 1 : A L’ORIGINE DES CAMPS DE REFUGIES : LES FONDEMENTS ET LES PROLONGEMENTS DE L’EXIL.....39

I – Les fondements.....	39
1 – Exil et mémoire.....	39
2 – Exil et assistance.....	39
2.1 – L’UNRWA.....	40
2.2 – Autres organismes de référence.....	41
2.3 – Les identités des réfugiés entre assistance et indépendance.....	42
3 – Exil et installation.....	43
II – Les prolongements.....	44
1 – Le dilemme identitaire.....	44
1.1 – Réfugiés et citoyens.....	44
1.2 – Citadins ou non citadins.....	45
1.3 – La ville refuge.....	46
2 – Attente du droit au retour et lutte de résistance.	46

CHAPITRE 2: L’EVOLUTION DES CAMPS DE REFUGIES : LA CREATION URBAINE.....48

I – L’évolution du bâti.....	48
1 – La croissance démographique pour moteur d’évolution.....	48
2 – Mouvance générationnelle du bâti.....	49
3 – L’informalité et l’individualité.....	49
3.1 – L’informalité.....	50
3.2 – L’individualité.....	50
II – Les infrastructures urbaines.....	51
1 – De 1948 à 1970.....	51
2 – De 1970 à 1996.	52
3 – A partir de 1996.....	52

CHAPITRE 3 : LE BINOME CAMP – VILLE : ENTRE DEPENDANCE ET INDEPENDANCE.....54

I – Les camps : des espaces de vie.....	54
1 – Les pouvoirs attractifs des camps.....	54
2 – Les services urbains dans les camps.....	55
3 – Création socio spatiale modèle.....	55
II - Les loisirs.....	56
III – La ville : attirance et répulsion.....	58
1 – Le désir de déménager.....	59
2 – Le travail.....	59
3 – Le cas d’Ad Deheishe au centre d’une conurbation.....	60

CHAPITRE 4: L’AVENIR.....62

I – Le problème du foncier et de l’immobilier.....	62
1 – La propriété immobilière.....	62
2 – L’achat immobilier et foncier.....	63
3 – La propriété foncière.....	64
II – Les priorités.....	65
III – Les savoir-faire.....	67
1 – Le niveau d’éducation.....	67
2 – Formation professionnelle et universitaire.....	69
2.1 – La formation professionnelle.....	69
2.2 – La spécialisation universitaire.....	70